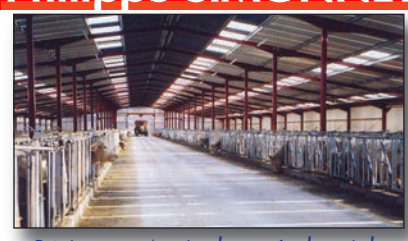
L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1162 - VENDREDI 20 AVRIL 2012 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48
Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

Sommaire



Cetiom *p.15*
Les points clés de la culture du soja

P 03 **Actualité** Côte d'Or
FDSEA 21 : Spécial assemblée générale

P 07 **Actualité** Nièvre
La FDSEA en assemblée générale le 26 avril.

P 10 **Actualité** Yonne
UPVY: Une nouvelle identité pour une nouvelle dynamique

P 11 **Actualité** Bourgogne
Bassins d'alimentation de captage: La profession organise la riposte

P 16 **Filières** Cultures
FERMEcophyto - réseau InVivo: Produire plus et mieux, c'est faisable

P 17 **Filières** Élevage
Herd book Limousin, section Bourgogne-Rhone Alpes-Paca: La petite section qui monte…

Encarts: Mailing Mongin Assurance (sur certains cantons de l'Yonne)
Catalogue Beiser (Côte d'Or et Nièvre)

État d'avancement des projets bourguignons

La méthanisation avance lentement mais sûrement



Photo: Réussir

Alors que le photovoltaïque engendre certaines désillusions, la méthanisation profite d'une «dynamique positive». C'est ce qui ressort des travaux de la Chambre régionale d'agriculture. Cette nouvelle perspective de diversification dans la production d'énergie, intéresse directement les exploitations d'élevage productrices de lisier et de fumier. Le nombre des projets aboutis restent encore limité et le montage de certains dossiers s'avère plutôt complexe. Toutefois, les perspectives économiques sont encourageantes et la ténacité des porteurs de projet se trouve récompensée. A la diversité des situations, des produits et co-substrats utilisés, correspond une diversité de réponses possibles, de la plus petite unité au méga projet s'inscrivant dans une perspective collective et territoriale. État des lieux de la situation en Bourgogne. *Page 12*

CORBIGNY
Tél. 03 86 20 17 38
MOULINS ENGILBERT
Tél. 03 86 84 31 33
LUZY
Tél. 03 86 30 05 63
BAZOLLES
Tél. 03 86 38 97 00



TELESCOPICS JCB
• Toute une gamme de 2,6 à 5 t
• Moteur 130 cv
• Hydraulique 150 l/mn
• Boîte Poweshisft 6 vitesses 40 km/h

Entrez dans l'univers "SPATIONIC"



G. BUCHEZ 03 86 20 17 38
JCB AGRI

DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE LAIT (DAL) POUR VEAUX



Déjà plus de 60 utilisateurs sur la Côte-d'Or, l'Yonne et l'Aube

Pourquoi pas vous ?

DeLaval
CHAPUIS FRERES
St Marc/Seine Tél. 03 80 93 22 28
Votre spécialiste en matériel d'élevage

l'Agenda

Côte d'Or

Groupama Assemblées générales des caisses locales

20/04, St Jean Terres et Saône, 18h30, Salle polyvalente de Losne
24/04, Pouilly en Auxois, 18h30, Salle des fêtes de Créancey
26/04, Arnay le Duc, 18h30, Cité St Laurent à Arnay
27/04, Bligny s/Ouche, 18h30, Salle des fêtes de Bligny

Salariés des filières agricoles Une permanence d'accompagnement sur les dossiers retraites

Pour permettre d'accompagner les salariés des filières agricoles et leurs retraités sur leurs démarches de gestion de leur dossier : évaluation des pensions, assurance complémentaire santé, perte d'autonomie, dossier réversion en cas de décès…, une permanence tenue par des membres de l'Aropa, sera organisée les mercredi 09 mai et 13 juin 2012 de 10 heures à 12 heures dans les locaux de la Chambre d'Agriculture, salle Narcisse, 11 rue Béquerel à Dijon.
Pour contacter les personnes durant cette permanence, vous pouvez appeler au 03 80 28 81 20
Les personnes intéressées devront se munir de leurs documents concernant les sujets à aborder.
(AROPA : Association des retraités des organismes professionnels agricoles, membre de la Confédération Française des retraités)

Portes ouvertes à la ferme de Louvières

La Ferme de Louvières à Saint-Julien ouvre ses portes le 22 avril de 10h à 19h et organise un marché de producteurs et un repas fermier (sur réservation). Au programme : les charcuteries fermières et autres produits fermiers, une course de cochons et des animations pour les enfants. Renseignements et réservations au 03 80 23 22 17 ou 06 88 07 60 69. fermedeslouvieres@wanadoo.fr

Le groupement d'employeurs : une solution pour former des salariés en alternance !

Le GEIQ (groupement d'employeurs d'insertion et de qualification) c'est avant tout un outil d'entreprise qui apporte une réponse cohérente à ses adhérents en leur permettant de gérer leur flux de main d'ouvre tout en favorisant la qualification de salariés. Il a pour vocation d'organiser des parcours de professionnalisation au profit de personnes motivées pour se former aux métiers agricoles afin de résoudre les problèmes de recrutement des exploitants et des viticulteurs.
Les plus-values de l'embauche en GEIQ :
- Un repérage du public : le travail en partenariat avec les structures de l'emploi et de la formation du territoire permet au GEIQ d'être mis en relation plus facilement avec des publics motivés par ces métiers.
- La simplification des démarches administratives : le GEIQ est l'employeur il assume donc la totalité des tâches liées à cette fonction (DPAE, contrat de travail, bulletins de paie, déclarations trimestrielles, montage du dossier avec l'organisme de formation…)
- Un accompagnement personnalisé : le GEIQ assure le suivi socioprofessionnel permanent de ses salariés et prend en charge les problèmes susceptibles de survenir entre l'adhérent et le salarié mis à disposition. Il lève les freins au bon déroulement du contrat (problème de logement, de santé, de mobilité..)
- Le coût : le GEIQ ne vous facture que les heures réelles effectuées par le salarié sur votre exploitation lors de ses périodes d'alternance en entreprise soit 11€/heure HT.
- Une responsabilité partagée : l'embauche en GEIQ permet de ne pas endosser seul le risque employeur.
- Un engagement défini et choisi : En fonction de vos besoins de main d'œuvre et du parcours de formation établi, les mises à disposition de salariés varient de 12 à 36 mois.
Renseignements : Céline Flückiger au 03.80.68.67.68 ou cfluckiger.fdsea21@orange.fr

Nièvre

Groupama AG des caisses locales

Les sociétaires de Groupama Rhône-Alpes Auvergne sont invités à participer à l'assemblée générale de leur caisse locale, qui se tiendra, dans la Nièvre, entre le 16 mars et le 4 mai. Le planning prévu est le suivant:
- **Caisse de Brinon/Beuvron et Corbigny:** vendredi 20 avril à 9h30 à la salle des fêtes de Guipy (thème: «cambriolages et escroqueries, comment lutter?»)
- **Caisse de Bazois et St Saulge:** vendredi 20 avril à 18h à la salle du foyer rural de Rouy (thème: «la foudre et le phénomène orageux»)
- **Caisse du Sud Morvan:** mardi 24 avril à 18h à la salle des fêtes de Luzy (thème: «les accidents domestiques»)
- **Caisse de Mont Saint Alban:** vendredi 27 avril à 9h30 à la salle culturelle de Lormes (thème: «les accidents domestiques»)
- **Caisse d'Abron et Entre Loire et Allier:** vendredi 27 avril à 18h à la salle des fêtes de Saint Pierre le Moutier (thème: «les accidents domestiques»)
- **Caisse des bords de Loire:** vendredi 4 mai à 18h à la salle des fêtes de Decize (thème: «la foudre et le phénomène orageux»)

Collecte Déchets de soins vétérinaires

Le GDS de la Nièvre communique le calendrier des tournées de récupération des fûts de déchets des soins vétérinaires. Les points de rendez-vous sont les suivants:
• Lundi 23 avril: - Alligny Cosne: entre 8h et 8h45 à la coopérative Epis Centre (Suchet)
- Varzy: entre 9h15 et 10h45 à la coopérative Epis Centre (route de Champlémy)
- Corbigny: entre 11h15 et 13h à la Sicagemac (route de St-Saulge)
• Mercredi 25 avril: - Sermoise: entre 8h et 9h30 au GDS (ZA du Clos Ry)
- Guérigny: entre 10h et 10h45 à la coopérative Epis Centre (ZI Villemanant)
- Châtillon: entre 11h30 et 13h à la coopérative Epis Centre (route d'Aunay)
• Jeudi 26 avril: - Moulins-Engilbert: entre 8h et 9h45 à la SICAFOME (29 route de Châtillon)
- Château-Chinon: entre 10h15 et 11h15, sur le parking municipal Jean Sallonnyer
- Montsauche-les-Settons: entre 11h45 et 12h45, sur le parking à côté du Crédit agricole
Merci de se conformer aux dates et horaires indiqués: aucune autre possibilité de collecte n'est prévue en 2012. Les fûts doivent être remis fermés, l'autocollant «code barre» reçu avec la facture collé sur le fût de 50 litres. Un bon de prise en charge sera délivré et devra être conservé. Enfin, il sera possible d'acquérir un nouveau kit (fût de 50l et petit fût) moyennant 26,50 euros TTC à l'occasion de ces ramassages. La facture acquitée sera adressée ultérieurement par la société EDC. Seuls les réglements par chèque seront acceptés.

Stress Conférence de la MSA

La MSA Bourgogne, à l'initiative des élus de Tannay-Clamecy-Varzy, organise une conférence-débat sur le thème «comprendre et gérer le *stress en milieu rural et agricole: pourquoi, comment, quelles solutions?*», le jeudi 26 avril, de 18h à 20h, à la mairie de Saint-Saulge. M. François Régis Lenoir animera cette réunion et apportera un double éclairage sur ces questions: d'une part, en sa qualité de psychologue spécialisé dans les études sur le stress et la prévention des risques psychosociaux et, d'autre part, par sa connaissance du milieu agricole puisqu'il est lui-même agriculteur. Renseignements: M. René Maestracci au 06 62 84 96 70.

FDSEA 58 Assemblée générale

L'assemblée générale annuelle de la FDSEA58 aura lieu, cette année, le 26 avril, à partir de 11h à la salle des fêtes de Luzy. Le thème choisi de cette édition 2012 sera « agriculture française et compétitivité » et verra intervenir, entre autres, Christian Decerle, président de la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire et ancien membre du bureau de la FNSEA.

JA 58 Assemblée générale

L'Assemblée générale de JA58, prévue initialement le 27 avril, est reportée au jeudi 3 mai, à partir de 14h à l'abbaye de Corbigny.

Sicafome Assemblée générale

Le marché au cadran de Moulins-Engilbert (Sicafome) tiendra son assemblée générale annuelle, le vendredi 4 mai, à partir de 14h30, à la salle polyvalente de Moulins-Engilbert.

Service de remplacement Assemblée générale

Le Service de remplacement Nièvre tiendra son assemblée générale annuelle le mercredi 9 mai, à partir de 18h, à la salle des fêtes de Rouy.

Herd Book Charolais Nouveau siège social

L'inauguration du nouveau siège social du HBC est prévue le 25 mai, sur le site de l'Agropôle du Marault à Magny-Cours.

Yonne

Certiphyto viticulture

Devenez incollable sur la réglementation sur la protection de l'utilisateur de produits phytosanitaires, de l'environnement et du consommateur ! Révisez les aspects pratiques de la protection intégrée ! La FDSEA de l'Yonne organise une formation gratuite « Certiphyto viticulture » sur 2 journées, jeudi 10 et mardi 15 mai, de 9 h à 17 h 30, au siège de la FDSEA, 37 B rue de la Maladière à Auxerre.
Au programme :
- Identifier les risques liés à l'utilisation de produits phytosanitaires
- Revoir les éléments essentiels de la réglementation en vigueur concernant directement l'activité agricole et viticole
- Principes et intérêt de la protection intégrée appliquée à l'exploitation agricole et viticole
Renseignements et inscriptions : tél 03 86 499 48 10 - fax 01 56 72 57 31 - Mail fdsea.yonne@fdsea89.fr

Apecita Permanence le 22 mai

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita, se tiendra mardi 22 mai à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture, auprès de Jocelyne Foutoyet, tél 03 86 94 22 11

Prendre sa retraite : un projet à construire

Dans quelques années ou quelques mois, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Vous commencez à y réfléchir… Pourquoi ne pas commencer par cette journée de formation ? La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation d'1 journée, jeudi 3 mai, de 9 h à 17 h, sur le thème de « Prendre sa retraite : un projet à construire »
Contacts et renseignements : Marc Abonnet, Conseiller d'entreprise à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 94 21 95

Instants Santé MSA pour le canton de Ligny le Châtel

La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton de Ligny le Châtel, âgés de 25 à 74 ans, du lundi 14 au mercredi 16 mai, de 7 h 30 à 11 h 30, à la Salle Les Mille Clubs à Pontigny
L'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun. Bilans approfondis, ciblés suivant les pathologies propres à chaque tranche d'âge : pour les 25 à 34 ans, l'examen porte plus particulièrement sur la prévention et le dépistage des risques cardiologiques (comme pour les 35 à 44 ans). Pour les plus âgés : 65 à 74 ans, il est centré sur le repérage de certains facteurs de risque de dépendance.
Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé. Pour en permettre la bonne organisation, retournez au plus vite l'imprimé d'inscription reçu, à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe.

Permanence Pôle expertise et prospective juridique, CFE, Aménagement foncier et rural

Les agents du Pôle Juridique Foncier vous reçoivent uniquement sur rendez-vous en nos bureaux à :
Avallon : 9 avenue du 11 novembre, le 1er mercredi de chaque mois
Maillot : 8 avenue de l'Europe, ZA le Saule Fendu, les 1er et 3e lundi de chaque mois
Auxerre : 14 bis rue Guynemer
Vous pouvez les joindre par téléphone au 03 86 94 22 22, pour prendre rendez-vous, obtenir l'indice des fermages, les barèmes indicatifs de la valeur vénale des terres etc..

▶ Installation

PRI info

Côte d'Or Comment faire pour devenir agriculteur ou agricultrice ?

Vous avez un souhait, une idée, celui de vous mettre à votre compte et de devenir agriculteur ou agricultrice. Le Point Info Installation est là pour vous accueillir, vous aider à réfléchir sur votre projet, vous informer sur les aides et les démarches et vous orienter vers les personnes ressources pour mener à bien votre projet (accueil financé par l'Etat et le Fonds Social Européen). Nous organisons des sessions collectives au Point Info Installation, contactez Florian Bernard au 03 80 68 67 72 pour tous renseignements.

Nièvre Pour vous aider à travailler en société

L'accompagnement humain permet la préparation de l'entrée dans une société d'un candidat à l'installation, sous l'angle des relations humaines. Il permet à l'ensemble des futurs associés, avec l'aide d'un tiers, de clarifier: les objectifs personnels et professionnels de chaque associé, la place et le rôle de chacun, le partage des responsabilités. Il identifie l'engagement de chacun. Il aide à définir l'organisation du travail, et peut aller jusqu'à la rédaction du règlement intérieur (accompagnement financé par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre du Programme Régional Installation). Pour tout renseignement, contactez Christelle Martin ou Nicole Gabalda (Chambre d'Agriculture) au 03 86 93 40 38

Yonne Vous souhaitez transmettre votre exploitation agricole ou trouver un associé

Vous pouvez bénéficier des services du Répertoire Départ Installation (RDI), mission gérée par la Chambre d'Agriculture. Le conseiller Répertoire vous aide à formaliser votre projet, rédige une offre attractive, recherche un repreneur ou associé selon le profil défini ensemble, diffuse votre offre auprès des candidats qu'il connaît, et si vous le souhaitez plus largement grâce au réseau national des Répertoires et sur Internet, vous accompagne lors du premier rendez-vous avec un candidat. L'inscription est gratuite pour vous (service financé par l'Etat). Contactez Marc Abonnet, Chambre d'Agriculture de l'Yonne au 03.86.94.21.95

FDSEA 21, Spécial Assemblée Générale

L'assemblée Générale de la FDSEA 21, se tient ce vendredi 20 avril au lycée agricole de Quetigny. Elle est axée cette année autour de la thématique «L'économie Agricole : une chance pour la France». Joël Limouzin, vice président de la FNSEA et Pascal Perri, économiste, seront les grands témoins de cette journée.

Les temps forts de l'année syndicale

L'accompagnement des producteurs face à la sécheresse

La mobilisation de la FDSEA et de son réseau a permis de répondre à l'urgence de nourrir les animaux en assurant la solidarité entre agriculteurs (moralisation du prix de la paille grâce au contrat éleveurs/céréaliers, organisation d'une bourse d'échange de paille, obtentions de divers dérogations…). L'action de la FDSEA a également permis de défendre le revenu des producteurs touchés via des mesures de soutien à la trésorerie (versement de 50% de la prime PMTVA en septembre 2011, avances des paiements des aides ICHN-PHAE-DPU, étalement de l'annuité 2011 de PSEA et exonération de TFNB), et le déclenchement du dispositif des calamités agricoles pour les zones Morvan et Auxois – Plateau.



Juin 2011. Commune de VIEVY (Canton d'Arnay-le-Duc). Commission d'enquête de reconnaissance des calamités agricoles sur les fourrages en Côte d'Or au titre de la sècheresse du printemps 2011.

La mise en place du GIE Export pour le marché bovin viande

La mise en place du GIE Export, porté par le syndicalisme a permis à la filière de se positionner sur de nouveaux marchés à l'export avec pour effets positifs immédiats, une progression des cours sur toute l'année 2011. Dans le prolongement des actions entamées en 2010 (pour dénoncer une répartition injuste des marges et obtenir une augmentation du prix de la viande payé aux producteurs), la pression continue a aussi permis une meilleure transparence des transactions et la refonte des cotations.

La définition des bassins en production laitière

Avec la mise en place du bassin Grand Est, la FDSEA 21 a réussi à faire reconnaître les spécificités de notre département. Cela a notamment permis de bonifier les attributions des producteurs côte d'oriens (en moyenne 120 000 l/JA installé ; bonification de 1,5 fois le forfait d'attribution par actif ; le transfert spécifique de quota sans terre en priorité aux éleveurs des zones à faible densité). L'accompagnement syndical lors de la renégociation des contrats entre producteurs et transformateurs a également permis de clôturer la campagne avec un prix moyen à 320€ les 1000 litres.

La promulgation de la loi sur les obtentions végétales

Afin d'être en conformité avec la réglementation, la loi sur les obtentions végétales a été mise en œuvre en 2011. Basée sur les principes défendus par le réseau FNSEA

1- participer au financement de la recherche pour améliorer et adapter les espèces,

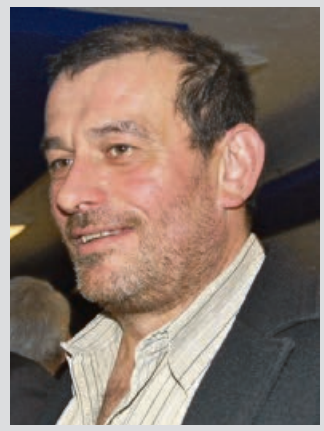
2- permettre aux producteurs d'utiliser en toute légalité leurs semences de ferme

3- continuer à bénéficier de liberté pour orienter les choix de production, elle permettra sur le moyen terme de renforcer la compétitivité agronomique et économique du secteur des productions végétales.

Le maintien des avantages fiscaux

Depuis des années un important travail sur les adaptations à apporter à la fiscalité a été engagé par le réseau FNSEA. En 2011, les mesures fiscales pour le secteur d'activité agricole auront représenté près de 3 Milliards d'euros dans lesquels on retrouve notamment la défiscalisation du GNR, la dotation pour investissement (DPI), le remboursement de la TIPP ou encore les exonérations de TFNB.

▶ Éditorial



L'assemblée Générale est toujours un moment fort de notre syndicat. Elle est l'occasion de faire le point sur l'année écoulée et de rappeler à tous leurs responsabilités dans la gestion des différents dossiers. De part notre agriculture départementale riche et diversifiée, les nombreux dossiers comme les diverses problématiques ne manquent pas.

Rappelez-vous cette année 2011, annoncée catastrophique dans tous les secteurs suite à la sècheresse du printemps. Au final, de façon générale les polyculteurs s'en sortirent plutôt bien, hormis sur les plateaux, et la casse fut relativement limitée grâce aux pluies d'été. Nous sommes aussi arrivés à activer les calamités qui sont venues aider les éleveurs les plus touchés.

Malheureusement, tout ne s'arrange pas de la même façon. Les contraintes environnementales, les dégâts de gibier et la tuberculose sont autant de dossiers lourds à gérer et qui mettent à mal l'économie agricole de notre département.

Nous n'acceptons pas d'avoir des contraintes environnementales qui s'empilent et qui soient dépourvues de bon sens et d'efficacité écologique. Comme nous n'acceptons pas non plus que le gibier soit roi dans nos champs et prairies.

Le dossier tuberculose est-il un dossier sanitaire ou un dossier politique ? Nous sommes aujourd'hui en droit de nous poser la question. Pourquoi le gibier n'est il pas géré de la même façon que les bovins, lorsque nos animaux sont dépistés positifs ? Nous n'avons pas les réponses mais soyez bien sûr que nous n'acceptons pas cet état de fait !!!

A la FDSEA, nous sommes élus par les paysans et notre mission est leur défense. Soyez sûr que la couleur politique de nos interlocuteurs ne change en rien nos positions et que nous défendrons toujours l'intérêt collectif des agriculteurs de Côte d'Or.

L'union reste la plus grande force des paysans et j'espère bien que les non cotisants d'aujourd'hui seront des cotisants de demain, afin que nous puissions encore plus qu'en 2011 faire valoir les intérêts agricoles de notre département.

JEAN BERTRAND,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL FDSEA 21





FDSEA 21, Spécial Assemblée Générale

Interview *Joël Limouzin, vice président de la FNSEA*

«Ici pour répondre aux questions et relayer vos préoccupations»

Le vice-président de la FNSEA est présent aujourd'hui à Quetigny. Joël Limouzin préside la commission «gestion des risques» de la FNSEA. Il est également à la tête de la FDSEA de Vendée et de la FRSEA des Pays de la Loire.

Vous participez cet après-midi à l'assemblée générale de la FDSEA. Dans quel but?

«Pour un membre du bureau de la FNSEA, il est indispensable d'être présent à ce type de rendez-vous. Nous avons comme objectif d'écouter les agriculteurs et les responsables de chaque département, pour comprendre leurs préoccupations puis les relayer au niveau national. Le réseau de la FNSEA veut être au plus proche des agriculteurs afin de répondre à leurs attentes. Nous leur faisons part des avancées syndicales sur le gel, sur les dossiers environnementaux, sur l'avancée de la Pac.... Sur le plan personnel, je viens de la Vendée et connaître les préoccupations d'une région autre que la mienne m'intéresse tout particulièrement».

Que pensez-vous de la thématique retenue pour cette assemblée générale?

«L'économie, c'est le nerf de la guerre. Sans économie, nous ne pourrons pas faire d'aménagement du territoire ni d'écologie pragmatique et responsable. Vouloir agir par d'autres dispositifs que l'économie ? Nous allons droit à l'échec. L'économie est au cœur des dispositifs dans tous les autres secteurs d'activité (industrie, bâtiment, commerce...). Pourquoi la passerions-nous au second rang en agriculture ? Il y a quelques années, la France était au premier rang au niveau européen. Aujourd'hui, elle est en train de rétrograder, la faute à la mise en place de dispositifs restrictifs au niveau français. Ces derniers vont plus loin que les exigences européennes. Nous alertons les Pouvoirs Publics ! Il faut que l'économie soit mise au premier plan. Elle permettra aux agriculteurs de croire en l'avenir et elle assurera le renouvellement des générations. Les jeunes qui veulent s'installer, même s'ils sont passionnés, veulent vivre de leur métier».

Parlez-nous de votre mission à la FNSEA

«La commission «gestion des risques» que je préside a été sérieusement remise en place lors de l'élection de Xavier Beulin. La volatilité des prix, les nombreux problèmes économiques et climatiques du milieu agricole reviennent fréquemment sur le devant de la scène et ont motivé cette décision. Cette commission a pour but de trouver des dispositifs collectifs qui répondent à des préoccupations individuelles. Ma mission consiste également à donner plus d'importance au fonctionnement des FRSEA. Avec la mise en place de la RGPP (Révision générale des politiques publiques), il nous paraissait pertinent que l'échelon régional soit un peu plus mis en valeur».

Votre commission, avec les dégâts liés au gel, doit être beaucoup sollicitée en ce moment...

«Tout à fait. Notons également la grande implication du secrétaire général Dominique Barrault dans ce dossier. Nous demandons à l'État d'être très indulgent sur les contrôles et à Bruxelles de regarder ça avec attention. L'aspect gel est certes assurable, mais au vu de la situation, les compensations dans le cadre de la Pac ne doivent pas être remises en cause, tout comme les MAE qui imposent une rotation des cultures. Même s'ils ont été obligés de changer de cultures, les agriculteurs ne doivent pas être pénalisés. Nous voulons des engagements de l'Etat français et de Bruxelles : la FNSEA demande à ce que les aides soient versées normalement. Nous voulons recueillir des éléments probants, des chiffres précis sur les dégâts, département par département, pour les faire remonter auprès des Pouvoirs Publics. Nous voulons une prise en considération. Un phénomène majeur a impacté plus de 500 000 hectares sur tout le Grand-Est, notamment dans votre région. D'autres pays européens ont été touchés, comme l'Allemagne. A situation particulière, considération particulière. Un rendez-vous a été obtenu avec la commission de Bruxelles en milieu de semaine et j'espère avoir des informations à vous fournir cet après-midi».



Joël Limouzin, vice-président de la FNSEA

Comment s'annonce la prochaine Politique agricole commune?

«Un vrai débat professionnel s'impose. Il va falloir jouer serré pour que le monde du végétal et le monde de l'animal soient préservés. Nous ne devons pas avoir une Pac uniquement axée sur l'aménagement du territoire. La Pac devra répondre aux enjeux alimentaires au niveau mondial. L'Europe a sa place dans ce réel défi. L'agriculture en Europe doit être présente dans le grand échiquier international».

Propos recueillis par Aurélien Genest

Polyvalence EXCLUSIVE

LEMKEN

Semoir SOLITAIR porté
3m, 3,50 m ou 4 m.

Il s'accouple en quelques minutes ...

Avec la herse rotative ZIRKON

Et

Avec le déchaumeur à disques indépendants HELIODOR







Pour vous faire bénéficier de la «maîtrise parfaite de la profondeur et du rappuyage LEMKEN».

21 - contactez :
jerome.boucquemont
@lemken-stoll.fr
OU :
• CRA Varois • CRA Laignes

58 - contactez :
sebastien.defaix
@lemken-stoll.fr
OU :
• Ets Sonimat

89 - contactez :
christophe.steiner
@lemken-stoll.fr
OU : • Ets De Bruin
• Ets Ouanne Agri • Ets MPL Nitry

Positivons notre agriculture

Les chiffres clés de notre filière

- L'agriculture française est la 1ère agriculture européenne.
- L'agriculture française a dégagé un excédent commercial de 12 milliards € en 2011.
- La France compte 500 000 exploitations agricoles
- 53% du territoire est façonné par les agriculteurs.
- 70% des produits alimentaires consommés en France sont produits en France.
- 18% des français vivent dans les territoires ruraux.
- 170 000 jeunes sont scolarisés dans l'enseignement agricole.
- 93% trouvent un job en moins de 6 mois.
- 9 000 jeunes agriculteurs s'installent chaque année. Plus d'un quart ne sont pas issus du milieu agricole.
- La filière agricole (agriculture, agro-alimentaire, agro-industrie, agro-fourniture, services et commerces, enseignement et forestiers) constitue le 2ème employeur de France.
- L'agriculture signe chaque année plus d'un million de contrats de travail.
- L'agroalimentaire, c'est 10 000 entreprises qui emploient 500 000 salariés.

La bio de Pascal Perri



Photo: RMC

Sa vie. 53 ans, économiste et géographe de formation. Titulaire d'un doctorat de géographie sur l'économie des transports.
Ses activités. Dirigeant d'un cabinet de conseil en stratégie spécialisé dans les stratégies Low Cost. Co-fondateur d'une association des entreprises low cost. Enseignant en économie au sein de HEC Paris et NOVANCIA Business School Paris. Producteur de documents économiques pour la télévision.
Les médias. Il fait parti des membres de l'émission «Les Grandes Gueules» sur RMC. Il commente l'actualité économique sur BFM Radio. Il participe aux talks sur CFOOT.
Ses derniers ouvrages. *Les défis du capitalisme coopératif : ce que les paysans nous apprennent de l'économie. EDF, les dessous du scandale. Quatre idées pour renforcer le pouvoir d'achat. Ne tirez pas sur le foot.*

Productions "Auxois Naturellement"

Convention de partenariat avec les hôtels-restaurants



La démarche des *«Productions Auxois naturellement...»*, engagée en 2009 par le Pays de l'Auxois Morvan, vise à valoriser les circuits courts et à favoriser la consommation de produits locaux, intégrant une démarche de développement durable. Par cette signature, le Pays de l'Auxois Morvan met à disposition des consommateurs un outil d'identification différenciée, pour les producteurs du *«made in»* Auxois Morvan. Depuis la mise en œuvre de cette démarche, de plus en plus de produits sont disponibles augmente dans de nombreux points de vente du territoire. Si le nombre de producteurs et de produits disponibles dans de plus en plus de points de vente du territoire, une nouvelle étape du développement de cette démarche arrive. Le Pays de l'Auxois Morvan a souhaité travailler avec les professionnels de l'hôtellerie-restauration, afin de renforcer et développer les liens entre les producteurs du territoire et ces consommateurs finaux. C'est ainsi que les travaux menés avec le Club des Hôteliers Restaurateurs de Haute Côte d'Or ont débouché sur la création d'une convention de partenariat, permettant à l'établissement (hôtel et/ou restaurant) de valoriser son engagement à travailler des Produits *«Auxois naturellement...»*

Le Pays de l'Auxois Morvan a souhaité associer à la 3ème Rencontre entre les professionnels du Club des Hôteliers Restaurateurs et les producteurs locaux pour lancer officiellement cette convention. Patrick Molinoz, président du Pays de l'Auxois Morvan, et Gérard Coupat, président du Club des Hôteliers Restaurateurs de Haute Côte d'Or ont officialisé cette convention à Vitteaux.

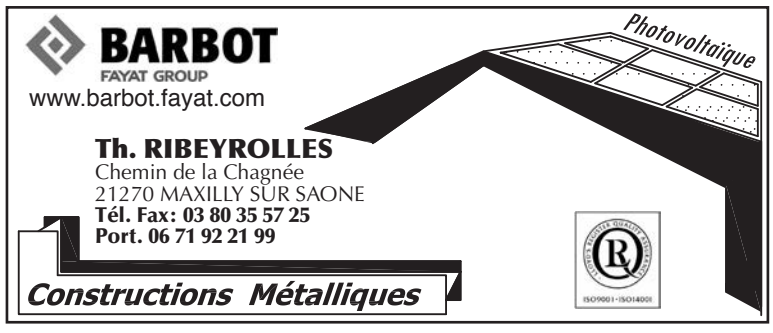
DDT de Côte d'Or

Demande d'aide à l'engraissement de jeunes bovins 2012

A partir de la campagne 2012, une nouvelle aide est mise en œuvre afin d'apporter un soutien à ce secteur de production économiquement fragile et de favoriser l'organisation et la professionnalisation de la filière au travers de la démarche obligatoire de contractualisation des producteurs engraisseurs avec les abatteurs.
Les informations détaillées sur les modalités de déclaration et les conditions d'éligibilité sont à la disposition des éleveurs sur le site internet de la DDT en page d'accueil :
http://www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr/

Les demandes d'aides doivent être parvenues à la DDT au plus tard le 15 mai 2012. Le formulaire et la notice explicative sont téléchargeables sur le site de la DDT Côte d'Or ou sur TelePAC.
Il est rappelé que la demande d'aide à l'engraissement de jeunes bovins n'est pas télédéclarable sous TelePAC. Les éleveurs devront la déposer au format papier auprès de la DDT de Côte d'Or.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la responsable de l'aide à la DDT: Chantal Magnon au 03 80 29 43 20.



Section des Anciens de la FDSEA 21

Vigilance sur les dossiers

Elue à la présidence de la section des Anciens exploitants de la FDSEA 21 en 2011, Suzanne Ferrand présidait là sa seconde assemblée générale, mais la première à laquelle elle a pu imprimer *«sa marque»*.

A l'invitation de sa présidente, Suzanne Ferrand, les responsables professionnels, élus et représentants d'organisations agricoles et économiques, politiques ou sociales, avaient répondu présent pour participer à l'assemblée générale de la section des anciens exploitants de la FDSEA 21. Vincent Delatte, maire de Varois et Chaignot, commune d'accueil de l'assemblée générale et président de la caisse régionale du Crédit agricole Champagne-Bourgogne, était au rendez-vous, comme Paul Billonnet, secrétaire général adjoint de la section nationale des anciens exploitants, président régional de la section Bourgogne Franche-Comté et président de la section 71, Joffrey Rollot, de la Fédération départementale des personnes âgées, Dominique Bossong, président de la MSA de Bourgogne, Fabrice Faivre, président de la FDSEA 21, Bénigne Louet, représentant des bailleurs et Rémi Delatte, député, membre de la commission sociale de l'Assemblée nationale.



Suzanne Ferrand, particulièrement impliquée dans la vie associative, syndicale et communale, met ses connaissances et son expérience des dossiers agricoles et sociaux au service de la section des anciens et des adhérents qu'elle représente.

Une situation fragile souvent remise en question

Avant de passer à la partie plus conviviale (avec déjeuner spectacle et après-midi dansant) toujours très attendue par les anciens exploitants, le programme était chargé et les dossiers présentés ont montré combien la situation des retraités non-salariés agricoles est fragile. *«Le régime agricole est un régime spécial»* comme l'a rappelé Suzanne Ferrand qui encourage *«les futurs retraités à cotiser à la MSA»* pour bénéficier d'un niveau de retraite acceptable. Le dossier des retraites reste un dossier sensible sur lequel les anciens exploitations sont particulièrement mobilisés, l'objectif restant d'améliorer l'existant, de consolider le minimum vieillesse et de poursuivre les efforts pour pallier la disparition de la demi-part fiscale des veufs et veuves. Particulièrement *«remontée»* sur ce dernier sujet, Suzanne Ferrant s'est exclamée : *«Bravo les décideurs ! Vous avez déniché la super niche fiscale, celle qui frappe les plus défavorisés. Nous demandons l'augmentation du revenu de référence, pour remplacer la demi-part supprimée»*.

Le combat syndical toujours d'actualité pour les anciens

Le dossier de la dépendance a beaucoup occupé également Antre préoccupation des anciens exploitations, la charge représentées par les assurances, les négociations avec Groupama pour une remise de 5% n'ont pas abouti, car *«le rapport sinistre / cotisation n'est pas bon»*. Il s'agit maintenant pour Suzanne Ferrand, *«de trouver des solutions destinées à améliorer le rapport cotisation/couverture de risque»* pour permettre aux anciens exploitants de faire des économies. Car, *«en ces temps difficiles, c'est un service que la section se doit de rendre aux anciens exploitants»*.

la section des anciens de la FDSEA 21, qui s'est particulièrement investie sur le volet agricole du *«5ème risque»* compte-tenu de la faiblesse des retraites et de l'isolement des zones rurales... Depuis le coup d'arrêt brutal donné par le gouvernement à ce dossier, la désillusion est à la mesure des espérances *«tous nos espoirs s'effondrent»* regrette Suzanne Ferrand, qui prévient que la section des anciens *«reste vigilante sur ce dossier»*.
Dans l'année 2011, de nouveaux adhérents ont rejoint le mouvement, résultat de la mobilisation de la section sur les dossiers les plus préoccupants, mais aussi de la bonne ambiance d'une organisation qui rassemble aussi pour partager quelques moments forts de convivialité. Le pique-nique annuel se tiendra le 15 juin dans le Châtillonnais et un grand voyage, en partenariat avec la SDAE de Saône et Loire et la SDAE du Rhône, est prévu à la découverte des Fjords de
Norvège. Des stages informatiques sont également programmés pour rester *«connecté»* avec son temps. Enfin, dans la perspective des futures élections à la Chambre d'agriculture, la section des anciens rappelle *«qu'elle aura aussi la charge de contribuer au succès des listes présentées aux différents collèges par la FDSEA et les jeunes agriculteurs»*.

Suzanne Ferrand, dont les engagements professionnels et les mandats sont importants et nombreux, a conclu en rappelant que *«la vieillesse est tendresse, mais le combat syndical est constant, qui impose de défendre nos droits à leur juste valeur»*.

ANNE-MARIE KLEIN

Repères

Une motion pour réagir et agir

Dans une motion, la section des anciens exploitants de la FDSEA 21 en appelle aux Pouvoirs publics :
- pour qu'ils respectent leurs engagement et amènent les retraites les plus faibles à 85% du Smic d'ici 5 ans,
- elle réclame plus d'équité avec le régime général, un accès facilité aux mesures de majorations des plus faibles retraites pour tous les non-salariés agricoles,
- la suppression des minorations pour carrière incomplète si le minimum vieillesse n'est pas atteint, le calcul sur les 25 meilleurs années,
- le relèvement du revenu fiscal de référence de 1000 euros, suite à la suppression de la demi-part fiscale pour les veuves et les veufs,
- une attribution forfaitaire de la bonification pour enfants et son exclusion des plafonds de ressources,
- et en matière de santé, le maintien des services de santé sur tout le territoire avec une prise en charge plus juste de la dépendance.

ASAVPA 58

Objectifs atteints et nouvelles perspectives en 2012

L'Association des salariés agricoles de la Nièvre (ASAVPA58) a tenu son assemblée générale le samedi 14 avril dernier à la mairie de Saint-Saulge.



Les adhérents de l'ASAVPA 58 se sont réunis le 14 avril à la mairie de Saint-Saulge.

Dans son discours d'introduction, Gérard Perry, président de l'ASAVPA de la Nièvre, a rappelé les missions premières de l'association des salariés, à savoir valoriser et promouvoir l'image du métier de salarié de la production agricole, promouvoir la formation des salariés, informer les salariés sur l'évolution de l'agriculture afin de rompre l'isolement dû à leur profession, reconnaître leurs compétences par le mise en place de concours professionnels et participer aux actions diverses avec les Fédérations Régionales et Nationale des ASAVPA.

L'ensemble des actions mises en place en 2011 démontre combien l'ASAVPA de la Nièvre reste active sur le terrain afin de répondre à ses missions. Le bulletin d'information «Le salarié agricole de la Nièvre» continue à être envoyé chaque trimestre à tous les salariés du département. Avec l'aide d'un comité de pilotage composé de salariés viticoles, l'association a organisé son 12ème concours interdépartemental de taille de vignes réunissant 50 participants de toutes les régions. Egalement, une délégation Nivernaise a pris part aux 5ème journées Internationales des Salariés Agricoles à Albi. Nos salariés agricoles se sont frottés à quelques 400 concurrents venus du monde entier pour participer au concours de taille de vigne international, bilan largement positif : «*Les résultats étaient à la hauteur de nos espérance : meilleure équipe, trois parmi les cinq premiers et le titre de champion du monde pour Dominique Wignanitz*». Enfin, certains salariés sont intervenus auprès de publics scolaires ou en orientation professionnelle pour promouvoir les métiers.

Internet et les salariés agricoles

Toujours dans un souci de maintenir une certaine dynamique, les comités de pilotage seront une nouvelle fois réunis pour proposer et réaliser de nouvelles actions de promotion et de valorisation. Se tiendront, notamment, le 1er concours interdépartemental de conduite de matériel agricole, un vide-grange et un marché du terroir. «*Une manifestation longue à mettre en place, nous l'organiserons au printemps 2013*» explique Marie-Aline Saltel, la nouvelle animatrice de l'association. A la suite du descriptif des différents rapports, l'animatrice, est intervenue sur le thème «*Internet et les salariés de la production agricole*» et la présentation du réseau pardessuslahaie.net, réseau social à l'initiative de Trame. Cette intervention s'inscrit bien dans la logique de l'ASAVPA Nièvre : «*Notre association doit continuer à se faire connaître, nous devons attirer de nouveaux adhérents. Une démarche intéressante que nous devrions exploiter par l'organisation de réunions par secteur*». En clôture de cette assemblée générale, le président Gérard Perry a remercié les membres présents. L'apport d'idées nouvelles suscitera des initiatives d'où découleront des activités permettant de continuer les missions que l'association s'est donnée. L'ASAVPA a été créée par et pour les salariés agricoles.

Marie-Aline Saltel – Animatrice ASAVPA 58

En bref

FDSEA 58 Le syndicat cantonal FDSEA de Tannay réélit son bureau

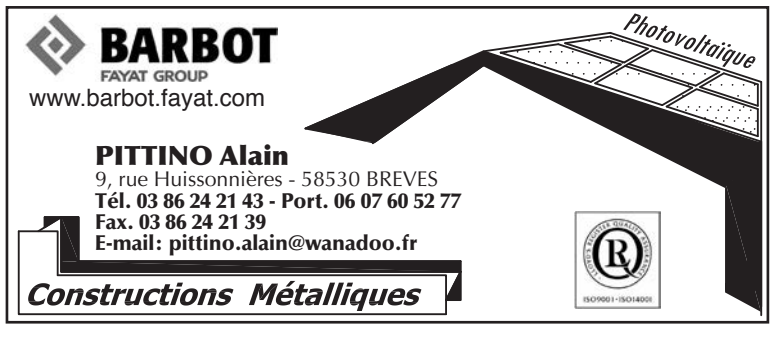
Le syndicat cantonal FDSEA de Tannay a dernièrement réélu son bureau, à l'occasion de sa dernière assemblée générale.
En voici ci-dessous la composition :

Président : Régis Taupin – Commune de Saizy
Vice-président : Romaric Gobillot – Commune de Asnois
Secrétaire : Philippe Guyard – Commune de Saizy
Trésorier : Christian Perreau – Commune de Nuars

Membres :
- **Alexandre Seutin – Commune de Ouagne**
- **Philippe Serveau – Commune de Saint-Didier**
- **Michel Merlin – Commune de Lys**
- **Nicolas Grasset – Commune de Teigny**
- **Philippe Tehepenier – Commune de Saizy**

Vos élus locaux se tiennent à vote disposition. N'hésitez pas à les solliciter. Régis Taupin est joignable au 06 30.91.26.09.

S.L – FDSEA 58



Métiers

La Commission des Agricultrices de la FDSEA 58 à la rencontre des collégiens



Une agricultrice expliquant son métier à un petit groupe d'élèves.

Mercredi 11 avril dernier, le collège Saint Léonard de Corbigny organisait son forum des métiers. Celui-ci avait pour but de présenter aux élèves différentes professions. A cette occasion, de nombreux corps de métiers étaient présents, dont les métiers de la bouche, les métiers de la santé, l'agriculture et le para-agricole mais aussi divers autres activités comme pompier ou mécanicien. La Commission des Agricultrices de la FDSEA faisait partie des invités, afin de présenter le métier d'agriculteur. Les collégiens, de la sixième à la troisième, se sont présentés par petits groupes pour obtenir des informations sur les métiers ou domaines qui seraient susceptibles de les intéresser. En effet, ils voulaient savoir en quoi consiste le travail sur une exploitation, pourquoi avoir choisi cette voie et quelles sont les qualités requises pour exercer ce métier. Garçons et filles se sont montrés motivés et certains souhaitent même s'installer dans le futur. Ce fut une rencontre enrichissante, tant au niveau des professionnels que des collégiens.

M.G - FDSEA 58

Partenariat FDSEA/ERDF

Un partenariat pour et au service des agriculteurs

Après plusieurs rencontres dont une dernière à l'occasion du salon de l'Agriculture, la FDSEA de la Nièvre vient de signer une convention de partenariat avec ERDF.

C'est le 13 avril dernier que cette convention de partenariat a été officiellement signée. A Pougues-les-Eaux, sur l'exploitation du Gaec Tardivon, se sont ainsi retrouvés, représentants syndicaux, en la personne de Jean-Pierre Condamine, ainsi que représentants d'ERDF Nièvre, Sylvie Anne, chargée de communication, et Philippe Deleplace, directeur départemental de l'entreprise désormais chargée du strict acheminement de l'électricité chez particuliers et professionnels, agricoles notamment.

La déclinaison locale d'accords nationaux

A l'origine de cette convention, la signature entre la FNSEA et ERDF France d'un protocole d'accord traduisant des engagements réciproques des deux réseaux à sensibiliser les agriculteurs aux risques électriques dans les exploitations agricoles.

Philippe Deleplace l'a d'ailleurs réaffirmé lors de la signature officielle de ce protocole, même si ERDF œuvre au quotidien pour l'amélioration de la distribution de l'électricité, le risque d'accident perdure et se doit d'être prévenu.

Une sensibilisation essentielle qui sera désormais facilitée avec des temps d'échanges et des phases de communication prévues entre ERDF Nièvre et le réseau syndical de la FDSEA.

Prioriser la fourniture d'électricité

Autre point figurant en bonne place au sein de cet accord, l'engagement d'ERDF de rétablir prioritairement, en cas de coupures d'approvisionnant liées aux intempéries, les exploitations les plus nécessiteuses en matière d'alimentation électrique au premier rang desquelles les exploitations laitières.

Enfin, et grâce à l'établissement de ce partenariat, la profession agricole, au travers de la FDSEA, bénéficiera désormais d'un référent départemental pouvant être sollicité pour toutes questions ou difficultés en matière d'alimentation électrique.

Un luxe dans une période où la qualité de service dans bon nombre de grandes entreprises tend à s'appauvrir. Une véritable avancée pour le monde agricole qu'a tenu à remercier Jean-Pierre Condamine, président de la FDSEA 58 à l'heure de parapher une convention appelée à être dupliquée dans de nombreux départements français à l'avenir.

S.L – FDSEA 58



De gauche à droite : Philippe Tardivon, Jean-Pierre Condamine, Philippe Deleplace, Françoise Benas, représentant madame le maire de Pougues-les-Eaux et Sylvie Anne.

Rendez-vous

La FDSEA de la Nièvre en assemblée générale le 26 avril prochain

La FDSEA 58 tiendra son assemblée générale annuelle le 26 avril prochain à la salle des fêtes de Luzy sur le thème «*Agriculture française et compétitivité*».

Christian Decerle, président de la Chambre d'agriculture de Saône et Loire et ancien membre du bureau de la FNSEA, invité de cette assemblée, interviendra sur les distorsions de concurrence internes à l'Union Européenne, du déséquilibre fiscal à la surenchère environnementale alors que le rapport d'orientation de la fédération traitera de l'organisation économique et de la nécessité pour les agriculteurs de s'organiser pour être compétitifs et performants.

Cette assemblée est ouverte à tous les adhérents et sympathisants du réseau FDSEA/JA inscrits auprès de la FDSEA avant le 20 avril. N'hésitez pas à nous rejoindre !

S.L – FDSEA 58

▶ Au programme

8h30 : Accueil des participants
9h15 : Assemblée statutaire à huis clos
11h00 : Accueil par le maire de Luzy, Jean-Louis Rollot
11h15 : Mot d'accueil du Président de la FDSEA, Jean-Pierre Condamine
11h20 : Intervention de Christian Decerle et débat avec la salle
12h40 : Intervention des personnalités
13h00 : Clôture des travaux et buffet



Christian Decerle, président de la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire et ancien membre du bureau de la FNSEA, sera l'invité de l'assemblée générale 2012 de la FDSEA.



Syndicat de défense du Chaource

«Le Chaource, vous connaissez… ?»

Réunis en assemblée générale, les membres du Syndicat de Défense du Fromage de Chaource ont entériné une campagne de valorisation de leurs productions au travers de spots publicitaires diffusés dès l'automne prochain sur les chaînes de France Télévision



Didier Lincet, producteur fromager à Saligny, près de Sens et président du Syndicat de Défense du Fromage de Chaource

Plusieurs évènements majeurs ont marqué l'année 2011, pour le Syndicat de défense du Fromage de Chaource. Après une dizaine d'années de travail, l'officialisation du nouveau cahier des charges de l'appellation est désormais entérinée. Sur les 80 producteurs de lait engagés dans la filière, 76 ont renouvelé leur engagement et accepté les nouveaux critères qualificatifs, au premier rang desquels : l'autonomie alimentaire des élevages à 75 % sur l'exploitation. Afin de permettre aux éleveurs de respecter ce point du cahier des charges, un travail a été mené avec tous les fournisseurs d'aliments intervenant sur la zone, en partenariat avec les producteurs de luzerne déshydratée, dans le but de mettre à disposition des aliments originaires de l'aire géographique du Chaource.

Optimiser la ressource en herbe

Autre critère important à respecter : l'herbe. Un groupe de travail a été créé en ce sens en partenariat avec la Caiac, les Chambres d'agriculture et Alysé, pour comparer différents systèmes fourragers et optimiser la ressource en herbe dans les rations des vaches. Une mission qui se poursuit cette année, au travers de différentes actions : mise en place d'un observatoire de l'herbe et diffusion d'indicateurs à l'attention des éleveurs, instauration de diagnostics prairiaux, rencontres « *bouts de prairies* ».

Une campagne publicitaire télévisée à l'automne prochain

Autre fait marquant : la labellisation en avril 2011, du Pôle d'Excellence Rurale (PER) Chaource. Outre la réalisation de projets industriels collectifs ou individuels, le dispositif comporte un volet qui permettra de financer la communication de promotion de l'appellation. Une campagne de publicité nationale sera ainsi diffusée du 21 septembre au 7 octobre prochain à la télévision. Pour Didier Lincet, président du Syndicat de défense du Chaource : « *la masse de travail quotidien de tous les acteurs de notre filière pour produire un lait et un fromage de grande qualité n'est pas assez connue et il est vraiment déplorable que l'on ne parle de nous que dans les périodes de crise, qu'elles soient sanitaires ou économiques. Cette campagne de communication devrait permettre de développer la notoriété de notre fromage car selon des études faites ces dernières années, un Français sur deux ne connaît pas l'existence du Chaource. Une réserve de consommateurs qu'il nous faut aller chercher* ». Afin d'accompagner ce projet et renforcer la promotion de l'appellation, les membres du syndicat ont voté une cotisation exceptionnelle de 10 cts €/1000 litres pour les producteurs et de 7 €/tonne pour les fabricants.

DOMINIQUE BERNERD

▶ L'appelation Chaource en 2011

Filière :
76 exploitants producteurs, 4 entreprises de collecte, 7 transformateurs (3 producteurs fermiers, 1 artisan fromager, 3 fromageries industrielles), 2 fromagers affineurs
Lait AOC collecté :
40 708 940 litres (+ 6,8%) auxquels il faut rajouter 368 000 litres de production fermière (+ 9,9%)
Transformation industrielle :
Elle a atteint l'an passé 18 024 700 l, en hausse de 2,9% par rapport à 2010.
Tonnage vendu sous AOC :
2453 tonnes (+ 2,4%). Les déclassements de fromages ont diminué et ne représentent plus que 1,71% du total fabrique (contre 2,01% en 2010)
Total primes éleveurs :
421 402 € HT (+ 1,5%), avec des primes s'échelonnant de 7,27 € HT (pour la moins bonne valorisation), à 16,54 € HT (pour la plus haute).
Détail des primes versées :
Prime d'engagement(64%); prime de qualité (23%); prime de fiabilité (2%); prime de saisonnalité (9%); prime de fromageabilité (2%). A noter qu'en 2011, 47 exploitations sur 80, soit près de 3 éleveurs sur 5 ont eu droit à la prime de saisonnalit et 5 à la prime de fiabilité récompensant les exploitations ayant obtenu la prime qualité au moins 10 mois sur 12.

Ru de Baulche

Avis de consultation du public

Mesures renforcées sur le bassin versant du ru de Baulche, dans le cadre du 4éme programme d'actions en vue de la protection des eaux contre les pollutions par les nitrates d'origine agricole

La qualité des eaux souterraines du département de l'Yonne est fortement impactée par les nitrates, dont une partie provient de l'activité agricole.
En application de la directive européenne 91/676/CEE, le département de l'Yonne est tenu de mettre en œuvre un programme départemental en vue de la protection des eaux contre la pollution par les nitrates.
Le quatrième programme départemental a été arrêté en juillet 2009 pour une durée de 4 ans. Il prévoit la définition de mesures renforcées sur le bassin versant du ru de Baulche, au regard de sa situation dégradée. Le projet d'arrêté complémentaire est soumis à la consultation du public.
Les documents seront consultables pendant les horaires d'ouverture, à la Préfecture de l'Yonne, du 20 avril au 20 mai 2012.
Ils seront également disponibles sur le site Internet de la Préfecture : www.yonne.pref.gouv
Les remarques pourront être consignées dans les registres tenus à disposition sur les lieux de consultation ou adressés par courrier ou courriel à la DDT de l'Yonne :

DDT de l'Yonne - Service de l'environnement - 3 rue Monge
BP 79 - 89011 Auxerre Cedex
Ddt-se@yonne.gouv.fr

DDT 89

ALYSÉ Une rencontre «Bout de prairie» réussie

Le 21 mars 2012 paraissait le premier Herbe Info à destination des éleveurs de la zone ALYSE (Aube Loiret Yonne). Cette nouvelle édition a pour but d'informer les éleveurs sur la pousse de l'herbe. Ces informations sont complétées par des conseils techniques de saison agrémentés d'articles sur la flore prairiale.
L'Herbe Info est envoyé par mail ou par fax tous les 10 jours et mis à disposition sur les sites des chambres d'agriculture de l'Aube, du Loiret et de l'Yonne, et de la CAIAC:
www.aube.chambagri.fr,
www.loiret.chambagri.fr,
www.yonne.chambagri.fr,
www.caiac.fr,

Pour le lancement de cette parution, une rencontre «*bout de prairie*» a été organisée le 12 avril dernier chez Mr Dernadou Didier à Saint Martin des Champs. Ce rendez vous avait comme thème principal la mise à l'herbe. Une douzaine d'éleveurs allaitant était présente autour des techniciens ALYSE pour échanger sur ce thème et aborder des sujets d'actualité tels que l'organisation des pâturages, la sécheresse, les cultures dérobées. Autres thématiques abordées : l'implantation des prairies et les transitions alimentaires.
Un nouveau rendez-vous «*bout de prairie*» sur le thème de la récolte est d'ores et déjà prévu fin avril début mai. La date exacte et le lieu seront communiqués prochainement. Cette rencontre aura aussi pour but de faire un point sur l'évolution des stocks dans un contexte de déficit hydrique déjà très marqué.



Pousse de l'herbe, sécheresse, mise à l'herbe et reconstitution des stocks : telles étaient les thématiques abordées lors de cette rencontre «bout de prairie».

LES CONSEILLERS EN PRODUCTIONS ANIMALES
ALYSÉ YONNE

Groupe DUC

Des résultats économiques en nette amélioration

Les résultats s'améliorent pour le producteur de volailles Duc, à l'issue d'un exercice 2011 marqué par une augmentation du Chiffre d'affaires et une perte nette divisée de moitié. Les perspectives 2012 sont moins encourageantes, s'inscrivant dans un contexte de dégradation de la conjoncture économique au niveau européen.



En octobre dernier, le Groupe Duc inaugurait sa filière Bio dans l'Yonne, avec l'installation de deux premiers bâtiments d'élevage, en Puisaye.

Réuni le 6 avril dernier sous la présidence de François Gontier, le Conseil d'administration du Groupe Duc a arrêté les comptes de l'exercice 2011. Le chiffre d'affaires est en nette progression (+ 12,37%), s'établissant à 180,7 millions d'€. Le secteur Poulet représente plus de 60% des ventes, celui des dindes, 20,86%, les produits élaborés, 12,82%. Dans le même temps, Duc a réduit sa perte nette de moitié, à 1,4 millions d'€ contre 2,9 millions d'€ en 2010, pour une perte d'exploitation courante divisée par six, à 0,6 million d'€ contre 3,7 l'année précédente. L'exercice 2011 aura toutefois été marqué par des tendances contrastées : un 1er semestre difficile, avec un début de fléchissement du marché de la volaille, suivi d'un 2e semestre où le groupe, profitant d'une politique de recentrage de ses activités, a su gagner de nouvelles parts de marché.

Parmi les faits marquants 2011 : la cession d'une usine de produits panés de volailles située dans le Morbihan, au profit du Groupement des Mousquetaires. Une vente qui permet au Groupe Duc de renforcer son plan de recentrage sur le marché des produits frais.
Par ailleurs, en concertation avec la Coopérative Agricole des Fermiers de l'Orléanais, Duc a également mis fin à la commercialisation des poulets fermiers Label Rouge. A noter : un développement significatif des ventes de produits festifs élaborés, enregistré lors de la campagne de fin d'année.
La mise en place d'une nouvelle charte graphique pour les emballages de ses volailles certifiées, permettant au Groupe de renforcer son positionnement de producteur de volailles françaises de qualité, nourries sans utilisation d'OGM, tout en valorisant le savoir faire de ses 300 éleveurs répartis sur le territoire.

Perspectives 2012

Pour 2012, le Groupe Duc prévoit *« un marché de la volaille probablement très perturbé, à l'image de la dégradation de la conjoncture économique au niveau européen »*. Par ailleurs, les conditions climatiques extrêmes rencontrées en février, liées aux craintes de sécheresse actuelles, font craindre un renchérissement des cours des céréales. Une situation qui ne pourra qu'impacter les évolutions du prix des matières premières.

Dans le domaine de l'élevage, Duc devrait finaliser son plan de construction de 40 nouveaux bâtiments pour la filière certifiée et développer une quinzaine de bâtiments, pour sa future filière Bio. Le couvoir de Crest, dans la Drôme, devant pour sa part, monter en puissance et être en pleine capacité de production au cours de l'été prochain.

Président du Conseil d'administration du Groupe Duc, François Gontier a fait la déclaration suivante : *« En 2011, le groupe Duc a poursuivi sa forte croissance et le déploiement de son modèle économique. Cette dynamique, soutenue par la poursuite des progrès réalisés grâce au programme d'amélioration continue, a conduit à une consolidation des résultats. Les décisions d'investissements pour créer une nouvelle filière et l'innovation permanente pour élargir ses expertises, permettent au Groupe Duc, de gagner de nombreuses parts de marché. Tous les efforts réalisés et les résultats obtenus reflètent la capacité de Duc, à s'adapter, malgré un environnement perturbé et à poursuivre sa croissance, tout en maîtrisant ses dépenses. Tous ces acquis lui permettent dorénavant de se positionner durablement comme challenger des grands groupes »*.

Rendez-vous sur
AgriBourgogne.fr

LPA Albert Schweitzer

"Graine de mômes" a bien germé...

Pour sa seconde édition, le festival « Graine de mômes » organisé par les élèves et enseignants du lycée public agricole de Champs sur Yonne a fait carton plein. Les animations mises en place pour un jeune public de 3 à 12 ans auront au total accueilli sur les trois jours, près d'un millier d'enfants.



Pour ces élèves de la section sportive *«Arts du cirque»* du lycée des Chaumes d'Avallon, un seul mot d'ordre : *«rester concentrés»* !

Organisée par les élèves des filières professionnelles du lycée public de Champs sur Yonne, cette nouvelle édition du festival *«Graine de mômes»* aura connu un vif succès. Comme l'an passé, les écoles élémentaires de Champs sur Yonne et des alentours, ont été invitées à découvrir en avant première, la quinzaine d'animations mises en place : ateliers créatifs, spectacles d'ombres, animations extérieures et sportives encadrées…, de quoi satisfaire tout le monde, des *«petits»* de 3 ans aux *«grands»* de 12 ans. Victime de son succès, la manifestation, qui se déroulait cette année sur 3 jours contre une seule journée l'an passé, aura même du refuser du monde ! Les écoles retardataires pourront toujours se rattraper l'an prochain ! Parmi les activités plébiscitées par le jeune public : la piste créée pour l'occasion, où chacun a pu s'aventurer, perché sur des *«vélos incroyables»* et autres *«roulants bizarroides»*.
Pour le directeur de l'établissement, Jean-François Besson, *«les enjeux de cette édition étaient multiples : à la fois valoriser les compétences professionnelles de nos élèves, dans le secteur des services et de l'accueil vente, mais aussi réaffirmer l'ancrage de notre établissement, rattaché au ministère de l'agriculture, dans son environnement, en proposant une déclinaison originale de sa mission d'animation des territoires. Vivre et faire vivre la ruralité de manière positive»*. Après les deux jours consacrés aux scolaires, l'établissement a ouvert ses portes le samedi à un public plus large. L'occasion de présenter le spectacle de création sonore réalisé par la classe de terminale *«Service en Milieu Rural 2»*, sous l'égide d'Henri Ogier, artiste au centre d'art de l'Yonne, *«inventeur»* d'objets sonores. La journée aura été rythmée également par des démonstrations d'élèves de la section sportive *«arts du cirque»*, du lycée des Chaumes d'Avallon. Avant de se clôturer par un concert familial du groupe celtique Ouberet où petits et grands ont pu s'initier aux danses bretonnes.
Coup de chapeau à la centaine d'élèves, tous volontaires et aux enseignants qui les auront aidé dans la préparation de la manifestation. *«Graine de mômes 2012»*, c'est fini ! Et pour ne pas faire mentir le dicton *«jamais deux sans trois»*, rendez-vous l'année prochaine pour la 3ème édition !

DOMINIQUE BERNERD



Non, ce ne sont pas des arcs ! Mais l'un des éléments du spectacle de création sonore présenté par les terminales du lycée de Champs. Moment magique où les sons de nulle part envahissent l'espace…

UPVY

Une nouvelle identité pour une nouvelle dynamique

La problématique de l'eau au menu de l'assemblée générale de l'Union des Productions Végétales de l'Yonne, qui s'est tenue le 5 avril dernier à Auxerre. L'occasion également de présenter aux administrateurs la nouvelle stratégie de communication mise en place.

Le nouveau logo de l'UPVY : un élément orange stylisé représentant à la fois les coopératives et les négoces, encadré de grains de couleurs identifiant la diversité des cultures associée au mouvement et à l'action…

Les Bassins d'Alimentation de Captage (BAC), une nouvelle fois au cœur des débats : la profession souhaite s'organiser à tous les niveaux, afin que les agriculteurs ne se retrouvent pas seuls, face aux arcanes de la réglementation. Un sujet d'autant plus important que l'Yonne compte à ce jour 14 BAC liés à la réglementation Grenelle, ainsi que 130 BAC concernés par le Schéma Départemental d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SDAGE). Le Conseil d'administration a décidé que l'UPVY organiserait avec les agriculteurs concernés, sur le BAC d'Egriselles le Bocage, des réunions afin de proposer des mesures alternatives acceptables, tant sur le plan économique qu'agronomique. Tout en gardant à l'esprit les objectifs de résultat initiaux en matière de qualité de l'eau.

Nouveau logo et nouvelle communication

Si la problématique de l'eau sous sa forme qualitative a été longuement abordée lors de cette assemblée, l'aspect quantitatif n'a pas été oublié. Notamment au travers des risques de sécheresse annoncée et des restrictions qui en découleront. Une situation amplifiée par les dégâts culturaux liés aux fortes gelées enregistrées en février dans le département.

Le président de l'UPVY, Arnaud Rondeau a fait part de ses inquiétudes par rapport aux disponibilités futures de paille cette année. Se dirige t-on vers une nouvelle opération solidarité ? Les pluies tombées jusqu'à présent ne suffiront pas à abonder les nappes phréatiques déjà très dégradées. Une nouvelle cellule sécheresse sera mise en place dès ce mois et la profession devra se montrer vigilante face aux contraintes imposées par l'administration en matière d'irrigation. Née il y une vingtaine d'année, l'UPVY a souhaité redynamiser la structure en se dotant d'une nouvelle identité et d'une stratégie de communication en adéquation avec ses valeurs. Un nouveau logo stylisé, associant à la fois coopératives, négoces et producteurs, entités fondatrices de l'association, vient d'être créé. Par ailleurs une nouvelle stratégie de communication a été mise en place. Objectifs visés : fédérer l'ensemble des acteurs autour des problématiques filières, mobiliser et rendre les adhérents participatifs aux actions menées, être le relais entre la profession et le grand public.

Un exemple de communication réussie

En prolongement de la présentation de cette nouvelle stratégie de communication, est intervenu, Michel Bartolo, directeur d'AgroPithiviers, coopérative céréalière du Loiret, sur le thème de «*la qualité au service de l'image*». Un fait établi : la qualité a toujours fait partie intégrante de la culture d'entreprise, même si elle se doit d'être personnalisée afin de répondre aux besoins de chaque client.

Selon Michel Bartolo : «*il ne faut jamais lier son avenir à un seul client mais plutôt développer des relations privilégiées avec les différents intervenants de la filière et aller au-delà du premier transformateur*». Le but étant d'associer le produit de base, qu'il s'agisse de céréales ou d'oléagineux, à la marque finale du distributeur et ainsi rendre les producteurs fiers du fruit de leur travail.

Il est primordial pour cela, d'instaurer un climat de confiance réciproque, d'où l'importance pour une coopérative, de travailler en amont sur son image de marque. A titre d'exemple, le directeur d'AgroPithiviers a rappelé ce que coûtait à son entreprise les efforts entrepris de communication : 1 € par tonne de céréales vendues ! Une dépense qui est en fait devenue aujourd'hui un investissement indispensable pour l'avenir même de la coopérative.



« Des pas marchant vers l'avenir tout en laissant des traces dans le passé »
Michel Bartolo, directeur de la coopérative céréalière « AgroPithiviers », installée dans le Loiret

DOMINIQUE BERNERD
SANDRINE VATINELLE



Oléoprotéagineux

Réunion régionale Proléa

Une réunion régionale organisée à l'initiative de Proléa, filière française des huiles et protéines végétales, s'est tenue à Appoigny, dans l'Yonne. L'occasion de dresser un bilan des marchés oléoprotéagineux et faire le point sur le secteur des Biocarburants.



Gérard Tubery, président de la FOP et Alain Renoux, membre du Bureau et représentant de la région Bourgogne au Conseil d'administration de la FOP (de droite à gauche).

La réunion qui s'est tenue sous l'égide de Gérard Tubery, président de la FOP (fédération française des producteurs d'oléagineux et de protéagineux), a permis d'illustrer le positionnement de la filière au travers de plusieurs exposés, notamment au travers d'un bilan des marchés.

La production mondiale, tous oléagineuxs confondus est en recul, à 435 millions de tonnes (MnT). Notamment le soja, en diminution dans les deux hémisphères, à 246 MnT (-5%), les USA enregistrant pour leur part une baisse de 8% de leur récolte, à 83 MnT. Pour la seconde année consécutive, recul de la production mondiale de colza, à 59,8 MnT (-2%), en dépit d'une année record au Canada, avec 14 MnT contre 13 Mnt l'exercice précédent. Récolte exceptionnelle pour le tournesol, à 39 MnT (+ 15%), notamment en Russie et en Ukraine. Un volume qui aura pesé sur les cours, en début de campagne. A l'exception du tournesol excédentaire, les bilans mondiaux sont tous revus à la baisse : qu'il s'agisse du soja (fortement déficitaire avec une baisse des stocks de 14 MnT) ou du colza (déficitaire pour la 2ème année, avec -1,5 MnT)

A l'échelle européenne, la récolte 2011 de soja est en baisse, à 19,1 MnT (contre 20,6 en 2010), avec des surfaces en recul et des rendements médiocres un peu partout, à l'image de l'Allemagne : baisse de 30% à 4 MnT. La récolte 2012 sera impactée par des surfaces en baisse de 4 à 5%, ainsi que de mauvaises conditions de semis et des dégâts liés au gel. Surfaces en hausse de 8% pour le tournesol, avec 4,1 millions d'ha et une production record à 8,2 MnT (+ 16%).

En 2011, 7,4 MnT d'oléagineux ont été produits en France, sur une surface de 2,3 millions d'ha. En colza, la récolte progresse de 9% à 5,4 MnT. En tournesol, la hausse de 6% des surfaces conjuguée à de bons rendements (26,2 q/ha en moyenne), permet à la production de dépasser 1,9 MnT (au plus haut depuis 10 ans). La récolte de soja atteint pour sa part 120 000 tonnes, sur des surfaces en baisse de 9 000 ha. Compte tenu d'un disponible inférieur à l'an passé et d'une réduction des stocks de fin de campagne, le bilan prévisionnel en matière de graines de colza est très tendu. Une situation qui contraste avec celui des graines de tournesol, où tous les clignotants sont au vert : hausse de la production, des importations (Mer Noire), ainsi que de la trituration à 1,650 MnT. Après un tassement en début de campagne, on constate une reprise forte du prix des graines en Europe, suite à un bilan soja tendu. Bonne tenue du prix des huiles et tourteaux compte tenu d'une demande soutenue

Développement industriel de la filière

Si aujourd'hui l'équilibre existe en France, entre la capacité de trituration et la production de graines oléagineuses, l'importance est bien de sécuriser en quantité et qualité les approvisionnements des 13 sites industriels présents sur le territoire. Soprol, société holding regroupant les filiales du Pôle Valorisation des Oléagineux (Saipol, Diester Industrie, Oleon et Novance), a réalisé en 2011 un chiffre d'affaires de 5 milliards d'euros. Si l'activité est encore majoritairement française à 62 %, la zone Mer Noire tend à se développer, du fait notamment d'un fort potentiel de productions pour les marchés oléagineux (15 MnT tournesol et colza). Un développement qui s'élargit au Maghreb et à l'Afrique de l'Ouest : un bassin de consommation important avec une moyenne de plus de 20 kg d'huile par habitant et par an. Année difficile en 2011 pour le marché du Diester, suite à une loi votée en mai 2010, autorisant l'incorporation *«double comptage»* de certains déchets ou sous produits. Avec pour effet de voir ramenée la production d'ester à 1,45 MnT (pour un potentiel de 1,9 MnT). Le plafonnement de la mesure à 0,35 % d'incorporation, décidé par les autorités en 2012, a permis de regagner 500 000 tonnes de marché.

Autre nouveauté cette année, avec la mise en place de critères de durabilité, obligeant toute la filière à être tracée et certifiée. Désormais, les biocarburants incorporés devront être physiquement *«durables»*, pour permettre aux pétroliers d'être exonérés de la taxe généralisée sur les activités polluantes (TGAP).

DOMINIQUE BERNERD

Bassins d'alimentation de captage

La profession organise la riposte

Au programme de la dernière session de la Chambre régionale d'agriculture : les bassins d'alimentation de captage. L'engagement pris d'élaborer une stratégie régionale permettant de mieux adapter les décisions à la réalité agronomique et économique du terrain a été tenu. Etienne Henriot a présenté les premiers résultats d'un travail collectif , au service d'une meilleure prise en compte des enjeux agricoles.

«Il ne s'agit pas de s'opposer, mais de trouver des synergies pour avancer dans la recherche de solutions concertées avec tous les acteurs concernés par les bassins d'alimentation de captage et en tout premier lieu les agriculteurs». En présentant la session de la Chambre régionale d'agriculture un premier schéma d'organisation professionnelle sur le sujet très discuté des BAC, Etienne Henriot a clairement fait ressortir qu'il s'agissait avant tout *«d'anticiper pour ne pas subir»*.

La proposition présentée et validée par la Chambre régionale s'inscrit dans une démarche de réflexion nationale engagée par la profession agricole, relayée en région et qui sera déclinée sur le plan départemental.

C'est une proposition d'action collective où *«chacun tient sa place»*, le syndicat majoritaire comme force de propositions, les Chambres d'agriculture et les OS pour l'accompagnement technique et le suivi économique.

Le cadre actuel des études réalisées pour la protection de la dernière tranche des bassins d'alimentation de captages intéresse une vaste portion de terres agricoles en production.

Repredre l'initiative en amont.

A la diversité des situations sur le plan local, s'ajoute la diversité de traitement des agriculteurs qui n'ont pas souvent la main sur de tels dispositifs. Il fallait donc reprendre l'initiative, explique Etienne Henriot et permettre aux agriculteurs d'être acteurs à part entière de la démarche le plus en amont possible. Une réflexion commune s'est donc engagée au plan régional, qui a réuni le syndicalisme majoritaire (FRSEA), la Chambre régionale d'agriculture et les organismes économiques, dont les coopératives, pour dresser le constat de la situation, en analyser les effets et évaluer l'impact des décisions de protection des captages prioritaires, sur le plan agronomique et économique.

«L'idée» précise Etienne Henriot, *«c'est que les agriculteurs soient associés dès le début à l'étude»*. Le dispositifs seraient déployés sur le plan local, tout en permettant au plan régional d'avoir une vision d'ensemble de tous les BAC de Bourgogne et d'échanger avec les instances administrative régionales : DREAL, DRAAF, Agences de l'eau.

En travaillant très en amont, avant que les décisions ne s'imposent, la profession va pouvoir préciser le message agronomique et communiquer sur les enjeux économiques, avec un objectif : éviter le gel des territoires, y compris dans les zones les plus sensibles, où le partage des expertises et des expériences peut permettre d'avancer sur des solutions économiquement viables et acceptables sur le plan environnemental.

ANNE-MARIE KLEIN



Etienne Henriot a présenté les premiers éléments de réflexion issus du travail mené en commun entre la FRSEA, la Chambre régionale d'agriculture et les organismes stockeurs, afin que les agriculteurs ne se soient plus mis au pied du mur des décisions résultant des études menées pour la protection des bassins d'alimentation de captage.

Session de la Chambre régionale d'agriculture

La méthanisation en questions et réponses

Lors de la dernière session de la Chambre régionale d'agriculture à Jalogny, un point d'étape a été réalisé par Bertrand Aucordonnier de l'Ademe. Le dossier méthanisation, au contraire du photovoltaïque, jouit selon ce dernier *«d'une dynamique positive»*, mais...

La méthanisation a le vent en poupe et bénéficie de soutiens qui font défaut aux projets photovoltaïques, c'est un atout. Mais l'approche des projets reste complexe, du fait de situations extrêmement diverses et du manque de recul par rapport aux spécificités du territoire français et des *«gisements»* hexagonaux (le *«modèle»* allemand a ses limites). Le spécialiste de l'Ademe dégage trois grands types de projets :
- petit projet agricole : environ 2000 tonnes de matières issues principalement des déjections animales et permettant de chauffer trois ou quatre maisons,
- projet agricole réunissant les déjections de plusieurs exploitation à hauteur de 10 000 t. de matière, auxquelles s'ajoutent des co-substrats, avec chauffage d'une dizaine de maisons,
- projet centralisé de plus de 10 000 tonnes comprenant les déjections de plusieurs exploitations, des co-substrats et englobant une récupération de la chaleur produite pour un chauffage collectif (industriel ou village).

Il ne suffit pas de disposer d'un gisement de matières (déjections et co-substrats) encore faut-il pour qu'un projet aboutisse que tous les produits de la méthanisation soient valorisés : l'énergie produite et le digestat, le tout devant s'intégrer à un environnement donné, répondre à une réglementation précise et trouver les financements adéquats. Les exemples d'installation réussie montrent que l'une des clés réside aussi dans la motivation des porteurs de projets qui doit être à toute épreuve et leur disponibilité. Les plus petits dossiers peuvent aboutir en un an, mais des projets plus ambitieux peuvent demander cinq à six années avant de trouver leur concrétisation sur le terrain. Etant entendu que *«la taille ne fait pas la rentabilité d'un projet»*. Le temps de retour brut d'un investissement compris entre 500 000 et 2 M€ pour des installations agricoles peut être de six à huit ans. La recette de vente d'électricité étant garantie sur 15 ans.

Des freins à lever

En Bourgogne on compte actuellement deux installations en démarrage, deux installations en construction, quatre projets en cours d'étude ICPE et une grande diversité de dossiers de 30 à 600 Kwelec, en fonction des exploitations concernées. Le Gaec des Plots, dans la Nièvre (640 ha, 300 charolaises, engraissement et production de volailles) valorise ainsi 7500 t. d'effluents d'élevage (dont 4000 t. fumier allaitant), 1000 t. de graisses d'IAA pour produire 370 KWelec et chauffer le poulailler et des habitations, pour un montant d'investissement de 2,8 millions d'euros, ayant bénéficié de 40% d'aides.
A l'opposé, le projet de la Pierre qui Vire, dans l'Yonne (170 ha, 70 VL, 70 chèvres avec transformation à la ferme) valorise 1 600 t. d'effluents d'élevage et 150 t. d'issues de céréales pour produire 30 Kwelec utilisés par les fromageries et les habitations. L'investissement s'élève à 470 000 euros bénéficiant de 50% d'aides.
Enfin, la ferme de Jalogny, où se déroulait la session de la Chambre régionale d'agriculture, participe activement à un projet de méthanisation en cours d'élaboration : le projet biogaz Cluny-Jalogny. Un projet territorial et collectif réunissant cinq porteurs de projets : la ferme et l'EARL Montbésalers (pour 3000 t d'effluents d'élevages allaitants) la commune de Cluny, le Sirtom (ordures ménagères et déchets) et les haras nationaux. Ainsi que des partenaires comme des agriculteurs, une Cuma, des éleveurs équins des entreprises d'IAA... Ce projet qui s'élabore depuis 2008 a connu plusieurs scenarios et doit encore surmonter quelques difficultés juridiques et techniques pour aboutir. Les principaux freins restent l'accès à des substrats méthanogènes pérennes et la possibilité de valoriser la chaleur auprès de bâtiments communaux ou privés (réseau de chaleu)r, l'accès à une surface d'épandage compatible avec la production de digestat et enfin, le montage et les sources du financement.

AMK

Visite en Savoie

Les agriculteurs bourguignons à la découverte de la "petite" méthanisation

Le 8 mars dernier, 23 bourguignons se sont retrouvés au lycée agricole de la Motte-Servolex (Savoie 73) pour une journée technique organisée par la Chambre d'Agriculture de Bourgogne sur le thème de la méthanisation infiniment mélangée.

Parmi les 23 personnes qui ont participé à cette journée technique, on comptait des agriculteurs-éleveurs de la Nièvre, de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire, des techniciens des Chambres d'agriculture de Bourgogne, des agents des collectivités territoriales de Saône-et-Loire, de la DDT 71 et des responsables de l'Ademe Bourgogne, signe que la méthanisation est de plus en plus envisagée dans le cadre de projets territoriaux.
Au cours de cette journée, les agriculteurs ont pu visiter l'unité de méthanisation du lycée agricole ainsi que son système de séchage solaire de fourrages et poser toutes leurs questions au responsable de l'exploitation. Ce méthaniseur a démarré en juillet 2011 et "digère" annuellement près de 2 400 tonnes de matière (fumier de bovin, lisier, drèches de pommes, issues de céréales, déchets d'industrie agro-alimentaire, etc.). L'électricité produite par la combustion du biogaz émis par la matière est revendue en intégralité au réseau ERDF. La chaleur sert à chauffer le digesteur à une température avoisinant les 38°C ainsi que les serres horticoles, l'eau de la fromagerie, le laboratoire pour l'élevage d'escargots et les bureaux de l'exploitation du lycée.

L'après midi a été consacré à la visite de l'unité de méthanisation de l'EARL Mercier à Esserts-Blay (à proximité d'Albertville). Cette unité, plus importante en volume, "digère" plus de 8 000 tonnes de matière et se différencie par sa technicité et sa technologie. En effet, il s'agit d'une cuve en acier inoxydable, n'ayant pas de post-digesteur. Les matières principales entrantes pour alimenter le digesteur sont le lisier et le fumier d'un troupeau de 250 vaches de race Abondance et Tarine ainsi que le lactosérum provenant de la fromagerie située à proximité. Les eaux brunes et blanches de la salle de traite sont également ajoutées à ce mélange.



Après la visite des installations du lycée agricole, la délégation bourguignonne a pu découvrir l'unité de méthanisation de l'Earl Mercier.

Les deux exploitants reconnaissent que gérer un méthaniseur est aussi astreignant que de s'occuper d'un troupeau de bovins, c'est-à-dire que cela représente un travail quasi quotidien d'au moins 30 minutes.
Grâce à la participation financière de leurs partenaires (Adeùe, Conseil régional de Rhône-Alpes, Conseil général de Savoie, etc.), ces éleveurs estiment un retour sur investissement entre 7 à 9 ans, la méthanisation étant un projet à long terme.

▶ En savoir plus...

Rendez-vous pour une prochaine journée en Vendée courant le mois de mai afin de découvrir un autre procédé de méthanisation, la méthanisation par voie sèche.

BAPTISTE GILLOT

Pour plus d'information sur la méthanisation, contactez le relais Agri-Energie de votre département ou Baptiste Gillot à la Chambre d'agriculture de Bourgogne au 03.80.48.43.41 ou par mail à l'adresse suivante : baptiste.gillot@bourgogne.chambagri.fr **ainsi que Bertrand Aucordonnier, responsable méthanisation à l'Ademe Bourgogne au 03.80.76.89.76 ou par mail à l'adresse suivante :** bertrand.aucordonnier@ademe.fr **.**

Brûlage

L'interdiction de brûlage va mettre le feu

Une circulaire émise par les ministères de l'Écologie, du Travail et de l'Agriculture en date du 18 novembre 2011 prévoit l'interdiction totale de brûlage à l'air libre des déchets verts agricoles. Le déchiquetage ou le dépôt de ceux-ci en déchetterie sont préconisés. Un dossier qui ne passe pas et qui, en matière environnementale, est la goutte d'eau qui fait déborder le vase.

Il y a d'abord eu les fossés, puis le défrichement sans parler des méthodes indélicates de conduite des dossiers environnementaux dans le département ces dernières années. Nous avons désormais l'interdiction de brûlage des déchets verts agricoles à l'air libre ! Responsable selon les termes de la circulaire encore non parue au Journal Officiel, de troubles de voisinage générés par l'odeur et la fumée, le brûlage à l'air libre des déchets verts (taille de haies …) est source d'émission de substances polluantes (gaz et particules) nécessitant une restriction des pratiques. Les préfets de département sont par ailleurs chargés depuis décembre dernier de la mise en œuvre de cette énième réglementation.

« Cette fois, c'est le bout du bout !!! »

Nous savions que le bon sens n'était plus de ce monde depuis que le Grenelle de l'environnement avait conféré à des personnes ne représentant qu'elles mêmes les « tous pouvoirs » en matière environnementale dans ce pays … Mais d'en arriver à exiger de mettre tous les tracteurs de la Nièvre sur les routes pour rouler les déchets verts des exploitations vers les déchetteries… Le bilan écologique de tout cela risque d'être bien lourd ! Estimons nous donc heureux d'avoir arrêté suffisamment tôt les études …

Il n'en reste pas moins que l'accumulation de règles dénuées de sens excède et que cette fois-ci le seuil critique est atteint. Ras le bol des excès de zèles de l'administration. Ras le bol de voir l'agriculture et ces travailleurs systématiquement stigmatisés par des bobos s'agglutinant chaque jour dans les bouchons des grandes agglomérations et inondant quotidiennement l'atmosphère de gaz d'échappement dont la nocivité n'est plus à prouver. Ras le bol enfin, d'éternellement discuter avec des personnes souhaitant avancer dans la direction qu'ils considèrent comme étant la bonne, sans le moindre compromis, sans le moindre bon sens. Nous sommes au bout et il faut y mettre un terme.

C'est ainsi, que les responsables FDSEA, réunis en bureau le 12 avril dernier, ont décidé d'une action syndicale qui marquera les esprits ! Dès cette semaine, Jean-Pierre Condamine rencontrera le Préfet et lui demandera de bien vouloir revenir sur les aberrations prévues par la circulaire. Si au 16 mai prochain rien n'est fait, les milliers de mètres de cubes de déchets verts des exploitations agricoles de la Nièvre non brûlables seront déversés dans les rues de Nevers.

Le réseau est prêt, les agriculteurs sont excédés et si il faut opposer à l'obstination l'action syndicale nous le ferons. Et soyez assurés qu'en l'état actuel des choses, il nous est inutile d'inciter les agriculteurs à se mobiliser. Le seuil critique est atteint et si rien n'est envisagé, Nevers pourrait bien prendre les allures, d'ici trois semaines, d'une déchetterie à ciel ouvert.

FDSEA 58

Communiqué

Face aux 600 000 ha détruits par le gel, les producteurs de blé attendent des décisions

Philippe Pinta, président de l'AGPB, avait alerté Bruno Le Maire dès le 21 mars dernier sur l'ampleur des conséquences du gel de février qui a frappé les grandes régions céréalières du quart Nord-Est de la France. Depuis cette date, la gravité du phénomène s'est largement amplifiée et atteint selon Arvalis près de 600 000 ha, majoritairement doublé (350 000 ha).
Cette situation totalement inédite justifie une véritable prise en compte par le gouvernement et des décisions de soutien immédiates :

1• **Déclaration de l'état de *catastrophe climatique*** qui reconnaisse officiellement un phénomène climatique majeur par son ampleur et ses conséquences.

2• **Avance de paiement des aides PAC au 16 octobre 2012 a**u lieu du 1er décembre 2012.

3 • **Aide exceptionnelle de 100€/ha,** représentative d'une contribution au coût du nouveau semis. Différents canaux financiers sont imaginables y compris l'éxonération de la taxe sur le froncier Non Bâti (TFNB).

4 • **Aucune inéligibilité des aides PAC ni pénalité pour les cultures affectées par le gel,** en cas de contrôle.

5 • **Adaptation des obligations et paiement effectif de la Mesure Agro-Environnementale dite «aide rotationnelle»** au titre de 2011/2012.

6 • **Aménagement des conditions d'emploi de certains produits,** nécessaires à une conduite normale de la nouvelle culture de remplacement semée et au respect de certaines MAE.

«*Face au désarroi des producteurs qui pourront perdre jusqu'à 500€/ha, l'heure doit être à la décision, à Paris comme à Bruxelles*» a déclaré Philippe Pinta, président de l'AGPB, à l'issue du conseil d'administration tenu à ce jour.

AGPB

En bref

JA de Bourgogne Franche-Comté Nouvelle organisation, nouvel élan

L'assemblée générale des Jeunes Agriculteurs de Bourgogne Franche-Comté s'est tenue les 26 et 27 mars à Noidans-le-Ferroux. Un rendez-vous incontournable et réussi pour organiser la nouvelle vie des régions.

Les JA de Bourgogne et Franche Comté étaient particulièrement nombreux à se retrouver lundi 26 et mardi 27 mars, pour leur assemblée générale ; la dernière pour JA BFC et la première pour les nouvelles régions ! Ces dernières correspondent aux régions administratives et existaient déjà mais uniquement sur le RGA, Renouvellement des générations en agriculture. Dorénavant, elles assureront également les dossiers syndicaux et auront donc un poids syndical régional plus important.
Au sein du réseau JA, cette nouvelle organisation s'intitule Réso'RGAnisation, ce qui signifie nouvelle organisation du réseau JA au service du RGA. Elle facilitera l'engagement des responsables et permettra une meilleure lisibilité de notre réseau.
L'assemblée générale a été l'occasion de travailler aux nouvelles missions des équipes régionales Bourgogne , et Franche Comté et à leur fonctionnement interne. Les régions administratives seront reconnues pleinement au congrès JA qui se déroulera à Besançon en juin.
Gageons que cette nouvelle organisation assurera une encore meilleure mobilisation des responsables JA.



Réseau EcoPhyto

Visite de parcelles

A l'issue de la présentation, dans le cadre de la semaine du développement durable, des essais de réduction d'intrants menés par l'exploitation agricole du lycée La Brosse, une visite des parcelles concernées a été effectuée

Ont été visitées les parcelles des Plateaux (terres superficielles à cailloux), où se situent essentiellement les essais menés. A l'exception du chanvre, pas encore semé, chaque culture a ainsi pu être observée.

1er arrêt sur une parcelle d'orge de printemps au stade deux feuilles, passée à la herse étrille une
première fois, pour détruire les adventices (renouées) présentes au stade cotylédons. Un moment privilégié pour les détruire avec ce type d'outil. Une parcelle d'orge de printemps a été désherbée l'an passé, avec deux passages de herse étrille, permettant ainsi de faire l'impasse en herbicide. Aucun fongicide n'avait alors été réalisé, ce qui a permis d'obtenir un IFT de 0 pour cette culture. L'essai sera renouvelé cette année. La fertilisation apportée sur la parcelle visitée, n'a pu être encore valorisée, faute de conditions pluviométriques.

2ème arrêt dans une parcelle de pois de printemps en train de lever. Aucune intervention réalisée sur cette parcelle pour l'instant. Un passage de herse étrille est prévu également, suivi d'un passage avec herbicide si besoin, en fonction de l'efficacité du passage en mécanique.

3ème arrêt sur une parcelle de blé ayant peu souffert du gel du fait de la résistance de la variété utilisée. Un herbicide a été réalisé en sortie d'hiver compte tenu de la présence d'adventices (vulpins notamment). Le précédent était du chanvre : une culture intéressante, qui laisse une bonne structure du sol à la suivante. Ont été réalisés 2 apports d'azote : si le premier a pu être valorisé grâce aux dernières pluies, le second ne l'est pas encore pour les mêmes raisons que l'orge de printemps.

4ème arrêt sur une parcelle d'orge d'hiver ayant plus souffert du gel (une zone exposée nord où l'on enregistre une forte disparition de pieds). Semis autour du 15 octobre, comme pour le blé. Un herbicide a été réalisé dès l'automne, la parcelle est propre et ne sera pas redésherbée. Un insecticide a également été réalisé à l'automne contre les pucerons, pour cause d'une présence prolongée dans la parcelle (automne et début d'hiver doux). Un fongicide sera réalisé sur la culture de manière systématique du fait de maladie explosive sur l'orge. Ont également été réalisés 2 apports d'azote.

5ème arrêt sur une parcelle de colza ayant particulièrement souffert du gel (disparition de pieds et peu de production de biomasse), avec un potentiel de rendement affecté. Aucun désherbage chimique réalisé, du fait d'un nombre de pieds de colza important à l'automne, ce qui permet de concurrencer les adventices. Pour autant, la parcelle est propre. Trois insecticides ont été réalisés, pour lutter : contre les charançons du bourgeon terminal, les charançons de la tige et dernièrement, contre les méligèthes. Aucun fongicide n'est prévu sur la culture. La fertilisation a été apportée dans sa totalité, soit 80 unités, cette culture bénéficiant d'un précédent pois qui restitue l'azote et d'un apport de fumier avant semis. Toutes les intercultures sont travaillées mécaniquement pour détruire au mieux les levées d'adventices et faire des faux semis, à l'exception des cultures de printemps où ont été mises en place des CIPAN (moutarde ou vesce mélangée à de l'orge). Un labour étant réalisé systématiquement avant une culture de printemps et avant des pois, afin de détruire les Cipan.

ALICE DEMOLDER
CONSEILLÈRE GRANDES CULTURES
CHAMBRE D'AGRICULTURE 89

Pac 2012

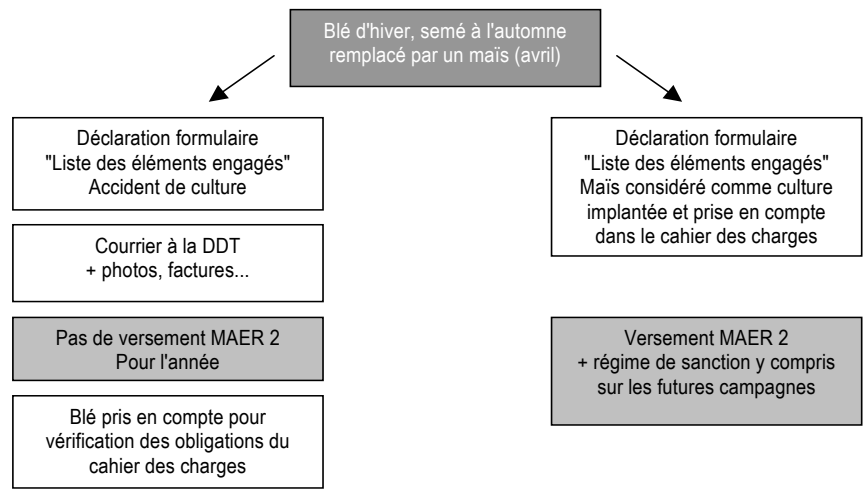
Conséquences du gel des cultures sur votre déclaration pac dans l'Yonne

Les effets du gel ont présenté de grandes disparités selon les cultures, les régions ou les parcelles.

Aides directes du 1er pilier et conditionnalité

	Conséquences DPU	Conséquences Aides couplées	Dossier PAC	Conséquences BCAE (entretien minimal des terres)
Scénario 1 : Culture non levée Sans re-semis	Non admissible	Non éligible	Code culture : AU	
Scénario 2 : Dégradation partielle de la culture/densité faible	Admissible Sous réserve du respect de l'entretien minimal	Critères liés à la production Ex : si prime supplémentaire protéagineux, nécessité de "maintien dans un état normal de croissance"	Code de la culture	Nécessité de maîtriser les adventices
Parcelle en protéagineux gelés (*)	Admissible	Non éligible	"PR" (autres protéagineux)	Nécessité de maîtriser les adventices
Parcelle en protéagineux non gelés	Admissible	Eligible	Code culture pour la partie non gelée	

Rappel du cadre actuel en matière d'accidents de culture pour la MAER 2010
Pour les agriculteurs engagés en MAE rotationnelle ayant subi des dégâts de gel sur leurs cultures ("accidents de culture") et ayant ressemé, un choix s'impose (pour exemple) :



Attention au respect de la part de culture majoritaire et la part des 3 cultures majoritaires et du gel par rapport aux surfaces engagées.

Selon nos estimations du 1er avril 2012, dans l'Yonne, plus de 127 000 ha ont été impactés par le gel:

- Plus de 46 000 ha ont été détruits dont 11 % des parcelles de blé, 44 % des orges et 8 % des colza.
- 81 200 ha ont été touchés dont 37 % des parcelles de blé, 38 % des orges d'hiver et 13 % des colza.

A l'heure de la déclaration PAC, des choix stratégiques sont à réaliser. Vous trouverez ci-après les documents nécessaires à votre prise de décision et nous restons à votre disposition pour toutes questions.
Contactez Catherine Bonin au 03 86 34 23 41.

Lors du comité de suivi "conditions climatiques" du 12 avril, Bruno Lemaire a confirmé que les aides PAC découplées seront versées malgré les destructions par le gel. Il suffit que les adventices soient correctement gérées.

Contact : votre conseiller Chambre d'agriculture, Grandes cultures
Contact MAE territorialisée : Tiphaine Trousson au 03 86 94 22 21

Documents à télécharger sur www.yonne.chambagri.fr

- Note du ministère concernant la prise en compte des conséquences du gel hivernal dans la PAC (1er et 2ème pilier).
- Communiqué de presse MAER 2
- Attestation MAER 2
- Cahier des charges MAER 2

CHAMBRE D'AGRICULTURE
DE L'YONNE

PORTES OUVERTES
VENEZ DÉCOUVRIR LE ROBOT DE TRAITE LELY ASTRONAUT A3 NEXT



VOUS DÉCOUVRIREZ AUSSI LE ROBOT D'AFFOURAGEMENT LELY JUNO, LA BROSSE À VACHES LELY LUNA ET LA PORTE DE PÂTURAGE LELY GRAZEWAY

Le samedi 28 et le dimanche 29 avril 2012 à partir de 10 h
Au GAEC SAINT LEGER • 7 rue Haute
21270 SAINT LEGER TRIEY

NOS PARTENAIRES
CHAMPAGNE BOURGOGNE BANQUE ET ASSURANCES
Interval
GIACOMEL

Fléchage à partir du bourg

www.lely.com

innovators in agriculture

Lely Center • Agriculture et Robotique Bourgogne SA • 6 rue Carnot • 89310 NITRY
E-mail : dbeaudet@nit.lelycenter.com • Renseignements : Didier Beaudet : 06 20 29 88 05

Cetiom

Les points clés de la conduite du soja

Le soja demeure une culture agronomiquement très intéressante pour nos régions et facile à conduire, même si sa "nouveauté" peut être un frein à son introduction dans les exploitations pour certains agriculteurs.



Légumineuses subissant peu d'agressions sanitaires, elle s'insère bien dans les rotations et permet de rompre les cycles des bioagresseurs des autres cultures tel la chrysomèle sur maïs. Son introduction dans les exploitations est à raisonner en termes de compromis entre intérêt économique propre et intérêts agronomiques toujours difficiles à évaluer économiquement en fonction des avantages au niveau de la rotation.

Une culture adaptée aux sols de la région mais qui nécessite l'inoculation

Le soja est adapté à la plupart des sols de la région, seuls des sols très calcaires, avec des teneurs supérieurs à 10-15 % risquent de contrarier son développement, en induisant des carences ferriques et une mauvaise fixation symbiotique de l'azote. Cette fixation symbiotique est la voie à privilégier pour satisfaire les besoins importants en azote - de l'ordre de 10 unités par quintal - qui se retrouvent pour près de la moitié dans les protéines des graines de cette légumineuse. Elle passe par l'inoculation des parcelles en bactéries fixatrices qui ne se trouvent pas naturellement dans nos sols. Aujourd'hui les inoculum proposés (voir l'évaluation des produits en ligne à l'adresse : www.cetiom.fr/soja/cultiver-du-soja/inoculation/) qui sont associés aux graines au moment du semis montrent à la fois efficacité et souplesse d'emploi. Eviter toutefois les situations particulières à très fortes disponibilité en azote (> 80 unités) au moment des semis qui contrarieraient la mise en place de nodules efficaces sur les racines.
La fertilisation PK est à raisonner dans le cadre de la rotation, sachant que les besoins du soja sont modérés, un apport de 40 unités suffit en sol correctement pourvus.

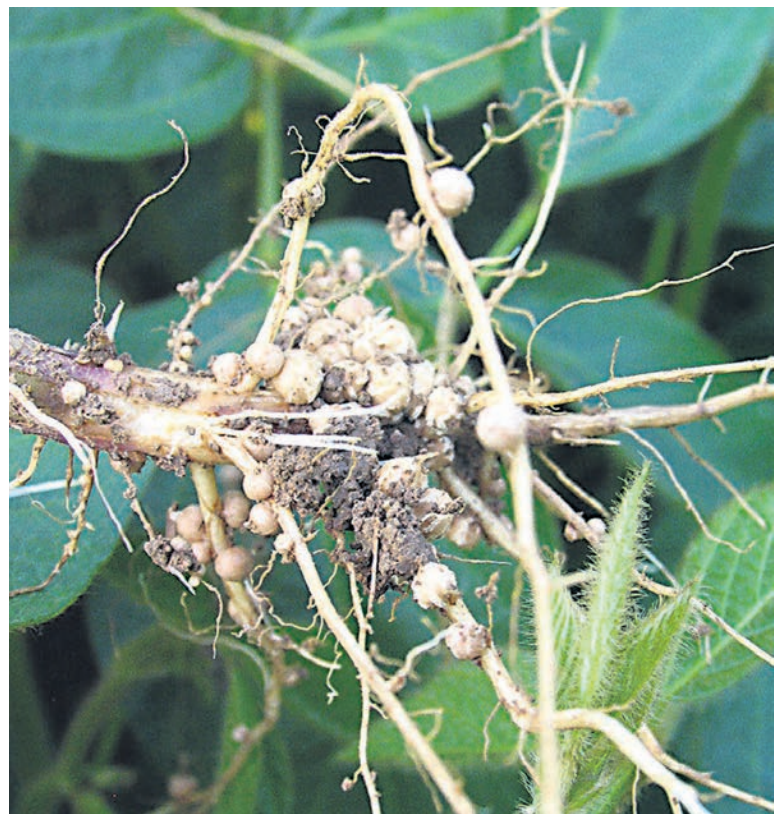
Savoir attendre que le sol se réchauffe suffisamment pour réussir l'implantation

Attendre que la température du sol atteigne 10°C à 5 cm avant de semer permet d'obtenir une levée franche et rapide, meilleure parade aux agressions parasitaires, pour des semis qui peuvent intervenir du 20 avril au 20 mai. Le groupe de précocité est à adapter aux conditions climatiques locales: groupe I et II sur la Drôme, groupe 0 en remontant la vallée du Rhône jusqu'en plaine de Lyon, groupe 00 dans zones plus froides: vallées alpines, Ain ainsi que la Bourgogne et la Franche-Comté, groupe 000 pour les régions plus au nord.
La densité de semis est à moduler selon le groupe de précocité et la conduite (en sec ou irriguée) pour tenir compte des capacités de compensation. Les objectifs de peuplement vont de 500 000 plantes par ha pour les variétés précoces (groupe 00) à 300 000 pour les variétés tardives (groupe II), pour des écartement pouvant varier de 15 à 40 cm, selon le type de semoir utilisé sachant que les semoirs pneumatiques de précision génèrent des levées plus régulières.

La disponibilité en eau de la floraison au grossissement des grains : facteur clé de la production

Les besoins en eau avant floraison sont limités et une trop forte disponibilité sur juin peut même être contre-productive, conduisant à un développement végétatif excessif entrainant ensuite des coulures, à bien intégrer dans le raisonnement de l'irrigation. Par contre, à compter de l'apparition des premières fleurs (fin juin) jusqu'au grossissement des graines des gousses les plus hautes (ce qui correspond au stade R7 – premières gousses formées virant au brun) début septembre, la bonne alimentation en eau est le facteur clé du rendement et de la teneur en protéines (avec la variété). Les meilleures performances sont ainsi obtenues dans les sols profonds et/où en conduite irriguée, indispensable pour les sols à faible réserve. Le Cetiom a développé Irrisoja, basé sur la tensiométrie, outil d'aide à la décision pour déclencher la première irrigation et les renouvellements, disponible gratuitement à l'adresse http://www.cetiom.fr/outils/detail/outils/9/ qui permet de gérer 2 grands types de situations : sol à faible réserve et sol profond.
En conclusion, la récolte doit intervenir dès que possible après la maturité pour limiter les pertes. Une attention toute particulière est nécessaire pour ramasser les gousses les plus basses dont la hauteur est la résultante d'une donnée variétale à croiser avec la structure du peuplement.

D. Chollet L.M.Allard - CETIOM





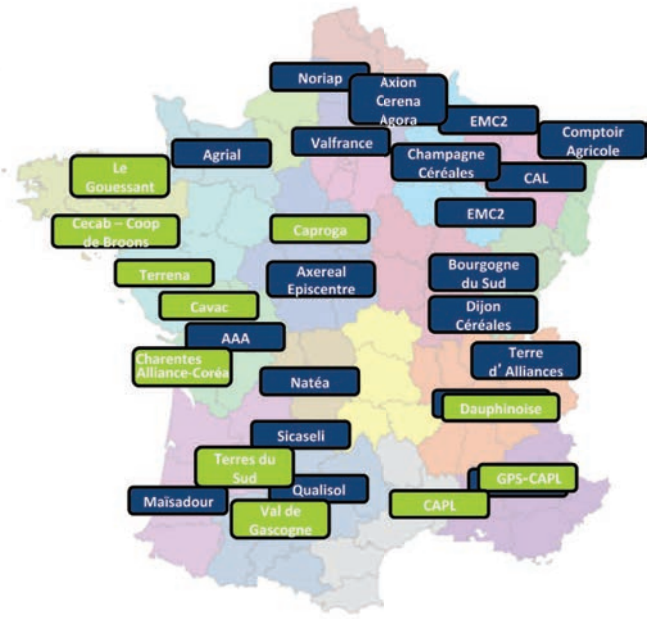
Premiers résultats de FERMEcophyto - réseau InVivo

Produire plus et mieux, c'est faisable

FERMEcophyto - réseau InVivo rassemble 155 exploitations agricoles accompagnées par 21 coopératives. Cette démarche, complémentaire de l'initiative nationale DEPHY, vise à concevoir de nouvelles pratiques culturales aussi productives, plus économes en pesticides, tout en limitant significativement les impacts sur l'environnement. Les premiers résultats issus de plus de 3 000 parcelles montrent qu'une exploitation agricole peut être performante et rentable tout en améliorant son impact environnemental. Cette amélioration ne dépend pas uniquement de la réduction d'utilisation d'engrais et de pesticides.

Un réseau dynamique

- Création en février 2011
- **155 exploitations** agricoles en 2011, 265 en 2012
- **21 coopératives** agricoles en 2011, 31 en 2012
- **2 filières** représentées en 2011, 4 en 2012
- **3063 parcelles**
- **17 116 hectares**
- **550 000 données** remontées et analysées
- **630 k€** de budget en 2011, 1183 k€ en 2012



FERMEcophyto – réseau InVivo rassemble 155 fermes accompagnées par 21 coopératives agricoles, représentatives des exploitations agricoles françaises. Ces fermes participent toutes à l'initiative nationale DEPHY FERME (Démonstration, Expérimentation et Production de références sur les pratiques économes en produits pHYtosanitaires) lancée en 2011 dans le cadre du plan Ecophyto 2018.

En complément des objectifs de réduction d'usage de pesticides (-50% si possible d'ici à 2018), FERMEcophyto - réseau InVivo, vise à concevoir de nouvelles pratiques culturales aussi productives tout en limitant significativement leurs impacts sur l'environnement. Pour mesurer la performance environnementale des exploitations et identifier les moyens de l'améliorer, les coopératives du projet FERMEcophyto – réseau InVivo ont modélisé les impacts environnementaux à partir de données parcellaires de traçabilité des pratiques. Cette méthode permet de décrire de façon fiable les techniques culturales et d'avoir une représentation fidèle et prédictive de l'état des milieux.

En moins de dix mois, 550 000 données ont été récoltées et analysées sur plus de 3000 parcelles. L'état des lieux établi à partir de la campagne 2010-2011 servira de base de référence pour juger des améliorations obtenues au cours des prochaines années.

Les résultats calculés portent sur trois types d'indicateurs :

- des indicateurs de moyens tels que l'évaluation de la pression en pesticides (IFT) et en azote (dose totale) ;
- des indicateurs de résultats environnementaux tels que l'impact des pratiques sur le climat, l'amélioration de la qualité de l'eau et l'enrichissement de la biodiversité ;
- des indicateurs économiques : la rentabilité et la productivité.

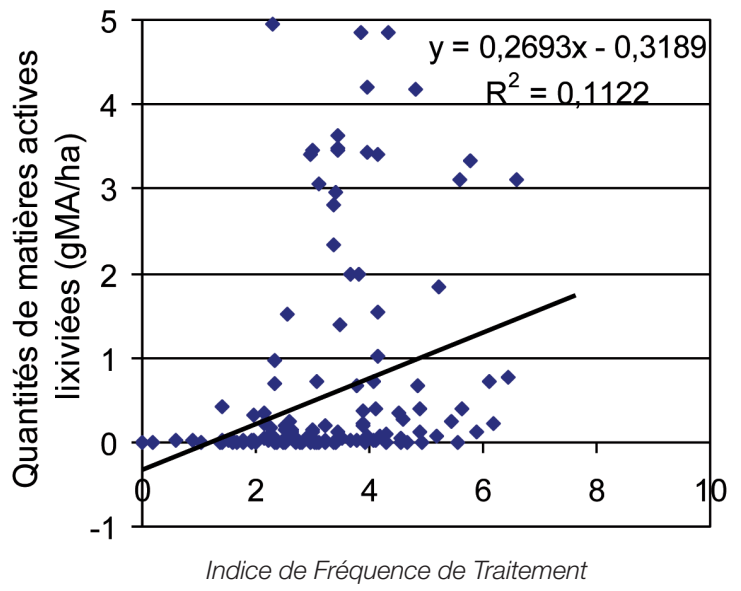
«Les résultats montrent qu'une exploitation agricole peut rester performante et rentable tout en améliorant son impact environnemental», indique Meryll Pasquet, ingénieure chez InVivo AgroSolutions. (voir graphique Performance environnementale et rentabilité à l'échelle parcellaire). S'il existe un lien très fort entre rendement et marge brute sur intrants influençant les stratégies de culture des agriculteurs, on note toutefois qu'à rendement équivalent, les quantités d'intrants utilisées sont variables et ont donc une forte incidence sur la rentabilité. La pollution agricole correspond souvent à un «manque à gagner» pour l'agriculteur : toute unité d'azote ou quantité de matière active perdue dans les eaux souterraines représente autant d'intrants non valorisés par la culture. Il y a donc une convergence d'intérêt entre objectifs environnementaux et résultats économiques. Les agriculteurs y sont d'ailleurs très sensibles.

Outre la réduction d'usage d'engrais et produits phytosanitaires, l'amélioration de l'impact environnemental passe par l'amélioration des pratiques, l'aménagement de l'espace (cf graph Quantité de matières actives lixiviées et IFT). C'est une science multifactorielle dont les leviers d'action dépendent de la sensibilité du milieu et des conditions agro-économiques.

On constate par exemple que les pertes de pesticides dans les masses d'eau dépendent fortement du choix des produits (durée de vie et mobilité des matières actives), des conditions d'application (dose et date des traitements), des conditions pédoclimatiques ainsi que de l'aménagement paysager (bande enherbée ou haie).

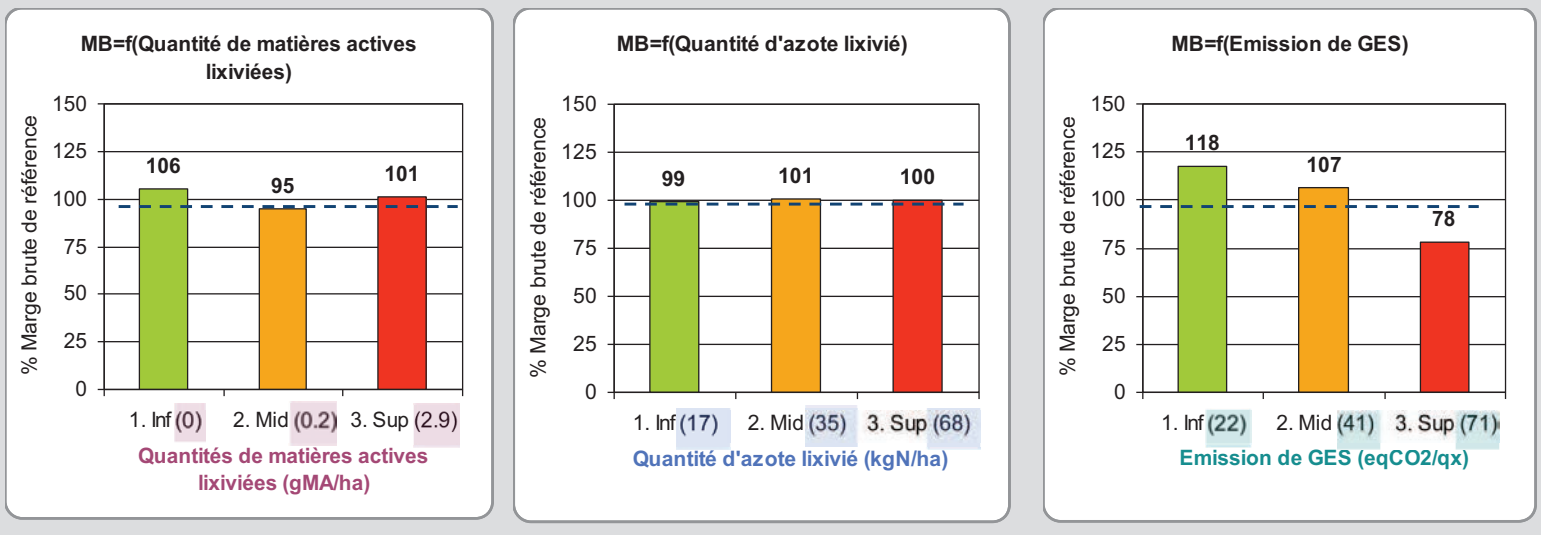
Dès cet été, des plans d'action individuels seront co-construits par InVivo, les coopératives et les agriculteurs. Ils proposeront à tous les agriculteurs membres de FERMEcophyto – réseau InVivo des techniques adaptées aux enjeux territoriaux et aux problématiques de chaque exploitation, pour réduire effi cacement l'impact des pratiques agricoles sur l'environnement. Cela permettra d'en évaluer la faisabilité et d'en démontrer l'intérêt en termes économiques et environnementaux.

Quantité de matières actives lixiviées et IFT



Outre la réduction d'usage d'engrais et produits phytosanitaires, l'amélioration de l'impact environnemental passe par l'amélioration des pratiques, l'aménagement de l'espace

Performance environnementale et rentabilité à l'échelle parcellaire



1. **Inf** : 25% des parcelles avec les meilleurs résultats environnementaux (valeur moyenne)
2. **Mid** : 50% des parcelles avec les résultats environnementaux moyens (valeur moyenne)
3. **Sup** : 25% des parcelles avec les moins bons résultats environnementaux (valeur moyenne)

- **4 réseaux**
- **43 exploitations**
- **250 parcelles en blé tendre**
- **1757 hectares en blé tendre**

COMMUNIQUÉ IN VIVO

Herd book Limousin, section Bourgogne-Rhone Alpes-Paca

La petite section qui monte…

L'Assemblée Générale de la section Bourgogne - Rhône-Alpes - Paca du Herd-Book Limousin (HBL) s'est tenue le mercredi 11 avril 2012 à Brignay (69). Autour du président de section, Philippe Vannier, éleveur à Chapaize (71), étaient présents Jean-Marc Alibert, Président national, Marc Gambarotto, directeur général, Catherine Bausson, chef de service, Annabelle Denizet et David Beaudiment, inspecteurs en charge de la zone.



Un des deux taureaux marquants l'année 2011 : Annibal à Jean-françois Thibaudin (58), taureau qualifié RREVS, qui correspond au Top 1% supérieur de la race.

Il fallait s'y attendre : les chiffres de la campagne sont, une nouvelle fois, très moyens. Le contexte général ne contribue pas à relancer une activité très perturbée depuis les soubresauts de la FCO. C'est bien là toute la difficulté de la situation actuelle. Toutefois, d'importants projets sont actuellement en cours et ils devront permettre, à moyen terme, d'aider les adhérents à passer au mieux la prochaine révolution à venir avec l'avènement de la génomique. En dépit d'une campagne 2010-2011 jugée « *laborieuse* », les indicateurs demeurent positifs, preuve de la volonté des éleveurs, malgré leurs difficultés, de continuer à avancer et de croire en des jours meilleurs.

Dans un contexte difficile, la section Bourgogne-Rhône Alpes-Paca est la seule à augmenter de manière significative son nombre d'adhérent de 10%. Le nombre d'adhérent s'établit à 66. Cette section, très étendue géographiquement, voit deux secteurs émergés particulièrement : la Saône-et-Loire et les Bouches du Rhône.

Sur le plan des vaches cotisantes, la tendance est conforme à l'évolution nationale. Ainsi, la section compte 1.970 vaches inscrites soit 16% de plus que sur le précédent exercice. Le taux de cotisation est de 69%.

L'activité inscription sur le plan régional suit l'évolution nationale avec une diminution de 20% pour les mâles (81) et une baisse de 21% pour les femelles (403). L'activité d'inscription de la section représente 2% de l'activité nationale.

Un bon niveau de qualification

Dans la section Bourgogne - Rhône-Alpes - Paca : Au niveau des femelles, 210 ont été qualifiés RR (Top 10% supérieur) et 36 ont été qualifiées RRE (Top 1%). La contribution de la section dans la qualification des vaches s'accroît d'année en année.
Autre indicateur, la qualification des mâles : 6 ont été qualifiés RR VS et 2 RRE VS (voir détail p 4). Tous ces chiffres attestent de la qualité génétique du cheptel de Bourgogne - Rhône-Alpes - Paca et des progrès réalisés au cours des dernières années.

Tous mobilisés pour l'interrégional à Cluny

De manière générale, le président Philippe Vannier a souligné le bon comportement de ces troupes en des temps toujours aussi troublés. L'augmentation du nombre d'adhérents est un premier indice de la vitalité des éleveurs. En gardant ce cap de la qualité et en misant sur les derniers outils de sélection mis à leur disposition avec la génomique notamment, il ne fait aucun doute que cette section dynamique continuera à avoir des résultats de très bons niveaux.

Rendez-vous est pris en octobre pour une grande première : l'organisation du concours interrégional Auvergne / Bourgogne / Rhône-Alpes / Paca qui se déroulera en Saône-et-Loire, à Cluny du 26 au 28 octobre 2012. C'est toute une équipe d'éleveurs bourguignons motivés qui redoublent d'effort afin d'accueillir ce concours majeur pour ces deux sections.

D'APRÈS COMMUNIQUÉ

▶ Repères

La génomique au service des élevages
Cette assemblée générale a également donné lieu à la présentation des trois premiers outils de sélection génomique en race Limousine disponibles pour tous les éleveurs de Limousines depuis fin 2011. Ces 3 produits – EvaLiM®, OptiLiM® et FlexiLiM® – ont été créés par IngenomiX, société de biotechnologie dont le Herd-Book Limousin est actionnaire. En salle et sur le terrain, les éleveurs ont pu ainsi mieux appréhender la pertinence de ces outils développés pour leurs besoins particuliers. Entre autres avantages, ces outils vont permettre aux éleveurs qui le souhaitent de sélectionner de manière plus précoce leurs génisses de renouvellement.

▶ Zoom sur…

Lanaud, la pierre angulaire du programme de sélection

Au plan national, le nombre de veaux évalués lors de la campagne 2010-2011 connaît une légère régression par rapport au précédent exercice (620 contre 635). Sur 13 veaux présentés par la section Bourgogne- Franche comté-Paca à l'entrée de la station de Lanaud, six ont été qualifiés « Espoir » et quatre « RJ ». Mais, là où les éleveurs de la section sont assidus, c'est en tant qu'acheteurs lors des ventes de taureaux qualifiés RJ, le summum de la qualité génétique. Pour illustrer ce fait, il est à noter l'acquisition de Faineant par l'EARL des Prairies Maureau (13) pour 11.000 € lors de la vente de la 1ère série de la campagne 2011/2012.

▶ En bref

Promotion de la filière ovine avec Agneau presto

L'agneau c'est bon toute l'année et pas seulement pour les fêtes de Pâques. Le seul problème c'est qu'il n'est pas toujours facile d'en trouver dans les supermarchés. Et hormis le traditionnel gigot d'agneau, le choix est souvent restreint. Pourtant il existe bien d'autres façons de préparer l'agneau. En boulette, en brochette, en carpaccio ou en salade par exemple. Et pourtant les français en mangent peu. Fort de ce constat, les filières françaises, anglaises et irlandaises se sont réunies pour créer le concept Agneau Presto. Objectif : Inciter les bouchers à essayer de nouvelles découpes pour permettre une cuisine rapide. Si ces trois pays se sont alliés, c'est parce que la filière était en crise et qu'il devient de plus en plus difficile de trouver des éleveurs d'agneau. « Il faut redynamiser l'image de l'agneau et attirer les jeunes vers les élevages », insiste Emmanuel Coste, président d'Interbev. Aujourd'hui, la France importe 60 % de sa viande d'agneau, principalement en provenance de l'Irlande et de la Grande-Bretagne. Depuis la création du concept Agneau Presto en 2010, près de 400 bouchers ont été formés à la découpe et dans certains rayons boucherie, des ateliers de cuisine ont été installés pour cuisiner l'agneau en 15 minutes.
Pour connaître les lieux des cours de cuisine et les recettes, rendez-vous sur HYPERLINK"http://www.agneaupresto.com/"www.agneaupresto.com.





TERRES DE BOURGOGNE - N° 1162
VENDREDI 20 AVRIL 2012

Congrès de la Cnaoc à Beaune

Gare aux pièges !

Mardi 3 avril, le Congrès national de la Cnaoc se tenait à Beaune. Les débats portaient principalement sur la libéralisation des droits de plantation en 2016. La viticulture est contre cette dérégulation. Les négociants veulent, eux, une cogestion de la production. Le gouvernement français se verrait bien économiser en déléguant soit aux interprofessions, soit aux ODG… Ces dernières ne savent pas encore comment coordonner le tout. Complexifiant encore un peu plus, cette négociation est prise dans la réforme de la Pac. L'issue est donc plus qu'incertaine et pourrait même réserver des pièges…



Légende photo CAVB CNAOC : Président de la CAVB (Confédération des appellations et des vignerons de Bourgogne), Claude Chevalier accueillait les membres de la Cnaoc à Beaune et soulignait que « la mobilisation formidable organisée sur les droits de plantation nous rappelle l'importance d'avoir une Cnaoc forte aux côtés de nos régions ».

« *Le syndicalisme à vocation générale doit rester mobilisé et uni* ». Telle était la grande conclusion de Pascal Bobillier-Monnot, directeur de la Cnaoc, actuellement en guerre contre la libéralisation des droits de plantation au 1er janvier 2016. Les viticulteurs sont donc prévenus. Car, même si la Commission européenne «*va dans le bon sens*», sa direction générale de l'agriculture à Bruxelles «*ne veut pas revenir sur le vote de 2008*» mais «*juste se contenter d'ajustements*». Pour preuve, la «*seule*» nomination d'un Groupe de réflexion à haut niveau sur cette question, analysée par tous, comme une «*diversion*». Pourquoi ? «*Cela ne plait pas à certains pays (européens ou non, ndlr) qui ont peur que cela fasse tâche d'huile (quota laitier, sucrier…)*».

La boîte de Pandore de l'OMC serait alors ouverte et le cycle de Doha stoppé...Il faut dire aussi que depuis quelques années – avec les arrachages et distillations de crise à répétition en Europe – l'efficacité de la régulation par les droits de plantation est totalement remise en question à Bruxelles. Député européen, le français Michel Dantin en convenait : «avec cette même règle, certains pays ont planté à outrance», faisant basculer l'équilibre offre/demande.

Ciolos peu courageux face aux libéraux

Astrid Lulling, présidente de l'Intergroupe Vin au Parlement européen, donnait son sentiment : «*Ciolos n'est pas très courageux. Seule sa Commission a le droit d'initiative pour revenir sur cette décision de 2008. Avant, il veut être sûr d'avoir une majorité qualifiée au Parlement et au Conseil des ministres européens. Nous en sommes capables. Le grand souci est plutôt après!*», lâchait la député européenne.
Se pose en effet la question de comment gérer cette future nouvelle «*régulation*»?. Les professionnels doivent donc se positionner. Le négoce vient d'ailleurs de le faire. «*Le négoce est opposé à un encadrement communautaire. Il est pour une certaine liberté avec possibilité de décisions locales. Ainsi, seuls ceux qui voudraient réguler, pourraient le faire*», expliquait en résumé Pascal Bobillier-Monnot, en l'absence de représentant du négoce.

Député-maire de Beaune et président du groupe d'études viticoles à l'Assemblée nationale, Alain Suguenot donnait la position du négoce bourguignon, «*plus facile sur les AOC*» mais qui «*souhaite des aménagements*».

Un piège du négoce ?

L'Allemand Rudolph Nickenig, vice-président du groupe vin du Copa-Cogeca, réagissait et se déclarait « *inquiet d'éviter ce piège que le négoce nous tend* », à travers le principe de subsidiarité envers les États membres. «*Notre crainte est d'aboutir sur une gestion qui serait uniquement faite par la profession et qui se refermerait sur nous. On préférerait avoir une continuité des règles, plus flexibles, mais sans remise en cause du système*», expliquait le directeur de la Deutscher Weinbauverband (syndicat agricole allemand).
Même constat pour Ricardo Ricci Curbastro, président d'Efow : «*c'est le moment le plus difficile de la vie de l'OCM vin. Maintenant les choses se compliquent. La Commission va négocier et elle ne peut se permettre de perdre* ».

Paradoxalement, ce n'est pas elle qui réfléchit : «*on doit lui donner LA solution*», rajoutait celui qui est aussi le président de la Federdoc (Italie). Il évoquait justement une des pistes actuelles : « *ne plus parler de droits de plantation, ni de quotas – mots tabous pour la Commission libérale–, mais plutôt parler d'instrument de gestion de la production et fixer une période d'utilisation, renouvelable et «rediscutable», qui soit à disposition de tous les pays* ».

Future guerre du Burgundy anglais ?

Des pays producteurs actuellement consommateurs le demandent. Par exemple, le Royaume-Uni veut «*se sentir sur un pied d'égalité*» et veut avoir la possibilité de planter s'il le souhaite. Un exemple symbolique pour l'animateur, François-Xavier Simon (Agra Presse Europe), qui voit déjà poindre là une «*future guerre*» du burgundy (traduction en anglais de la couleur bordeaux), qui viendrait forcément concurrencer nos vins de Bourgogne sur ce pays et à l'export. Ce qui faisait bondir Bernard Farges, président de la Cnaoc : «on n'est plus dans une histoire d'amour avec le négoce européen. Nous ne sommes pas optimistes sur leur collaboration».

Quels marchés veut l'Europe ?

Astrid Lulling rappelait que c'est l'ancienne Commissaire à l'agriculture, Mariann Fischer-Boel (Danoise), qui voulait une Europe libérale pour «faire concurrence aux vins «*bons marchés*» venant des pays tiers». Pour elle, c'était une erreur. «*Nous ne sommes pas capables de concurrencer ces pays sur les vins de table. Ce n'est pas notre créneau. Nous devons nous concentrer sur les vins de qualité car il y a une demande en Chine, en Inde… Mais avant, il faut augmenter la demande* », analysait-elle.

Ricardo Ricci-Curbastro pointait du doigt alors «*le vrai problème de la position espagnole* ». Des avis partagés par Michel Dantin. En tant que rapporteur pour le Parlement européen de l'OCM unique, il sait en plus « *que ce sujet n'est qu'un parmi d'autres dans les négociations Pac. Mon souci est de sortir un texte cohérent* ». Une obligation d'autant plus grande que la France «*produisant de tout (banane, sucre…) ne peut rien lâcher*» pour négocier le soutien d'autres pays. Pression supplémentaire, l'Autorité de la concurrence a récemment accusé les organisations de producteurs d'endives, de farine et de produits laitiers frais, d'entente sur les prix.

Le «*nœud du problème*» est de trouver comment assouplir les règles de concurrence uniquement pour les organisations de producteurs, sans les «*mélanger avec celles régissant les grandes industrie* ». D'autant que « *le poids de la grande distribution a bien servi les consommateurs* » et pris la place du législateur en matière de respect de la concurrence sur les marchés.

Dispute franco-allemande

Contrainte supplémentaire, les questions sur les budgets alloués, en cette période de crise financière et économique mondiale. « *Les pays souhaitent se dessaisir de cette gestion car tous veulent faire des économies de fonctionnaires* », lançait Michel Dantin, permettant d'entrevoir là, la position du gouvernement français en matière de Gouvernance. Réponse immédiate de l'Allemagne : « *c'est une réflexion latine* », voire « *franco-française* », « l'Allemagne n'est pas démotivée pour poursuivre la gestion », répliquait Rudolph Nickenig. Michel Dantin poursuivait et évoquait l'hypothèse d'un transfert de la gestion aux «*propriétaires*» de l'appellation, c'est-à-dire les ODG pour les vins à indications géographiques. Quid alors des vins sans appellations ?, rétorquait Rudolph Nickenig en rajoutant que « *les institutions de branche ne sont pas forcément connus dans les autres pays européens* ». Les libéraux européens (PPE) ne semblaient pas d'accord entre eux...

Recentrer autour des territoires

Comment faire dès lors ? Président du conseil régional, François Patriat, sénateur et ancien ministre de l'Agriculture, ne voyait pas là « *un simple débat libéral* » ou anti-libéral. Pour beaucoup, les négociations doivent se recentrer « *autour des territoires* ». Pour lui, Bruxelles ne doit plus uniquement chercher « *des prix à la baisse* » mais plutôt se poser la question de « *quels vins veut-on produire avec quelle qualité et vers quels marchés ?* ».

Dacian Ciolos aurait déclaré : « *nous sommes des pompiers qui travaillons avec un arrosoir. Nous devons revoir nos outils* ». Voulant travailler là-dessus, Bernard Farges l'imitait dans une métaphore : « *nous sommes comme un parachutiste qui a choisi son terrain pour atterrir mais qui n'a pas de parachute* ». Il va vite falloir en fabriquer un ou récupérer l'ancien, malheureusement troué de toute part…

CÉDRIC MICHELIN

ON EST TOUS FOUS DU PORC FRANÇAIS !

L'excellence du porc français n'est pas due au hasard : il est né et élevé en France, dans des élevages appartenant à des femmes et des hommes attentifs à leurs animaux, soucieux de garantir de bonnes conditions sanitaires ainsi qu'une parfaite traçabilité de la ferme à l'assiette. Grâce au logo VPF, apprenez à reconnaître la viande de porc qui vous garantit son origine française.



BROCHETTES DE PORC
À L'ANANAS

www.leporc.com

INAPORC
LES PROFESSIONNELS DE LA FILIÈRE PORCINE FRANÇAISE

POUR VOTRE SANTÉ, MANGEZ AU MOINS CINQ FRUITS ET LÉGUMES PAR JOUR. WWW.MANGERBOUGER.FR

Prévention

Produits chimiques et phytosanitaires

Les produits chimiques en général et les phytosanitaires en particulier ne sont pas des produits anodins…leur usage présente des risques tant pour les personnes que pour l'environnement.

Il est primordial de prendre des précautions qui soient réellement adaptées à la nature du risque présenté par le produit (toxicité, corrosion, inflammabilité …) aussi bien lors de son utilisation que lors de son stockage.
La première source d'informations sur le risque est l'étiquette avec le pictogramme orange bien connu, or celui-ci va bientôt changer, soyez prêt pour le reconnaître.
Par le biais de cet article, Groupama vous rappelle les principaux risques encourus et surtout les bons réflexes à avoir pour les réduire.

Les principaux risques présentés par les produits phytosanitaires sont les suivants

• Maladies, cancers, stérilité, malformation du foetus, maux de tête, allergies, irritations, brûlures.
• Intoxication par la peau, les yeux, la bouche, les voies respiratoires. 53 % des produits impliqués dans un problème de santé sont classés nocifs (Xn) selon le réseau Phyt'Attitude de la MSA.
• Accès des produits toxiques aux enfants et/ou aux personnes non autorisées.
• Incendie, pollution.
Certaines manifestations du risque sont immédiatement perceptibles (symptômes d'irritations, rougeurs…) elles incitent à se protéger mais d'autres peuvent apparaître à long terme et être moins visibles, il ne faut pas pour autant négliger les mesures de protections à prendre.

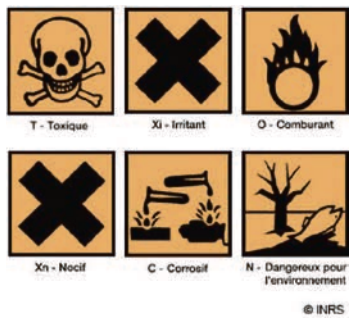
Les bons réflexes à avoir pour réduire les risques des utilisateurs

La prévention est organisée au travers de différentes réglementations (code du travail, installations classées) mais c'est aussi une affaire de bon sens, illustrée par les conseils suivants :
• Lire l'étiquette et respecter les indications avant toute utilisation.
• Porter des protections adaptées au produit (gants, lunettes, masque, combinaison…).
• Utiliser les récipients adaptés et repérés avec les étiquettes homologuées.
• Ne jamais reconditionner un produit.
• Maîtriser les déchets et ne jamais réutiliser les bidons vides.
• Ranger les produits dans un local adapté (fermé à clé, inaccessible aux enfants, ventilé, en rétention, équipé d'un extincteur à poudre polyvalente…).
• Ne pas stocker les produits combustibles à proximité des sources d'énergie.
• Ne pas manger, boire et fumer pendant l'utilisation des produits.

Les pictogrammes de danger - Saurez-vous les reconnaître ?

Aujourd'hui les produits dangereux se repèrent aisément grâce à des pictogrammes noirs sur un fond carré jaune orangé.
Ces symboles peuvent aussi s'appliquer au stockage des produits chimiques, à leur transport dans l'entreprise et aux tuyauteries.





© INRS

Important : dès à présent, et en accord avec l'application du règlement européen de classification, d'étiquetage et d'emballage, l'étiquetage des produits chimiques change et notamment les pictogrammes de danger.
A noter cependant que les symboles de danger associés restent utilisés jusqu'au 31 mai 2015 pour les préparations. Ces nouvelles règles modifient, de façon sensible, les repères des entreprises et des utilisateurs de produits chimiques.

Qu'est-ce qui va changer en ce qui concerne l'étiquetage des produits chimiques ?

Les principales nouveautés pour l'étiquette de sécurité sont :
• L'apparition de nouveaux pictogrammes de danger (forme carrée debout sur la pointe, symbole noir sur fond blanc bordé de rouge), et l'ajout de mention d'avertissement indiquant la gravité du danger (*«Attention»* et *«Danger»* pour les produits les plus dangereux).



Parmi ces symboles la majorité reprend la signalétique de l'ancien marquage, en revanche vous aurez remarqué la disparition de la Croix noire (nocif, irritant) et l'apparition à la place de 2 nouveaux symboles :



Ces produits ont un ou plusieurs des effets suivants :
- Ils empoisonnent à forte dose ;
- Ils sont irritants pour les yeux, la peau ou les voies respiratoires;
- Ils peuvent provoquer des allergies cutanées (eczéma);
- Ils peuvent provoquer une somnolence ou des vertiges.

Ces produits entrent dans une ou plusieurs de ces catégories :
- Produits cancérigènes : ils peuvent provoquer le cancer ;
- Produits mutagènes : ils peuvent modifier l'ADN des cellules et alors entraîner des dommages sur la personne exposée ou sur sa descendance (enfants, petits enfants…) ;
- Produits toxiques pour la reproduction : ils peuvent avoir des effets néfastes sur la fonction sexuelle, diminuer la fertilité, provoquer la mort du fœtus ou des malformations chez l'enfant à naître ;
- Produits qui peuvent modifier le fonctionnement de certains organes comme le foie, le système nerveux… ;
- Produits qui peuvent entraîner de graves effets sur les poumons et qui peuvent être mortels en pénétrant par les voies respiratoires.



On notera également :

• Des mentions de danger (par exemple *«Mortel par inhalation»*), libellé en clair en remplacement des anciennes phrases de risque (phrases R1, R2…R10),
• Des conseils de prudence (par exemple *«Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements»*).



© INRS

Quelles sont les dates clés d'application ?

Le règlement concernant cet étiquetage est entré en vigueur le 20 janvier 2009. Il prévoit néanmoins une période de transition durant laquelle l'ancien et le nouveau système de classification et d'étiquetage coexistent.
La mise en application du nouveau règlement est devenue obligatoire au 1er décembre 2010 pour les substances.
Pour les mélanges, elle deviendra obligatoire au 1er juin 2015. Les fournisseurs peuvent néanmoins décider d'adopter le nouveau dispositif dès à présent. Pour éviter toute confusion, les mélanges ne peuvent pas porter de double étiquetage.
Au 1er juin 2015, le système préexistant sera définitivement abrogé et la nouvelle réglementation sera la seule en vigueur.

Tous les produits chimiques sont-ils visés par cette nouvelle réglementation ?

Le règlement s'applique à la plupart des produits chimiques, mais pas à tous. Il ne concerne pas, par exemple, les produits radioactifs, les déchets, les médicaments, les produits cosmétiques ni les additifs et arômes alimentaires.
Il est à noter que ce règlement ne s'applique pas au transport des marchandises dangereuses qui dispose déjà de règles harmonisées
Pour de plus amples informations, le service prévention de Groupama Paris Val de Loire se tient à votre disposition.

GROUPAMA PREVENTION

Source : Groupama Paris Val de Loire et documentations INRS

Emploi

Une nouvelle classification pour les salariés de l'agriculture

Pour favoriser les évolutions de carrière, la classification des emplois des salariés de la production agricole s'adapte, elle concerne les non cadres et les cadres.

Une nouvelle classification des emplois s'applique depuis le 1er avril 2012 aux salariés relevant de la convention collective des exploitations et entreprises agricoles de Côte d'Or, Nièvre et Yonne du 21 novembre 1997.
Cette nouvelle classification concerne les salariés non cadres à partir du niveau IV échelon 2 ainsi que les cadres (les définitions des emplois non cadres du niveau I à III ne sont pas modifiées). Les salariés cadres, jusque-là répartis en trois groupes, seront désormais scindés en deux niveaux. Et une catégorie nouvelle de salariés voit le jour, celle des techniciens et agents de maîtrise (TAM).
Cette révision des classifications fait suite à un accord national agricole d'avril 2008 dont elle transpose les dispositions avec le double objectif d'uniformiser les classifications prévues par les conventions collectives agricoles et de favoriser l'évolution professionnelle des salariés de ce secteur.
Les employeurs concernés (employant des salariés à partir du niveau IV) doivent donc rechercher la nouvelle classification à adopter pour ces salariés en comparant leurs fonctions réelles avec les définitions données pour chaque niveau/échelon, afin de déterminer lequel correspond le mieux.
A noter :
• Les salariés classés techniciens ou agents de maîtrise seront affiliés aux caisses de retraite et de prévoyance/santé des cadres, ils se verront par conséquent appliquer les taux de cotisations des salariés cadres et ouvriront des droits dans les mêmes conditions que ces derniers.
• Les autres dispositions de la convention collective du 21/11/1997 relatives aux salariés cadres ont fait l'objet d'un toilettage à l'occasion de la révision de leur classification, il convient d'y porter attention.

Pour tout renseignement concernant la mise en œuvre de ces nouvelles dispositions, contactez :
- Cécile Vecchi FDSEA 21 au 03 80 68 67 67
- Stéphane Leuzy Avenir (58) au 03 86 93 40 92
- Guillaume Gaugain FDSEA 89 au 03 86 49 48 18

Vos rendez-vous Formation

21 Cesser son activité : faire les bons choix ?

• Connaître les modalités juridiques de la transmission,
• Identifier les démarches à réaliser pas à pas.
Lieu et date : Baigneux les Juifs le 26 avril 2012.
Formation proposée par la Chambre d'agriculture de Côte d'Or.
Contact : A. Parent - Chambre d'agriculture Côte d'Or- 03 80 68 67 84.

21 Santé alimentation et parasitisme des ovins

Faire le lien entre l'état sanitaire du troupeau et son alimentation en prenant en compte :
– Approche de l'alimentation des ovins
– Connaissance et reconnaissance des troubles liés à l'alimentation
– Gestion de ces troubles
Lieu et date : Vitteaux, 10 mai 2012 (9h00 - 17h30)
Formation proposée par le GDS de Côte d'Or.
Contact : V. Pabiou - GDS 21 - 03 80 68 67 35.

21 Dégâts de gibier : de la détection à l'indemnisation

– S'approprier les règles administratives et juridiques des procédures d'indemnisation (amiable ou judiciaire),
– Acquérir des notions et des outils d'expertise pour participer activement à l'expertise des dégâts lors de l'estimation,
– Préparer l'expertise, le rôle de l'agriculteur et de l'estimateur.
Lieu et date : Dijon et expertise sur une parcelle, 16 mai ou 30 mai 2012 (9h00 - 17h30).
Formation proposée par la FDSEA de Côte d'Or.
Contact : M. Barrucand - FDSEA21 - 03 80 68 67 68 ou fdsea21@wanadoo.fr

21 Créer ou entrer dans une société

– Devenir acteur dans la création de sa société (démarches, capital social, statut fiscal, social et juridique des associés).
– Se sensibiliser aux relations humaines et aux changements éventuels pour un bon fonctionnement de la société
Lieu et date : Dijon, 16 mai et 21 mai 2012
Formation proposée par la FDSEA de Côte d'Or.
Contact : M. Barrucand - FDSEA21 - 03 80 68 67 68 ou fdsea21@wanadoo.fr

EN SAVOIR +
CA21, Centre de formation au 03 80 68 66 40 ou www.cote-dor.chambagri.fr pour connaître les programmes de formation, les tarifs et conditions générales.

58 Certiphyto au CFPPA du Morvan

Le CFPPA du Morvan organise deux stages visant à l'obtention du Certificat individuel (ex-Certiphyto):
- un stage de 14 heures pour les responsables d'exploitation agricole et producteurs de sapins de Noël qui utilisent (choix, achat, application) des produits phytopharmaceutiques. La formation aura lieu sur deux jours les 2 et 3 mai au CFPPA.
- un stage de 21 heures pour les responsables de travaux agricoles ou de travaux paysagers qui utilisent (choix, achat, application) des produits phytosanitaires. La formation aura lieu sur 3 jours les 10, 11 et 15 mai au CFPPA.
Programme: réglementation et bonnes pratiques, risques pour l'environnement et prévention, risques pour la santé et prévention, techniques limitant l'usage des produits phytopharmaceutiques.
Renseignements et inscriptions: Claude Girerd au CFPPA du Morvan, rue Pierre Mendès France 58120 Château-Chinon, ou par téléphone au 03 86 79 49 30, ou par mail à: claude.girerd01@educagri.fr.

58 Dressage de chien de troupeau

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une formation de perfectionnement au dressage de chien de troupeau les 7 mai et 13 juin. Cette formation s'adresse aux éleveurs accompagnés de leurs chiens qui ont déjà suivi une initiation ou dont les chiens sont déjà dressés et qui ont quelques mois ou années de pratique et qui souhaitent perfectionner le dressage. La session est animée par S. de Montmollin, formateur à l'Institut de l'Élevage. Elle s'adresse indifféremment aux éleveurs de bovins ou d'ovins, le travail pratique se faisant sur les deux types d'animaux en fonction de la demande des participants. Des places sont encore disponibles.
Renseignements et inscriptions: Christophe Rainon au 06 72 39 76 43 ou par mail: christophe.rainon@nievre.chambagri.fr.

89 Prendre sa retraite : un projet à construire

Dans quelques années ou bien quelques mois, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Vous commencez à y réfléchir, pourquoi ne pas commencer par cette journée de formation ?
Durée : 1 jour
Dates : 3 mai 2012
Lieu : En fonction des inscriptions
Horaires : 9 h 00 - 17 h 00
Participation financière : 60 €
Public : Agriculteurs se préparant à la retraite.
Contact : Marc Abonnet, conseiller d'entreprise, responsable de stage, Chambre d'agriculture de l'Yonne. Tél 03 86 94 21 95

89 Protection intégrée des cultures

Les agriculteurs ayant souscrits des MAET sur des territoires à enjeu «EAU» doivent suivre une formation sur la protection intégrée. L'objectif de cette formation est de vous accompagner dans l'élaboration de stratégies de gestion globale et de réduction des intrants sur votre exploitation.
Durée : 3 jours
Dates : 11 et 25 mai 2012 et 14 sept. 2012
Lieu : Saints
Horaires : 9 h 00 - 17 h 30
Participation financière : Gratuit (prise en charge par le Syndicat Intercommunal en Alimentation des Eaux Potables)
Public : Agriculteurs du BAC de Saints.
Contact : Tiphaine Trousson, conseillère environnement, responsable de stage, Chambre d'agriculture de l'Yonne. Tél 03 86 94 22 21

89 Se former au rôle de tuteur

Accompagner un apprenti, un scolaire ou un candidat PPP (Plan de Professionnalisation Personnalisé) dans votre exploitation requiert des compétences pédagogiques et professionnelles indispensables.
3 jours pour appréhender dans sa globalité le système de l'alternance dans le cadre du contrat d'apprentissage et répondre aux questions que soulève l'accueil d'un jeune en entreprise (sa formation, son suivi, sa sécurité…).
2 modules
- M1 : 2 jours accueil et accompagnement
- M2 : 1 jour évaluation-sécurité
Durée : 3 jours
Dates : M1 : 14 mai 2012 et 4 novembre 2012
Lieu : M1 - Chambre des Métiers de l'Yonne à Auxerre, M2 - CFA Champignelles
Horaires : 9 h 00 – 17 h 30
Participation financière : Gratuit (prise en charge par le Conseil Régional).
Public : Maîtres d'apprentissage et maîtres exploitants ou toutes autres personnes accueillant un jeune.
Contact : Xavier Chevau, conseiller en formation, responsable de stage, Chambre d'agriculture de l'Yonne. Tél 03 86 94 82 93

89 Améliorer ses pratiques phyto

Pour répondre aux objectifs du plan EcoPhyto et diminuer les charges en phytosanitaires, l'amélioration des techniques de pulvérisation apparaît comme un moyen. La réduction des doses utilisées n'est pas incompatible avec une bonne efficacité.
Durée : 2 jours
Dates : 30 et 31 mai 2012
Lieu : Chambre d'agriculture à Auxerre
Horaires : 9 h 00 - 17 h 00
Participation financière : Gratuit (sous réserve d'une prise en charge FEADER)
Public : Céréaliers.
Jean-François Dobrecourt, conseiller en productions végétales, responsable de stage, Chambre d'agriculture de l'Yonne - Tél . 03 86 34 23 48.

89 Certiphyto

Le certificat dénommé CERTIPHYTO est un document national délivré à des personnes physiques et dont l'attribution permettra aux détenteurs :
- d'être en règle pour tout usage professionnel, dans les conditions qui seront définies par la loi dite Grenelle II notamment : le conseil, la distribution et l'utilisation des produits pharmaceutiques à usage professionnel.
- de pouvoir effectuer légalement l'achat de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel à partir de 2014/2015.
Plusieurs voies d'attribution du Certiphyto sont possibles, dont celle de la formation.
Durée : 2 jours
Dates : Demandez les dates, sessions régulières
Lieux : Chambre d'agriculture à Auxerre
Horaires : 9 h 00 - 17 h 00
Participation financière : Gratuit (sous réserve d'une prise en charge FEADER)
Public : Agriculteurs et chefs de cultures, responsables de domaine.
Contact : Julian Martin,conseiller spécialisé, responsable de stage Chambre d'agriculture de l'Yonne - Tél. 03 86 94 26 38 - D'autres sessions sont organisées en partenariat avec les organisations professionnelles agricoles.

▶ Des professionnels à votre service

CHAUX DE TERNANT®
Amendement minéral basique sous forme d'oxyde de calcium
CaO garanti : 78% Valeur neutralisante : 80 IPA 150
De la fabrication à l'épandage
Fours à chaux VINCENT - 58250 TERNANT
✆ 03 86 30 82 92
www.chaux-de-ternant.com

SANDWICH 2ème CHOIX
> Toiture ou bardage 40 ou 60 mm.
> Tôles déclassées, anti-gouttes, translucide
> Pannes galva, fer IPE, glissières d'autoroute
Ets BECKER Corbigny becker.freres@orange.fr 03 86 20 19 66
Arquian sarlbecker@orange.fr 03 86 39 70 94

CAMÉRAIL Sur le terrain. Avec vous !
FIABILITE - INNOVATION - PROXIMITE
Conditions de MORTE SAISON
www.camerail.com
Nièvre & Yonne : Olivier VIRMONT 06 73 69 80 21
Côte d'Or : Alain GIMET 06 07 43 69 12

DRAINAGE
AGRI TRAVAUX Patrice Caillot
21 Tart-le-Bas - 06 80 72 24 03
Curage de fossés,
Terrassement,
Lavage de drain,
Travaux publics...

TRANSFORMATION ET CONSTRUCTION DE BATIMENT D'ÉLEVAGE
FOURNITURE D'ÉQUIPEMENTS DE PLUSIEURS MARQUES
• Conseil • Aide dossier de subventions •
L'Éleveur Bourguignon
J.P. CLERGET Tél. 06 80 34 11 73
21320 POUILLY en AUXOIS - Tél. 03 80 90 66 60 - Fax 03 80 90 86 48

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Machinisme

Plus de 30 ans de partenariat Kirpy

Démonstration broyage de pierres aux Ets Morisot (21)



Le 5 avril dernier, les Ets Morisot, concessionnaires Valtra sur le nord Côte d'Or et basés à Terrefondrée, ont organisé une démonstration d'épierrage avec Kirpy, constructeur de la région agenaise qui fête cette année, ses 100 ans d'existence. Une trentaine de personnes ont assisté au champ à la présentation de la gamme d'aligneuses et broyeurs de pierres du fabricant agenais. La nouvelle aligneuse ANR3 bénéficie d'un rotor de 4 m pour une largeur de travail de 3,20 m, peu gourmand en puissance puisque 100 à 110 cv suffisent. Cette machine est entrainée hydrauliquement, les positions travail et transport (< 2,50m) se commandent depuis la cabine sans descendre du tracteur. Côté broyeurs, 2 modèles étaient en présentation : le BPR 200 à marteaux mobiles et le BPB 200 à marteaux fixes, offrant tous les deux une largeur de travail de 2 m. Le BPR permet un broyage avec une granulométrie de 0,25 (2,5 cm de diamètre).
Il est composé d'un rotor de diamètre 580 mm avec 24 marteaux et bénéficie d'un bâti renforcé, d'un double entraînement par courroies avec tension automatique et d'une porte arrière hydraulique. 130 à 140 cv sont nécessaires pour un travail de qualité.
Le BPB, quant à lui, dispose d'un rotor de diamètre 120 avec 8 marteaux fixes. Il permet d'obtenir un broyage jusqu'à 4 cm de diamètre. Il est doté d'une enclume et d'une porte hydrauliques. Ces 2 modèles pèsent environ 2,2 tonnes et permettent un débit de chantier d'1 km/h sur une profondeur de 10cm.
Précisons enfin que la gamme agricole Kirpy est composée de 2 aligneuses et 5 broyeurs de pierres.

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 11/04/12	Bourg-en-Bresse 17/04/12			St Christophe-en B. 11/04/12	M.Engilbert *maxi* 10/04/12	National : 11/04 au 17/04
Effectifs		-	530			169	-	*VML*
Génisses *V*	U	3,95 €	4,30 €			4,27 €	2,47 €	4,15 €
	R	3,78 €	3,85 €			3,96 €	-	3,76 €
	O		3,35 €			-	-	3,27 €
Charolais		-				-	-	
VML	U	-				4,27 €	-	
	R	-				3,96 €	-	
			V	*M*	*L*			*V*
Vaches		-			-			
V	R	3,65 €	3,80 €	-	-	3,66 €	2,57 €	3,78 €
M	R	3,25 €	3,65 €	3,40 €		-	2,27 €	3,60 €
	P	3,25 €	3,40 €	3,30 €	2,80 €	-	2,05 €	3,25 €
Taureaux *VML*						3,13 €	2,02 €	
	URO	-	3,05 €			-	-	2,95 €

Corbigny 16/04/12 - Effectifs : **497**
Broutards (2510-380 kg) *maxi* **3,05 €**
Génisses (16-24 mois) *maxi* **2,28 €**

V: type viande *M : type mixte* *L : type lait*

Tendances locales

Sicafome (prix au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 17/04/2012

Broutards	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
< 200 kg	-	-
200 à 250 kg	3,01-3,16 €	-
250 à 300 kg	2,93-3,14 €	-
300 à 350 kg	2,77-3,00 €	2,69-2,84 €
350 à 400 kg	2,75-2,94 €	2,69-2,77 €
400 à 450 kg	2,62-2,81 €	2,55-2,62 €
450 à 500 kg	2,56-2,67 €	2,39-2,56 €
+ 500 kg	2,39-2,51 €	2,27-2,41 €
Laitonnes	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
200 à 250 kg	2,47-2,70 €	2,52-2,54 €
250 à 300 kg	2,36-2,60 €	2,28-2,39 €
300 à 350 kg	2,33-2,59 €	2,28-2,35 €
350 à 400 kg	2,26-2,51 €	2,16- 2,31€
Génisses	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
350 à 400 kg (12-24 mois)	-	-
400 à 450 kg (12-24 mois)	2,08-2,32 €	-
450 à 500 kg (12-24 mois)	2,11-2,43 €	-
(24-36 mois)	1,96-2,20 €	1,85-2,07 €
Vaches	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
- 5 ans	1,86-2,39 €	1,72-2,12 €
5 à 10 ans	1,84-2,23 €	1,68-2,05 €
+ 10 ans	1,75-2,05 €	1,61-1,88 €
Taureaux	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
	1,74-2,04 €	1,62-1,92 €

Tendance :
Amenés : 1509. 96% de vendus.

Broutards: L'offre reste de qualité satisfaisante pour la saison. Malheureusement, les volumes sont insuffisants pour couvrir les besoins d'acheteurs plus nombreux. Au final les cours sont fermes à haussiers.

Laitonnes-Génisses: La présentation est plus importante. Les cours sont maintenus sans plus, mais la vente est totale.

Taureaux: Vente facile et cours inchangés.

Vaches: La commercialisation est rapide et quasi totale à des tarifs qui sont facilement maintenus.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 16/04/2012

Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
210 à 380 kg	610-1050 €	2,61-3,05 €
385 à 440 kg	1040-1160 €	2,49-2,80 €
445 à 610 kg	1110-1360 €	2,24-2,63 €
Laitonnes		
190 à 300 kg	460-720 €	2,27-2,60 €
330 à 395 kg	710-860 €	2,08-2,35 €
Génisses		
335 à 475 kg (16-24mois)	710-1120 €	2,08 - 2,28 €
500 à 675 kg (24-36 mois)	950-1430 €	1,86 - 2,30 €
Vaches		
légères	610-1090 €	
entre-deux	1100-1330 €	
lourdes	1340-1890 €	
Taureaux		
645 à 1155 kg	1100-2070 €	1,70-1,86 €

Tendance :
En broutards, la présentation est de bonne qualité à des tarifs stables en sujets supérieurs, léger fléchissement en ordinaires. Apports plus importants en laitonnes et génisses. L'offre est de qualité plus ordinaire, les tarifs orientés à la baisse et plus particulièrement pour les animaux non vaccinés . Bonne demande en taureaux, cours fermes. Présentation importante en vaches (143 animaux), commerce actif à des tarifs très fermes. Peu d'invendus.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — Marché de Sancoins (18) du 18/04/2012

Broutards	U	R
200 à 250 kg	3,30 €	3,00 €
250 à 300 kg	3,00 €	2,80 €
300 à 350 kg	2,90 €	2,75 €
350 à 400 kg	2,81 €	2,61 €
400 à 450 kg	2,65 €	2,43 €
450 à 500 kg	-	-
Laitonnes	U-	R *(variation)*
150 à 200 kg	2,59 €	2,46 €
Génisses		
(24-36 mois)	1,80 - 2,10 €	
Vaches		
- 5 ans	1,68 - 2,00 €	
5 à 10 ans	1,83 - 2,10 €	
+ 10 ans	-	1,50 €

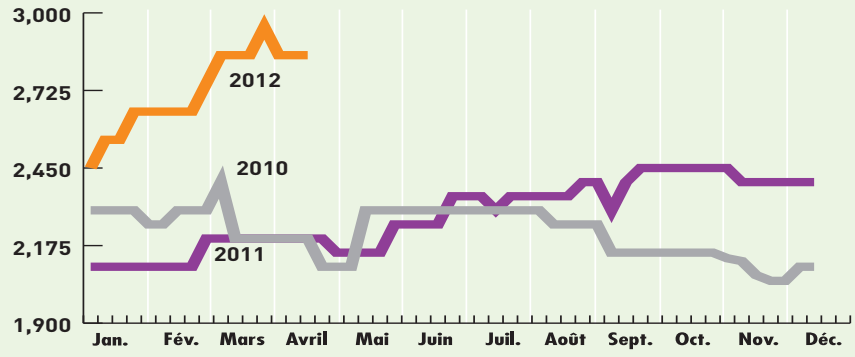
Tendance :
Commerce fluide toutes catégories

Broutards — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 17/04/2012*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,10 €	2,85 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,80 €	2,60 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,60 €	2,40 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,70 €	2,50 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,30 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,35 €	2,20 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,00 €	2,60 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,70 €	2,40 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,50 €	2,25 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,50 €	2,15 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,25 €	1,95 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,15 €	1,85 €	nc

Bovins

Broutards, charolais mâle R moyen - *Marché Bourg-en-Bresse*



Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 09/043/12 au 15/04/2012*

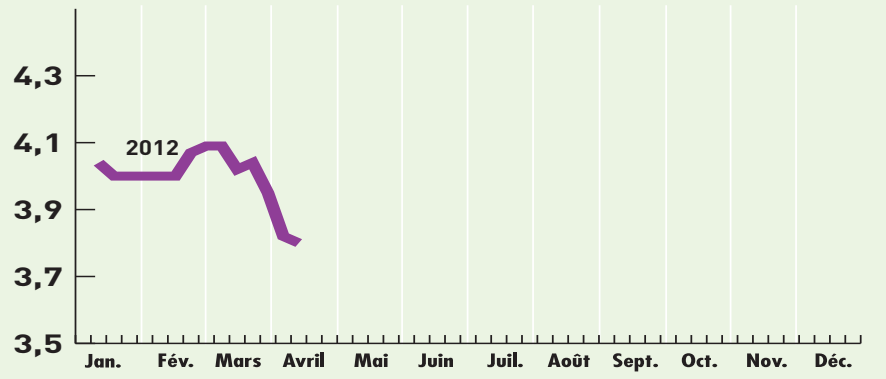
Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,76 €	2,66 €
350 kg	-	2,67 €	2,60 €
400 kg	-	2,60 €	2,54 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,47 €	2,42 €
500 kg	-	2,37 €	2,34 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,33 €	2,25 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,15 €	2,10 €

Tendance :
L'offre limitée est la réouverture de l'export soutiennent les cours.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 09/04/12 au 15/04/2012*

Jeunes Bovins **Etat engraissement 3**	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	3,80 €	3,65 €				
Races mixte		-	3,52 €	3,48 €	3,46 €		
Races lait					-	-	-
Bœufs **Etat engraissement 3**	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-				
Races mixte				-	-	-	
Races lait						-	-
Vaches **Etat engraissement 3**	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande - 10 ans +350 kg	3,92 €	3,86 €	3,79 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	3,87 €	3,85 €	3,79 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	-				
Races mixte				3,40 €	3,33 €		
Races lait					-	3,14 €	3,01
Génisses **Etat engraissement 3**	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Viande mixte lait	4,19 €	4,02 €	3,90 €	3,81 €	-	-	
Viande +350 kg	4,19 €	4,02 €	3,94 €	3,82 €			

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Race à viande*



Tendances

SEMAINE DU 16 AVRIL AU 20 AVRIL 2012

Bovins de boucherie

Les précipitations sont les bienvenues et repoussent le spectre de la sécheresse. De leurs cotés, les industriels se trouvent dans une situation assez inconfortable face à des sorties modestes et des carnets de commande peu soutenus pour les vacances de Pâques. Sur les marchés, les besoins sont moindres après les concours pour les femelles haut de gamme et les charolaises labels, mais la modestie de l'offre permet un maintien des prix. La commercialisation est assez calme avec un plafonnement des prix dans les génisses et les vaches charolaises de qualité bouchère. L'activité commerciale reste régulière avec une facile reconduction des prix dans le domaine des réformes allaitantes de choix secondaire et bas de gamme. En réformes laitières, la réduction de l'offre couvre juste la demande et les tarifs progressent légèrement dans les vaches frisonnes et montbéliardes. La demande s'oriente vers un raffermissement dans les taureaux de réformes avec une recherche de minerai maigre pour le steak-haché.
Dans les jeunes bovins, la tension reste forte avec des exportations vers la Turquie, bloquées par la maladie de Schmallenberg. Les jeunes bovins de race à viande restent malmenés avec des tarifs en baisse, alors que les laitiers tendent à se stabiliser dans le sillage des réformes laitières. ■

Broutards

L'activité commerciale est normale dans les bons mâles charolais, même si la tendance est au plafonnement des prix. La demande s'avère plus sélective dans les animaux de second choix, même si les tarifs sont stables en raison de la modestie de l'offre. En femelles, la vente est calme avec une stabilité des prix sur l'Italie. Les exportations restent mesurées sur l'Espagne et les prix sont malmenés face au tassement des prix de la viande. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Le commerce est plus calme avec une stabilisation des cours dans les bons veaux frisons ou montbéliards lourds.
En ce qui concerne les bons veaux croisés, les transactions sont normales pour les veaux frais et buveurs. En revanche, le placement s'avère plus difficile dans les sujets de moins bonne conformation ou légers. ■

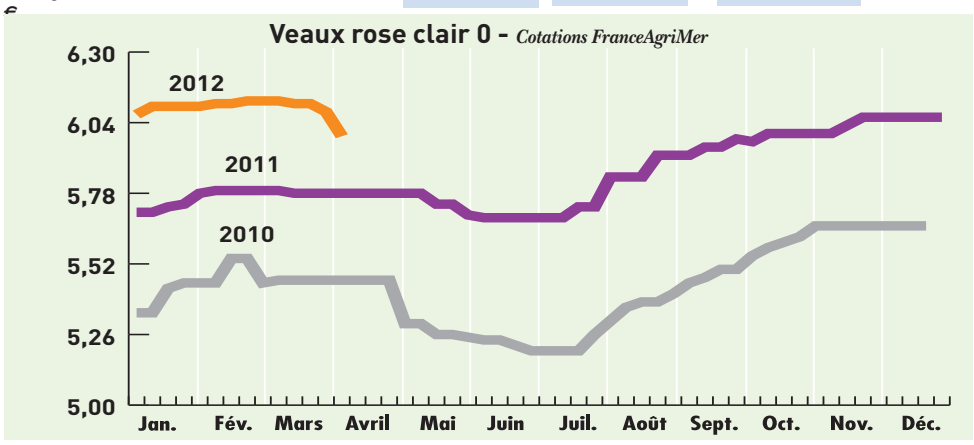
Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 11/04 au 17/04/12*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	**8,66 €**	-	-	-
U	**7,91 €**	**7,28 €**	**5,88 €**	-
O	**6,18 €**	**5,99 €**	**4,97 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 16/03 au 17/04/12*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Couleur Noirs
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**88**	**380-510 €**	**430-480 €**	**240-320 €**	-
St-Etienne *(veau d'élevage 4-5 sem)*	**192**	**220-550 €**	**200-460 €**	**160-290 €**	
St-Etienne *(veau 40-50 kg engrais)*	**126**	-	-	**110-160 €**	**70-160 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**676**	-	-	**130-195 €**	**135-165 €**



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 09/04 au 15/04/12*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,62 €**	**2,45 €**	**1,56 €**	–
Bons	**2,29 €**	**2,00 €**	–	

Ovins

Sicafome *(prix au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 16/03/12*

Agneaux (450)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)	-	-	-
Gras (38-44 kg)	-	-	-
Gras (44-50 kg)	-	-	-
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (-38 kg)	-	**3,13-3,50 €**	**2,94-3,18 €**
Laitons (38-44 kg)	-	**3,33-3,54 €**	**3,10-3,30 €**
Laitons (+44 kg)	-	**3,24-3,30 €**	-
Brebis (71)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
	-	**0,94-1,27 €**	**0,86-1,19 €**

Divers	
Agneaux maigres	-
Béliers	**75 à 129 €/animal**
Chèvres	**12 à 37 €/animal**

Tendance
Vente totale.
Agneaux Présentation de bonne qualité en laitons, permettant ainsi de réaliser des transactions rapides à des cours fermes.
Brebis La vente reste facile, mais on observe un tassement des tarifs après l'envolée des cours enregistrés la semaine dernière.
Béliers-caprins Cours sans changement.
Prochain marché lundi 23 avril (pesée 7h00, vente 9h00)

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 16/04/12*

Amenés:70	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux	**80-125 €**	**1,67-3,38 €**
Agneaux gras	-	-
Brebis	**26-83 €**	**0,49-1,05 €**
Béliers	-	-

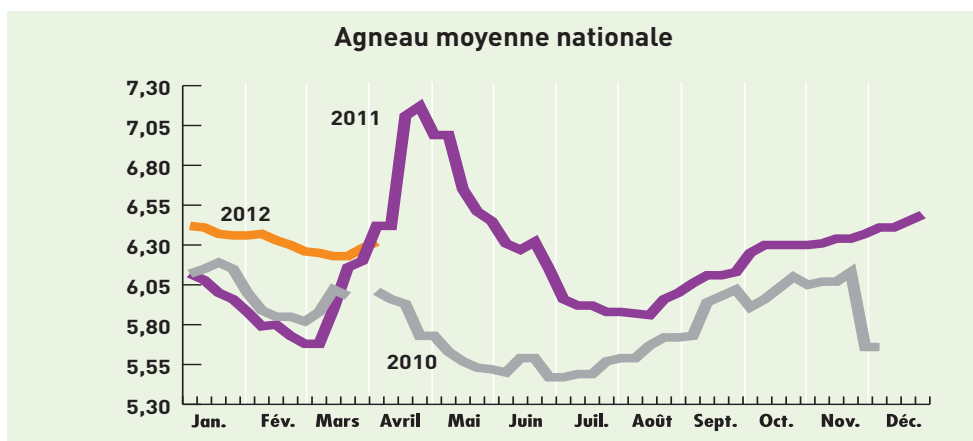
Présentation de qualité hétérogène, stabilité des tarifs.
Prochain marché le lundi 30 avril aux horaires habituels.

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations Avignon FranceAgriMer du 09/04 au 15/04/12*

	Poids	U	R	O
Couvert	13-16 kg	**6,51 €**	**6,24 €**	**5,65 €**
Couvert	16-19 kg	**6,33 €**	**6,10 €**	**5,48 €**
Gras	13-16 kg	**4,58 €**	**4,46 €**	**4,08 €**
Gras	16-19 kg	**4,41 €**	**4,14 €**	**3,86 €**

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations nationales FranceAgriMer du 09/04 au 15/04/12*

Prix moyen pondéré des brebis	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des agneaux
2,31 €	**6,32 €**	**7,20 €**



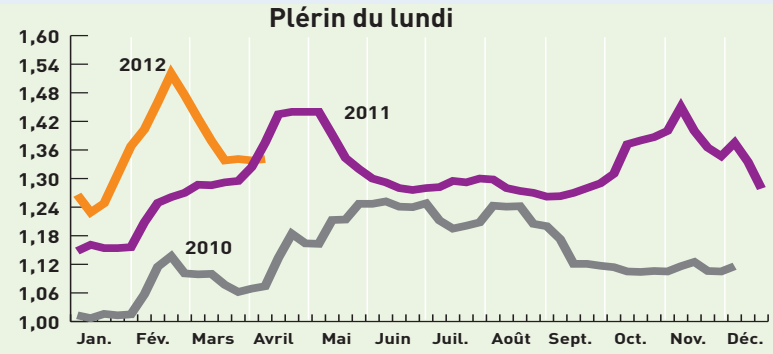
Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (8 262 porcs présentés) — *Cotations du lundi 16/04/2012*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,341 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 06/04/2012 au 12/04/2012*

1,55 €/kg/carcasse euros



Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 14 à 16
Nombre d'opérateurs consultés : 10 * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
14/2012	**1**	**60 000**	**0,20**	**0,20**	**0,20**	**2**
15/2012	**1**	**85 000**	**contrat**	**/**	**/**	**2**
16/2012	**1**	**54 100**	**contrat**	**/**	**/**	**1**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées.
(3) Départ vers abattoirs régionaux - (4) Exportation - (5) Poules PA

Bourg-en-Bresse *du 28/03/12*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 5,20 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,80 à 8,00 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : 6,40 à 6,90 euros/pièce
Pigeons : 6,20 à 6,50 euros/paire
Pintades : 7,80 à 8,00 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 3,80 à 4,00 au kg vif
Lapins : 5,00 à 5,20 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT Hors transport)

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	260 €	240 €
2e coupe	260 €	240 €
3e coupe	250 €	240 €

Céréales

<N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe. Récolte 2011 : Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 7,91 du 1er au 15 avril et du 16 au 30 avril pour toutes les céréales.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2011			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	76/15/4/2/2	avril-juin	198 à 199	T C
	76/220/11%	avril-juin	198 à 199	T C
Sud Est	BPMF	avril-juin	210	N C
Sud Côte d'Or	BPMF 76/220/11%	avril-juin	206	V C
Nord Côte d'Or	BPMF	avril-juin	200	N C

BLÉ DUR	RÉCOLTE 2011			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud-Est	normes semoulières	avril-mai	280	V C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2011			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte d'Or	66/67 kg/hl	avril-juin	210	T C
Nord Côte d'Or	-	-	inc	C
Aube/Yonne	sans limitations d'orgettes			
	61-62 kg/hl	avril-juin	194 à 195	T C
Haute-Saône	-	-	inc	C

Fruits et légumes

(prix tous stades poids 100 kg) *Cotations du 17/04/2012*	Lyon	Avignon-Cavaillon	Rungis
Asperge violette verte France cat I 16-22 mm plateau	**3,50 €**	-	-
Bette France plateau	**1,15 €**	**1,50 €**	**1,40 €**
Carotte France cat I colis 12 kg	**0,65 €**	**0,78 €**	**0,62 €**
Céleri-rave France	**0,75 €**	**1,05 €**	**0,75 €**
Concombre France cat I 350-400 g colis de 12 (la pièce)	**0,37 €**	-	-
Chou frisé France cat.I	**0,65 €**	-	-
Echalote France cat.I	**1,70 €**		**1,50 €**
Endive France cat.I colis 5kg	**1,10 €**	**1,50 €**	**1,05 €**
Epinard France cat.I	**1,50 €**	-	**1,50 €**
Kiwi Hayward France cat I 85-95 g (33 fruits)	**1,10 €**	**1,50 €**	**1,20 €**
Laitue batavia blonde France cat I colis de 12	**0,48 €**	-	-
Laitue feuille de chêne rouge France cat I colis de 12	**0,60 €**	-	-
Mache coquille France barq. 150 g (les 150 g)	**0,65 €**	-	-
Navet rond violet France	**1,35 €**	**1,70 €**	**1,20 €**
Oignon jaune France cat I 40-60 mm	**0,14 €**	-	-
Poireau France cat I colis de 10 kg	**0,90 €**	**1,20 €**	**0,95 €**
Pomme Chantecler France cat I 135/170 g caisse litée	**0,80 €**	-	-
Pomme Gala France cat I 135-170 g caisse litée	**1,00 €**	-	-
Pomme Golden France cat I 135-170 g caisse litée	**0,70 €**	**0,90 €**	**0,70 €**
P de terre Agata France lavée cat.I 50-75mm sac 10 kg	**0,26 €**	-	-
P de terre chair ferme Charlotte France cat I carton 12,5 kg	**0,62 €**	-	**0,55 €**
Radis demi-long France (la botte)	**0,45 €**	-	-
Tomate ronde France grappe cat I	**1,60 €**	**2,20 €**	**1,50 €**

Matériel

Tracteur

03 - Vends tracteur MF 145 parfait état.
✆ 04 70 45 52 57

21 - VENDS tracteur Renault Temis 650 Z, - presse BR JD 590, - andaineur Kuhn GA 3501, - faneuse Kuhn 4 T., - déchaumeur Razol, - distributeur Kuhn, - brabant Naud 5 corps, TBE. (1607)
✆ 06 14 64 04 45
ou 06 14 29 36 66

21 - VENDS tracteur NH T 6090, déc. 2010, 480 H, état neuf, BV, range commande (réf. 160D)
✆ 06 16 66 38 16

26 - VDS CAUSE RETRAITE TRACTEUR JOHN DEERE 6620 125 CV 2005 2390H
✆ 06 70 20 28 42

26 - Vds Valtra T 132 D de 2011 HE 980 pneu av 480 70 38 ar 580 70 38 rel avant pont susp
✆ 06 08 86 47 21

38 - vends tracteur New Holland M135 année fin 1999 TBE 6500 H pneus 70 % bon.
✆ 06 14 20 27 35

42 - vds tracteur Renault 68154-68Ch 8500H mot 1200H frein neuf prix 10 000 euros À voir
✆ 06 50 96 03 31

69 - Cse retraite vds tracteur enjamb. Loiseau 65 CV 1982 3100 H. 110 HP pulv. canon moteur refait.
✆ 04 74 66 84 02

69 - Vds Ford Courier de 2001 132800 km bon état CT OK 3000 euros.
✆ 04 78 48 44 40

71 - Cause retraite vends tracteur JD 2250, 2G2, 4 x 4 Hilo, 2 distributeurs, année 89, 9.200 H, pneus peu d'usure avec chargeur Faucheux F2, équipé de fourche croco, godet à terre, élévateur à B.R. et dérouleuse Calvet adaptée sur chargeur ou au. 3 points, dessileuse pailleuse Samas DL 37, presse à B.R. J.D. 550, faucheuse conditionneuse JF GX 2800, 2,80 m, vis à grains sur chariot 10 m, diamètre 150 avec dijoncteur inverseur, stalles comtoises 50 places, sous soleuse Techiné 0,80 m, le tout T.B.E.
✆ 03 85 40 30 28

71 - Part. recherche tracteurs MF 1080 et Soméca 1300 super.
✆ 06 27 39 32 05

71 - Vds tract. Renault 103 54, année 97, 5.985 H, 93 CV, pneus 50 %, très bon état.
✆ 06 81 87 02 84

71 - Vds tracteurs MF 3060, 4 RM, 7.000 H, Electronic, très bon état - MF 4325 Power Shuttle 24/24, 4 RM, 1.500 H avec chargeur.
✆ 03 85 54 58 23

74 - Vds juments suitées et pouliches comtoises plein papier, bonnes origines, dociles.
✆ 06 70 11 06 30

84 - Recherche tracteur Centaur ou Allis Chalmers G porte outils dans l'état ou pour pièces.
✆ 06 01 14 39 54

84 - Vends tracteur Renault R50S an. 82, 2450 H, TBE. Prix : 4 500 euros.
✆ 06 07 94 21 40

Travail sol

18 - Vds combiné 1999, 4 m - herse Kuhn HR 4002, maxi paker, semoir Sulky SPI, régul line, trémie avec réhausse et bâche, traceurs, jalonnage, pré levée, passerelle - boitier Sulky Tronic, TBE.
✆ 03 86 37 82 26 HR

69 - Vds semoir maïs 6 RGS télésco-pique fertiliseur insecticide Monosem PNU très bon état.
✆ 06 76 39 70 93

71 - Cherche treuil 3 pts type Menant, seul ou monté sur petit tracteur.
✆ 06 25 33 04 39
ou 06 84 18 45 51

74 - Vds charrue Kverneland trisocs sécur boulons bon état 2500 euros.
✆ 04 50 69 67 28
ou 06 20 42 41 93

84 - Vends Intercep hydraulique + cultivateur Clemens, année 2010.
✆ 04 90 61 82 82
ou 06 59 74 10 28

Récolte

01 - Vds RB John Deere 545 tbé révisé + jumelage 16-9-34
✆ 06 85 59 85 50

01 - Vds charrue Bonnel 6 corps Monoroue tbé possibilité échange
✆ 06 75 44 36 73
ou 06 14 53 90 69

07 - Vends faucheuse Vicon 4 assiettes CM167 faneur andaineur Kuhn GRS25 le tout en très bon état
✆ 04 75 64 21 25

07 - A vendre enrubanneuse état neuf et tank à lait (900L) cause retraite
✆ 04 75 34 99 81
ou 06 81 85 57 02

21 - VENDS girofaneur Kuhn 5001 MH, - andaineur Kuhn GM 4001, - décompacteur 3.50 m., 6 dents Michel + Paker (réf. 1501)
✆ 03 80 97 03 03

21 - RECHERCHE mois. batteuses Claas, Consul, Protector, Mercator, Dominator, 66, 68, 76, 78, 86, 88, 96, 98 - John Deere, 952, 955, 965, 970, 975, 985, 1052, 1055, 1065, 1075, 1085, 1177, 1188, - New Holland 1520, 1530, 1540, 1545, 8030, 8040, 8050, 8060 et Presses MD et RB (réf. 160E)
✆ 06 29 81 80 05

26 - Vds MB AXIAL FLO 1460 IH 1982 5140 HRS coupe 825 Chariot cueilleur 5 rangs John Deere maïs tournesol Entretien suivi
✆ 06 85 38 23 71

26 - Rech Giro andaineur Kuhn Ga 300 Etat correct prix raisonnable + pirouette 4 toupies
✆ 06 70 87 57 90 HR

26 - Vds ramasseuse à noix R2000 année 1989 4 pneus neufs bon état prix 12000 euros
✆ 06 80 81 78 61

38 - Vds presse balles rondes New Holland 5850 Pick up 2m10 chambre variable liage ficelle.
✆ 04 76 38 23 98
ou 06 76 98 64 11

39 - Vds pirouette Krone 6 toupies 7m70 bon état, 2004, 3 000 euros, Jura Sud
✆ 06 33 10 82 65

42 - A vdre faneuse Kuhn 5001 MH remorque BR 6 M 6 t plateau 4 roues 5 m 4 t Hauswirt le tout tbé
✆ 04 77 65 63 62

58 - VENDS MB JD 1550 CWS 2002, TBE, entretien JD coupe 5.5 m. suivie au sol, 960 h. batteur, chariot (réf. 150A)
✆ 06 75 86 52 20

71 - Vends pirouette Kuhn 2 toupies, 140 euros.
✆ 03 85 84 55 54

74 - Vds remorque Samro plateau fourrager 1990 tbé, frein à air + hydrau dim 9,6 x 2,5, 4 000 euros.
✆ 06 09 08 24 09

Traitement

07 - Vds atomiseur idéal 400l porté de 2001 turbine alu de 800 arbo-viti bon état prix à déb.
✆ 06 30 54 43 29

21 - VENDS pulvérisateur Berthoud 2007, force 10, 21 m., 1 000 l., coupures électriques aux normes (réf. 1604)
✆ 06 16 21 40 12

26 - Vds atomiseur Berthoud 1500 litre manche air noyer faucheuse rotative Kuhn 5 assiette
✆ 04 92 66 01 22

71 - Vends pulvérisation cellule Sprint voute Sitex, traitement face par face, T. B. état.
✆ 03 85 35 81 60
ou 06 98 16 31 06

Arbo-viti

26 - Vds calibreuse abricot à rouleaux+élévateur et tapis de tri
✆ 06 70 65 84 56

71 - Vds semoir herbe/céréale 80 cm, état neuf, 3.200 euros HT - conteneur métal 220 blles pliable, 45 euros HT.
✆ 06 71 60 25 67

Epandage

38 - Vds semoir engrais Vicon 1500 l avec bâche épandage poudre + lève sac.
✆ 06 08 32 95 59

89 - VENDS semoir céréales accord Cogeai 6 m. + sépéba, bon état, - distributeur engrais 24 m., Moreau, traîné, TBE. (réf. 160A)
✆ 03 86 75 23 65 HR

Irrigation

26 - Vds tuyaux 70 alu 300m 3ha couverture totale alu aracheuse Genti
✆ 04 75 62 64 93 HR

38 - Vds pompe immergée S4E 27 T 4 kw avec coffret DSE 18 tri servie 10h.
✆ 06 27 42 15 94

84 - Vends 100 tuyaux alu. 6 m diam. 50 av. semelle canne arroseur, 100 tuyaux alu 6 m diam 50 avec crochets avec remorque : 1 800 euros, tondeuse autoportée 16 CV coupe 102 cm : 700 euros.
✆ 06 12 53 46 41

Cave

69 - Climatiseur cave Ciat 2004 basse températ. 1750 w. TBE - Equerres pile blles ou bois Dble au milieu 2 x 61 cm. - Pompe à décuver - Egrettier - Tuyauterie nve BE.
✆ 04 74 66 84 02
ou 06 87 98 58 19

84 - Vends 5 barriques 225 L, François Fres. 1 vin rouge. Valeur neuve : 720 euros l'une, cédée à 230 TTC. St Estève 84-Uchaux.
✆ 04 90 40 65 65

84 - Vds calibreuse cerise Calibrex 6 bandes + 1 tapis 2 tables de tri : 6 500 euros.
✆ 06 10 16 45 89
ou 04 90 61 94 76 HR

Station

74 - Traite mobile 5 places équipée + chauffe eau 9000 E boule à lait 400 l 1000 euros.
✆ 06 80 92 33 32

Agri. divers

01 - Vds cse changement production cornadis autobloquants antipendaison, salle de traite 2x6 Manus avec décroch. - 70 logettes
✆ 04 74 30 58 22
ou 06 10 79 57 77

01 - Vds cause cessation matériel de culture et fenaison
✆ 04 74 24 01 93

03 - Cse cess vds tonne à lisier Joskin Modulo 2 10000 l 2 essieux BE RB MF166V liage filet ficelle 2004 pick-up 2m TBE herse rotative Kuhn HRB 302 rouleau packer 500 mm portacourt 2002, atelier d'aliment complet : 1 vis horizontal 15 m 2 sorties tri 6 cellules capacité tot. 150 t 1 broyeur Toy 10cv 1 mélangeuse 1 t, 1 ventilateur 2 w 4 vis reprise 100 mm.
✆ 06 79 73 54 02

07 - Vds andain Kuhn GA402 4m faneuse GF440 Kuhn 4m TBE presse IH446 TBE Faucheuse New Holland 220m
✆ 04 75 36 70 63

07 - Cherche charrue trisocle non stop roue hydraulique + endaineur
✆ 06 77 01 42 90

21 - VENDS benne Gilibert 8 T., compresseur porté auto 2 battants, flèche ressort, roue 49-17, TBE (1613)
✆ 06 87 32 69 07

38 - Vend tracteur Renault 103 54 pneus neuf 4800 heures, Charrue Grégoire Besson non stop rail évacuateur plus palette GRS 25, remorque plateau de 5 mètres, échelette balle ronde.
✆ 04 74 92 02 93

38 - Rech. parc pour mouton - Vds bouc Chamoisé, séchoir noix 6 m3, scie circulaire.
✆ 04 76 07 97 80 HR

42 - Vds tank à lait Japy 2800 l 1997 jge auto très bon état, libre de suite
✆ 04 77 94 48 59

42 - Vds caillebotis 10 de 2,5 x 1 m, 3 de 3 x 1 m + godet neuf, 3 pt 2 v. Desvoys + abreuv. truie porcel. + mot. élect. tri démult.
✆ 04 77 20 87 68

58 - VENDS bacs galva, - buvette prairie Aquamat, cornadis aménagement stabul complèt (réf. 1506)
✆ 06 89 12 95 78

67 - Vends moteur Perkins A 4.203 pour MF 155, 158, 165 (260) état neuf 2200 heures, visible Tournant ex. moiss. batt.
✆ 06 23 03 30 54
ou 03 28 59 14 88

69 - Vend très bons piquets Acaccia H. 1,4 - 1,5 - 1,8 - 2 - 2,5 m. Prix 1,20 euros le m. 1,1/100.
✆ 06 31 13 69 30
ou 04 74 60 05 21

69 - Vends semoir maïs 4 rangs + disquess tournesol, bon état, cause retraite.
✆ 06 72 30 34 51

69 - Vds épandeur Gilibert 5 T. faucheuse cond. NH 447 semoir maïs 4 rangs méca. le tout TBE bas prix.
✆ 04 78 48 65 55 HR

70 - Vds Tract IH 745 av charg, Ford 60cv, Plateau 4r 6m, Roues larges de pulvé 16-9-38, Disques à colza pour pn2, Rigoleuse Agram, Remorque Boyer 600 kgs cu, possibilité livraison
✆ 03 84 70 02 77
ou 03 84 70 12 38

70 - Vds cellules grains privé 280-300-600qx et sur pieds 120 qx, vis sur chariot Daguet ¯ 160 lg 8m, Vibro Konsgkilde 6m av rotoherse, Herse rotative 4m av ou ss semoir Nodet gc 4m, Presse JD 590 av roues et pick up large, Pirouette Khrone 6.70m, Semoir Vaderstad 4m pn repli 3m avec system disc, Benne brimont 6-8 et 12. Possibilité livraison
✆ 03 84 70 02 77
ou 03 84 70 12 38

71 - Achète presse moyenne densité, semoir à maïs Nodet.
✆ 06 38 89 86 26

71 - Vds herse prairie Hauswirth 5 m, repl. hyd., an. 2003, charrue tri-socs Huard, sécu. non stop.
✆ 03 85 26 00 67

71 - Vds Lambo Premium 950, 95 CV, relev. élect., BV 45/45, Same 80 CV, charg. Renault Arès 826 RZ.
✆ 06 75 69 62 04

71 - Vds conditionneuses révisées 3 pts Kuhn 2,80 m FC 283, 3.980 euros HT et FC 240, 2,40 m, 2.990 euros HT.
✆ 03 85 26 00 67

73 - Vends remorque chargeuse à foin pirouette et andaineuse récolteuse à fourrage, charrue 3 socs, semoir à céréales, semoir à engrais 600 kg.
✆ 04 79 84 20 85 HR

74 - Vds vis grain horizontale diam. 150 longueur 13 m + 2 cellules sur pied 15 m3.
✆ 06 70 16 37 76

74 - Vds télescopique JCB 520, 2 m de large, 1 planteuse pomme de terre Gruse 2 rangs.
✆ 06 82 10 30 18

84 - Vends remorque L : 4,50 m x l : 2 m, moteur pompe, calibreuse gousses aulx, moulin à vent.
✆ 06 11 80 42 10

84 - Vends pulvé. porté Gaysa 600 L, rampe hydr. 12 M, élévation de la rampe hydr., rince pompe et mains TBE - filtre tamis TBE, col de cygne diam.100, div. racc. pour arrosage – multi fraise Badalini TBE (2 fraises) - vibroculteur Vicom 3 M + roues de jauge - pompe râteau diam. 100.
✆ 06 10 02 12 75

84 - Vds épand. engr. dble dis., charrues nonstop 2 -3 -4 -5 socs, cover-crops 22 -24 -28 dis., semoirs 2,5 -3 et 4m, vibroculteurs 5,10 -6 -6,50 m, bennes 8 -10 -12 T.
✆ 04 66 24 26 11

89 - VENDS herse Morin 8 m., relevage hydraulique, - moulin à farine, - élévateur, bon état. (réf. 1601)
✆ 03 86 75 12 16 HR
13 h - 20 h 30

Elevage

01 - Cse cess lait vds salle de traite TPA 2X6 Delaval avec décro - surpresseur plancher mobile chien électrique
✆ 06 83 46 27 94

01 - Cse cess lait vds salle de traite TPA 2X6 Delaval avec décro - surpresseur plancher mobile chien électrique
✆ 06 83 46 27 94

07 - VDS désileuse pailleuse marque Silo Farmer 560 Trainée année 2011 etat neuf 15 800 euros HT
✆ 04 75 65 00 73
ou 06 79 38 28 40

07 - VDS Tunnel d'élevage démonté 30mx930m + 60m de barrières de contention pour allée mangeoire (ancienne bergerie) + bâche de camion neuve 32.5mx15m
✆ 06 77 61 08 88

07 - Vends cause cessation Tank à lait lavage automatique capacité 1500 litres Serap First SE
✆ 04 75 06 51 61

26 - VDS COUVEUSES SEMI-AUTOMATIQUES SOCMA 780 T 350 OEUFS PRIX A DEB
✆ 04 75 47 69 98 HR

38 - Roues cage pour adapter pneus 12x36 : 150 euros - Bétaillère derrière tracteur 3 bovins ou 15 brebis : 250 euros.
✆ 04 76 38 45 56
ou 06 84 18 09 58

58 - VENDS bétaillère 6 m. X 2.40 m. (réf. 16VB3)
✆ 03 86 76 17 95

58 - VENDS 2 nourrisseurs bovins avec parc sélectif, 600 euros les deux (réf. 1617)
✆ 03 86 50 60 70

71 - Cause retraite vends stalles comtoises 50 places Lactoduc Manus 6 griffes, programmateur unité terminale, pompe à vide 500 tubes inox, vêleuse Vink 800, 5 épinettes de 4 m, le tout T.B.E.
✆ 03 85 40 30 28

Véhicule

Utilitaire

69 - VDS Kangoo Frigorifique 2006, 57000 kms, révisé, garantie, très bon état
✆ 06 07 74 89 24 Gauthier

69 - EX HDI 2004 181000 km. distri Nv. CT OK 3 ou 6 pl. Banq. amovible 5300 euros.
✆ 04 74 01 15 48
ou 06 84 55 08 79 HR

84 - Vends camion plateau Nissan 3,5 T an. 2001, TBE, 84 000 km, CT OK : 9 000 euros.
✆ 06 76 74 30 86

88 - Vends camion Mercedes bétaillère 3,5 T bon état prix à débattre.
✆ 03 84 68 11 06 HR

Tourisme

69 - Vds Scooter Peugeot TKR Furious. An 2006 - 6900 km.
✆ 06 99 09 09 75

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds piquets acacia et châtaignier épointés 1m80 et 2m livraison assurée
✆ 06 34 99 41 78

07 - Vds piquets acacias fendus appointés 1,80m 2,30 euros
✆ 06 10 26 42 26

26 - Vds paille luzerne 1coupe 2coupe petites bottes
✆ 04 75 59 84 68 HR

Fourrage

21 - ACHETE foin/herbe sur pied, Val de Saône - Plaine, Dôle, Tavaux (réf. 1306)
✆ 06 86 00 02 01

21 - ACHETE paille en andins ou pressée (réf. 1614)
✆ 06 24 83 40 73

38 - jcl agri achète paille en andain, 30 euros la tonne et foin luzerne, 50 euros la tonne aux alentours de Beaurepaire 38270.
✆ 06 62 53 80 54

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ 03 84 32 30 91
ou 06 86 08 38 02

71 - Vends foin et regain balles rondes, paille bonne qualité.
✆ 06 33 33 31 81

73 - Vends regain moyenne densité 17 kg tb qualité 8 tonnes prix 2,70 euros la botte.
✆ 06 11 80 23 73

ACHÈTE
PAILLE- FOURRAGE
Tous Formats
RÉGLEMENT À L'ENLÈVEMENT
STE T.N.D.
Tel. 03 80 75 89 22

Propriété

21 - Exploitant retraité CEDE DPU Côte d'Or. Ecrire à Terres de Bourgogne - BP 77409 - 21074 DIJON Cedex qui transmettra (réf. 1615)
✆ **TERRES DE BOURGOGNE**

84 - 60-Particulier / Investisseur recherche immeuble ancien ou appartements à rénover, libres ou occupés, toutes régions.
✆ **06 22 40 62 37**

89 - Agriculteur CHERCHE terres vente ou location dans 89 ou 58, étudie toutes propositions (réf. 1612)
✆ **06 22 97 92 88**

Divers

01 - Vds cabane en bois (à monter) 4mx4m +2,50mx4 de terrasse différentes différentes sections de bois Douglas et sapin 2 fenêtres + 1 porte - Prix à débattre
✆ **04 74 22 72 31 hr**

01 - Vds cse cess taureaux repro 18 mois Charolais issu IA au choix, RB Krone pack 1250 balls 120x120 - pir. Pottinger ZK 209 6 T - élagueuse Rousseau type P48M rotor 120 - sem. maïs Carraro 5 rgs - charrue tris. poss. 4 C. - ens. 200m3 environ - semoir engrais Amazone 1200 kg 2 pl. - 2 buvettes de prairie - 2 nourr. avec barrières - ratelier foin + foin - 01 St Trivier de Courtes
✆ **06 28 32 17 48**

21 - VENDS 15 DPU (réf. 1502)
✆ **06 15 93 10 18**

21 - ACHETE petite auge en pierre (réf. 1508)
✆ **06 19 74 12 10**

26 - Vds 411 Fenot Vario 5700 heures année 2002 Laveuse à noix 4mètres RLTI9D 5 P
✆ **06 26 90 59 08**

26 - Cherche plateau pour 6x4 Polybenne de 6.50m x 2.50m en BE. Vd decavailloneuse HY
✆ **04 75 53 60 86 HR**

69 - Vend portail fer 2 portes long 2,80m. haut 1,50 m. et galerie voiture long 2,10 m. larg. 1,20 m.
✆ **04 74 70 11 58**

69 - Vends Mercédès 308D - 1 faucheuse rotative Kuhn GMD44 relevage hydraulique - 1 vibroculteur 29 dents 3 m.
✆ **06 89 85 36 39**

69 - Vds hangard charpente bois 28x1,5 H 6 m. - Tunnel charpente Lame et collé couverture tolle acier ondulé 40x15.
✆ **06 60 97 83 90**

69 - Vds faneur Fella 6,8 m. 6 toupies TBE + chisel pattes d'oie 4,5 m. repli hydro tracteur ffruitier fiat 8066 cabine 4000 H. TBE chandelle hydro.
✆ **06 70 79 45 87**

89 - VENDS cuve à Tome, 1 000 l., - mach. à cercler, - él. chariot roulant 9 rayonnage 21 x 63 x H 150 (réf. 1611)
✆ **06 80 08 05 60**
ou 03 86 33 03 97

Offre

Emploi

01 - Exploitation polyculture élevage porcs recherche salarié pour CDD 35H/semaine
✆ **06 88 55 38 02**

18 - Exploitation polyculture élevage recherche salarié pour 07/08, région Sancoins.
✆ **Tél 02 48 74 20 50**
ou 06 83 87 09 42

21 - Ferme polyculture élevage secteur Mirebeau (21) CHERCHE apprentis, logement possible (réf. 1213)
✆ **06 03 09 07 20**

21 - Ferme polyculture et élevage CHERCHE apprentis (réf. 1507)
✆ **03 80 31 93 06**

21 - CHERCHE salarié agricole motivé, sérieux, autonome, permis B pour ETA et céréales, poste dispo. toute suite (réf. 1605)
✆ **06 11 19 23 58**

39 - Elevage de porcs naisseur engraisseur recherche salarié région Poligny
✆ **06 78 08 54 76**

39 - Syndicat Jeunes Agriculteurs du Jura recrute un(e) animateur(trice) : animation et coordination du réseau, communication, suivi des dossiers agricoles départementaux, gestion de la structure. Bac+2, autonome, rigoureux(se), disponible, capacités de rédaction et bonnes aptitudes relationnelles. Permis VL et véhicule perso indispensables. CDI 35h. CV et LM (manuscrite) à : JA39, Maison des Agriculteurs, 39000 LONS LE SAUNIER ou jeunes-agriculteurs-39@wanadoo.fr.
✆ **03 84 86 10 45**

55 - Gpt d'employeurs secteur Etain, Fresnes, Vigneulles recherche salarié(e) en CDI. Rémunération selon exp.
✆ **03 29 88 81 51**
ou 06 84 35 39 57

71 - Service de remplacement secteur Chauffailles recherche un salarié agricole polyvalent et autonome, dans l'élevage bovin lait et caprin (sachant traire). Conduite de matériels indispensable. CDD temps plein, dès que possible. Contact : FDSEA 71, service emploi, Maison de l'agriculture, BP.522, 71010 Mâcon cedex. Courriel : service.emploi@fdsea71.fr
✆ **03 85 29 56 50**

71 - Les Jeunes Agriculteurs de Saône-et-Loire recherchent un(e) animateur(trice) installation. Missions, en collaboration avec l'équipe en place : animation du Point Info Installation (accueillir, informer et orienter les porteurs de projet en agriculture sur les aspects liés à une première installation, les conditions d'éligibilité aux aides, les démarches - suivi administratif des porteurs de projet, en lien avec la secrétaire) - préparation et animation de journées à destination de candidats à l'installation et des jeunes en formation agricole - entretien des relations externes (OPA, administrations...) - participation aux activités réalisées par le syndicat, notamment la Fête de l'agriculture. Profil : Bac +2 minimum avec si possible une première expérience - autonomie, rigueur, sens de l'initiative - capacité d'écoute, de synthèse et d'analyse - connaissance du milieu agricole. Conditions d'embauche : poste à pourvoir au 20 juin 2012 - CDD de 5 mois - contrat de 39 heures hebdomadaires - rémunération à définir. Lieu de travail : Mâcon, avec déplacements fréquents sur le département. Permis B. Candidature : adresser lettre de motivation manuscrite + CV avant le 4/05/2012 à :
✆ **M le Président des Jeunes Agriculteurs 71, Maison de l'Agriculture, BP 522, 59, rue du 19 mars 1962, 71010 Mâcon cedex**
ou par mail : installation-ja71@laposte.net

73 - Cherche personne pour saison en alpage vaches + chèvres laitières avec transformation fromagère.
✆ **06 03 44 50 88**

89 - MIGE Domaine Houblin RECHERCHE employé agricole H/F formé ou non pour CDD puis CDI (réf. 1608)
✆ **03 86 41 69 87**

89 - CHERCHE JH dynamique pour travaux de moisson et déchaumage, logement indépendant (réf. 1609)
✆ **03 86 47 89 19**

71 - Exploitation en polyculture élevage laitier secteur Montpont-en-Bresse, recherche salarié polyvalent : traite, alimentation, soins aux animaux, travaux de grandes cultures. CDI temps plein. Date d'embauche prévue : 1er mai 2012. Salaire selon compétences. Expérience et autonomie impératives. Contact : FDSEA 71 service emploi, Maison de l'agriculture, BP.522, 71010 Mâcon cedex. Courriel : service.emploi@fdsea71.fr
✆ **03 85 29 56 50**

71 - Exploitation viticole, secteur Chevagny-les-Chevrières, recherche un salarié viticole pour travaux sur vignes et cassissiers. CDI temps plein. Date d'embauche prévue : le plus rapidement possible. Salaire à négocier selon compétences. Expérience viticole souhaitée. Contact : FDSEA 71 service emploi, Maison de l'agriculture, BP.522, 71010 Mâcon cedex. Courriel : service.emploi@fdsea71.fr
✆ **03 85 29 56 50**

Service

38 - Nouvelle société de fabrication et réparation de vérins hydraulique(Vérin Réparation Hydraulique:VRH)devis a l'unitaire, en série ou sur mesure
✆ **09 52 00 73 22**
ou 06 10 34 70 99

71 - Tondeurs (groupe de 2) proposent service pour tonte lots de moutons sur départ. 01, 03, 21, 39, 58, 70, 71, 89.
✆ **06 28 35 76 75**
ou 06 79 11 82 85

89 - Puits et forages, curage, recherche d'eau, pompage. Serge Poinsot (réf. 49VB1)
✆ **03 86 55 98 85**
ou 06 86 01 50 99

Proposition

Commerciale

10 - CHERCHE entreprise pour moisson 2012, région Tonnerre 89 (1606)
✆ **06 81 56 46 16**

Mariage

Rencontre

42 - Belle camerounaise, 44 a, sérieuse, aim. voyag., mus., désir. renc. h 40/60 a, sérieux, respect.
✆ **0 02 37 75 02 91 15**
ou 0 02 37 93 45 98 68

89 - Agriculteur 20/8/53 célibataire dispo. aider agricultrice, travail et vie chez elle, sit. indifférente (réf. 1504)
✆ **03 86 47 12 81**

Animaux

Divers

07 - Vds Bélier né le 08/04/2011, vacciné, prophylaxie réalisée en mars 2012 Ok, porte une boucle, Pegaze est né ds notre troupeau et nous le vendons pr éviter la consanguinité.150 euros.
✆ **04 75 52 57 04**
(ap 18h30 ou laisser message)

73 - Vds chiots Border Collie parents travaillant sur troupeau laitier boucle 2 FJZ 516.
✆ **04 79 65 84 68**

74 - Eleveur Aubrac vds 2 génisses 13/14 M, dociles, hab attache TB origines, ttes garanties sanitaires.
✆ **06 75 50 92 59**

Bovin

01 - Cause cessation laitière vds VL et génisses Prim'Holstein
✆ **06 40 18 07 28**

10 - Vds taureaux à saillir prim'holstein, montbéliard, tbo, poss. réservation à l'avance, livr. poss. henripascal
✆ **06 89 30 04 69**

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs apte à la saillie apportant toutes les garanties sanitaires et de reproduction. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances. (réf. 110G)
✆ **03 80 97 23 28**
ou 06 07 75 59 74

21 - VENDS taureaux charolais 15 mois HBC ou non, TGS, IBR. EARL Benoit Poillot (réf. 1318)
✆ **03 80 84 36 77**

21 - VENDS taureaux reproducteurs charolais 16 mois, - génisses 1 an et 2 ans, G.S. Gérard Virely 21460 Epoissotte (réf. 1602)
✆ **03 80 96 44 68**
ou 06 73 10 01 13

21 - VENDS taureaux charolais 15 mois, IBR A. Colliette Christian 21210 Villargoix (réf. 1618)
✆ **03 80 64 12 78**
ou 06 70 74 97 70

38 - Vds 5 vaches Montbéliardes avec cornes terme 15/04 au 15/06 D38.
✆ **06 74 57 49 12**

38 - vds génisses Montb. terme 15 avril IA cause surnombre garanties sanitaires.
✆ **06 85 76 22 90**

42 - Vds cause consang taureau lim 5 ans calme + vaches limousines Cuzieu
✆ **06 81 31 07 42**

42 - Vds génisses Aubrac terme 10 avril
✆ **06 45 35 16 72**

42 - Vds taureaux à saillir Prim'holstein, Montbéliard, TBO, poss réservation à l'avance, livr poss henripascal
✆ **06 89 30 04 69**

42 - A vendre 30 génisses charolaises, 2 ans
✆ **06 80 87 42 59**

42 - Vds taureau limousin, 23 mois, issu transplantation
✆ **04 77 50 09 16**

42 - Vente en permanence génisses gestantes et prim'holstein
✆ **06 08 65 52 51**
ou fax 04 77 27 82 58

43 - Vds GENISSES Salers 1 et 2 ans HBS, Ibr A.
✆ **04 71 00 03 53**

58 - Elevage limousin VEND veaux reproducteurs. Thoulé David - Diennes Aubigny (réf. 080B)
✆ **03 45 82 90 10**
ou 06 10 09 65 69

ESPACE Affaires

Collect World
LE SITE DES COLLECTIONNEURS ET DES PASSIONNÉS
+ de 3000 RÉFÉRENCES
Le spécialiste de la miniature AGRICOLE
www.collect-world.com Tél. 02 33 96 02 79 Rue de la Salette - 61800 MONTSECRET

Autres univers disponibles : Travaux publics, Militaria...
Tout le catalogue sur le site !

UNISERVICE
BATIMENTS EN KIT
ELEVAGE STOCKAGE PME - PMI CHEVAL
Charpente - Couverture - Bardage
FACILE À MONTER
GARANTIE DÉCENNALE
Etude et conseil sur place
Option montage
STRUCTURE GALVANISÉE
Depuis 1985 ...
Région NORD-OUEST : 06 89 03 37 42
Région CENTRE/SUD-OUEST : 06 78 00 41 23
Région EST/SUD : 06 09 85 39 40
DEMANDEZ UNE DOCUMENTATION :
UNISERVICE - Z.I. Les Gravasses - 12200 VILLEFRANCHE-DE-RGUE
Tél. 05 65 81 29 66 www.batiments-kit-uniservice.com
e-mail : contact.uniservice@groupe-unicor.com

ALKERN 25 ANS D'EXPÉRIENCE DANS LE DOMAINE DU STOCKAGE
ÉLÉMENTS DE STOCKAGE CE
De 1 à 5 m
FABRICANT
MUR DE BARDAGE
AUGES BÉTON
PLAQUES À SCELLER
SILOS - FUMIÈRE
LIVRAISON SUR TOUTE LA FRANCE
Dbms 80290 GAUVILLE - Tél. 03 22 38 03 42 - Fax : 03 22 38 00 10

Votre concessionnaire JOHN DEERE
Défi~Mat Agriculture
15100 ST-FLOUR
Contact : Yves PECHOULTRES - 04 71 60 70 50 ou 06 08 10 02 02 Mail : ypechoultres@defimat.fr
www.defimat.fr

Tracteurs

	Heures	CV	an
CASE IH 744	10320	72	1976
CASE IH MAXXUM 5120	7200	90	1991
CASE IH MAXXUM 5130 + charg.	7900	100	1994
CASE IH MAXXUM MX120	5100	120	1998
CASE IH 1255 XL	9000	25	1986
CASE IH MXU 135	7700	135	2005
CLAAS CELTIS 446 RX + charg.	4700	90	2005
CLAAS ARES 566 RZ + charg.	5800	106	2005
DEUTZ AGROTRON K420	1800	112	2009
JOHN DEERE 5720 + charg.	3000	80	2005
JOHN DEERE 6230 P	3930	100	2007
JOHN DEERE 6520 P	3900	115	2002
JOHN DEERE 6620 + charg.	6200	125	2005
JOHN DEERE 6800	9100	130	2006
JOHN DEERE 7600	10000	130	1995
LANDINI 6500	8400	65	1980
LANDINI POWER FARM 75 + charg.	3400	75	2004
MASSEY FERGUSON 3080	15500	100	1991
MASSEY FERGUSON 6235 + charg.	7900	75	1998
MASSEY FERGUSON 6150	5000	95	1996
MASSEY FERGUSON 6460	3300	115	2006
NEW HOLLAND TS90 +CH	7400	90	1999
NEW HOLLAND 8670	6100	170	1998
RENAULT CERES 335X + charg.	4850	75	2001
RENAULT CERES 85X	6000	75	1995
RENAULT ERGOS 100 + épareuse	7400	100	2000
SAME ANTARES 110	6900	110	1996
VALMET 405 + charg.	10500	65	1989
VALMET 6200 + charg.	5500	94	2000

Andaineur

FELLA TS350, 3,50 m	
FELLA TS455DN, 4,50 m	2000
KRONE 345/10, 3,40 m	1999
KUHN GA3501GM, 3,50 m	1993

Faneuse

AGRAM JET FAN464, 4,60 m	2001
POTTINGER HIT 80NZ, 8 m	2001
POTTINGER HIT47, 4,70 m	1996


CLAAS CELTIS 446 RX

JOHN DEERE 6230

MASSEY FERGUSSON 166V

Faucheuse

CLAAS DISCO 2650+, 2,60 m	2006
CLAAS DISCO 300, 3 m	1998
CLAAS DISCO 3050+, 3 m	2003
VICON CM247, 2,40 m	2005
KUHN GMD500, 2 m	1999
KUHN GMD55, 2 m	1982
KUHN GMD600, 2,40 m	1997
KUHN GMD 600 GII HD, 2,40 m	2001
KUHN GMD 700, 2,80 m	1997
KUHN GMD602, 2,40 m, lift control	2000
KUHN GMD702, 2,80 m, lift contoL	2001
KUHN GMD801, 3 m	1999
POTTINGER CATDISC29, 2,80 m	1997
FELLA SM 248, 2,40 m	2009

Faucheuse conditionneuse

CLAAS FC260C, 2,60 m, portée	1995
KUHN FC240P, 2,40 m, portée	1997
KUHN FC250G, 2,50 m, traînée	1997
KUHN FC303GL, 3 m, traînée	2002
POTTINGER CAT NOVA 310T, 3,10 m, traînée	2006
VICON AMS2400SZ, 2,40 m, portée	1996
JOHN DEERE 1350, 2,50 m , traînée	1996
JOHN DEERE 1360, 3 m, traînée	1997
KVERNELAND 4028, 2,80 m, traînée	2002

Ensileuse

JOHN DEERE 6850 + p-up, 1333 h rotor, 1968 h moteur	2003

Presse balle ronde

MASSEY FERGUSON 166VLR, ch variable, p-up 2m, filet	2005
AROBALE 1212 SX, ch fixe, p-up 1,60 m, ficelle	1993
CLAAS ROLLANT 46, ch fixe, p-up 1,60 m, ficelle filet	1997
JOHN DEERE 580, ch variable, p-up 1,81 m ficelle	

Presse haute densite

HESSTON 4600, 60x80, p-up 2 m, groupeur	1990
CLAAS QUADRANT 1100, 50x80, p-up 2 m, groupeur	1995

Elan
✆ 01 49 84 94 28

RINÇOTOP®
145€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 30001
Le RINÇOTOP®, pratique, simple et robuste est un appareil, qui raccordé à une arrivée d'eau claire, permet de rincer efficacement les bidons de produits de capacité de 1 à 20 litres, notamment lors de leur transfert dans les cuves de tous types de pulvérisateurs agricoles.
Cet appareil comprend :
• Un pistolet en plastique robuste, résistant à haute pression maxi 5 bars. • Un conduit en tube inox coudé qui après avoir vidé le produit dans la cuve, peut s'enfoncer et aller au plus profond du bidon, le rincer et récuperer dans cette cuve le produit résiduel en évitant les éclaboussures. • Une buse rotative fendue en tête, propulsant un jet à force laminaire qui pulvérise l'ensemble de l'intérieur du bidon, évacuant les résidus phytosanitaires dans la cuve, et facilitant un nettoyage complet de celui-ci. En récupérant ces résidus, vous protégez l'environnement, gagnez en efficacité sur le transfert du produit et économisez jusqu'à 5% du produit utilisé.
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN 2/4 avenue de la Cerisaie • Silic 311 94266 FRESNES CEDEX
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
30001		145,00	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EA4 - Photos non contractuelles

FOIRE CONCOURS
Aux Bovins culards
VENTE AU CADRAN DÈS 8H30
Vendredi 11 mai 2012
A Moulins-Engilbert (58)
Rens. et inscrip. avant le 27/04
au 03 86 84 28 75

58 - VENDS veaux reproducteurs 15 mois, HBC, IBR A, FCO 1 et 8. GAEC Beauzon - Préporché (réf. 1203)
✆ **03 86 84 21 53**
ou 06 58 95 93 59

58 - VENDS très bon taureau HBC 5 ans, type viande né dans l\'élevage, très bonne production. EARL Cloix - Thianges (réf. 1311)
✆ **06 67 83 84 65**

58 - VENDS veaux reproducteurs 15 mois HBC et femelles, tous âges. EARL Touillon-Moiron (réf. 160C)
✆ **06 19 82 08 94**

58 - VENDS 10 vaches charolaises HBC pleines ou suitées, TGS. Elevage R. Batho (réf. 140D)
✆ **06 74 69 21 83**

58 - VENDS taureaux 1 et 2 ans, TBO. GAEC Roube - Magny Cours (réf. 150B)
✆ **06 72 77 44 76**
ou 03 86 58 15 80

58 - VENDS reproducteurs 15 mois viande et élevage VF, prix raisonnable . GAEC Pautet
✆ **06 13 33 44 38**
ou 03 86 30 85 24

58 - VENDS bon taureau 7 ans HBC VF nais : Baudot 21, - bon taureau 5 ans HBC, viande nais : Deschamps 71 (réf. 1610)
✆ **03 86 27 33 23**

58 - VENDS taureaux 2 ans charolais HBC. Guillaumin Gilles 58300 Devay (réf. 1619)
✆ **03 86 50 37 07**
ou 06 36 76 43 44

58 - VENDS reproducteurs HBC 12 - 15 mois dont vêlage facile. Perrin - 58120 St Léger de Foucheret (réf. 16VB4)
✆ **03 86 85 06 37**

69 - Vds vaches laitières cause cellule pour élève veaux.
✆ **04 74 66 96 64 HR**

69 - Vds très bon taureau limousin IA onditx génial vêlages faciles TGS.
✆ **06 86 30 96 24**

69 - Vds vache au lait Montb. FCO IBR OK.
✆ **04 74 70 13 33**

71 - Vds T.B. repro. charolais 2 ans, HBC, IBR A, hivernés au pré, TGS. Dumont J-P.
✆ **06 07 57 55 40**
ou 03 85 24 24 96

71 - Elev. charolais HBC choix taureaux 15 mois, différents modèles, TGS. M. Chatillon J.-M., Mesvres.
✆ **06 15 93 22 70**

71 - Elevage charolais HBC vend taureaux 2 ans et 1 an, génisses 2 ans repro., TGS, livraison. Gaec Dufraigne M. C. V., Montfeurton, 71190 La Tagnière.
✆ **03 85 54 58 97**
ou 06 89 90 35 44

71 - VENDS taureaux HBC au pré, bonnes origines, viande et gabarit. GAEC Goulliard (réf. 140E)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vds, HBC, taureau 2 ans + gd choix veaux 15 mois + génisses 2 ans à saillir ou pleines, vêlages faciles + génisse 1 an + vaches suitées. Devillard Jacques, Champlecy.
✆ **06 18 54 64 88**
ou 03 85 88 35 80

71 - Vds repro. 18 mois, IBR A, hivernés au pré. Dumont B., Lugny-les-Charolles.
✆ **03 85 88 31 05**
ou 06 48 20 82 79

71 - Vds vaches charolaises avec veaux, IBR A + cellule à grain + vis + refroidisseur, dép. 71.
✆ **06 71 64 05 80**

71 - Vends vaches laitières holstein et montbéliarde, terme 01/05 .
✆ **06 80 00 45 57**

71 - VEND taureaux charolais 16 mois et 17 mois, or. IA ou non, TGS, IBR A, FCO OK. EARL Plantard - Cuzy (réf. 1603)
✆ **03 86 30 15 45**
ou 06 17 35 43 02

71 - Cherche à mettre en pension lot de génisses d'un an.
✆ **06 86 47 23 46**

71 - Elevage charolais vend veaux 12-15 mois, hivernés au pré, TGS, IBR A, livraison assurée. M. Gauthey A., La Comelle.
✆ **06 22 32 71 91**

71 - Vds reproducteurs 15 mois, HBC, issus I.A. Russ, Repair, IBR A. EARL Bernigaud Jacky.
✆ **06 82 37 57 79**

71 - Vds taureaux HBC adultes, 2 ans, 18 mois, TGS, région Charolles. Debarnot François.
✆ **06 14 82 52 05**

71 - Vends bons veaux repro. 15 mois, HBC. EARL Bernigaud, Vaudebarrier.
✆ **03 85 88 36 81**
ou 06 80 84 34 19

71 - Vds très bons taureaux 4 ans et 2 ans, veaux 1 an, vaches suitées et pleines, HBC, grd choix, qualité, TGS. Gaec Benas-Lemière.
✆ **06 87 41 16 23**
ou 06 77 40 91 71
ou 03 85 50 27 49

71 - Vds trx 2 ans, HBC, veaux 12-15 mois, hiver au pré, vêl. fac., IBR A, TGS. Gaec Baugy.
✆ **06 77 09 68 07**
ou 06 83 36 42 40

71 - Cherche vache jersiaise en lactation ou prête à vêler.
✆ **03 85 82 39 47,**
après 19 heures

89 - VENDS reproducteurs charolais HBC 18 mois, grandes origines, TGS. EARL Baudot - Fulvy (réf. 1409)
✆ **03 86 75 15 33**
ou 06 19 96 60 17

Caprin

12 - Vds 15 chevrettes en lactation, 19 en gestation + 7 chèvres en lactation, 3 en gestation + chevrette 2 mois
✆ **06 80 28 35 06**

Volaille-Lapin

21 - Grande vente de poules pondeuses élevées en plein air d'un an de ponte à Gevrey-Chambertin du 5 au 12 mai 2012 : prix de 1 à 25 poules 3.70 euros vivantes, de 26 à 50, 3.20 euros, de 51 à 100, 2.60 euros, de 101 à 200 1.80 euros, de 201 à 300 1.70 euros, + de 300 poules 1.60 euros vivantes. Vente d'oeufs detail et revendeur semis gros toute l'année.Gaec du pontot Ferme du pontot, route de Saulon 21220 Gevrey chambnertin (160B)
✆ **03 80 34 31 19**
ou 06 80 41 58 75

Ovin

58 - VENDS 7 brebis charmoises de 50 kg, dont 1 avec agneau, 80 € l'une (réf. 1616)
✆ **03 86 50 60 70**

74 - A vendre agneaux mâles et femelles pas castrés et brebis de réforme.
✆ **04 50 78 01 66**
ou 06 42 45 66 76

74 - Achète brebis pleines ou suitées, réformes, agneaux... paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

Equin

01 - Vds jument Comtoise excellente poulinière 13 ans
✆ **03 85 36 20 50**

42 - Vds juments comtoises PP: 4 ans avec pouliche 3 ms et 5 ans
✆ **04 77 60 54 85**
ou 06 83 49 24 80

Chien

07 - Vds chiots Border Collie 2 mois pure race, prix 150 euros, n° mère : 250269801616078
✆ **06 74 02 34 31**
ou 04 75 94 24 35 HR

21 - VENDS chiots Border Collie 6 femelles, - 1 mâle, puccés, vaccinés, Lof, 01900703376, parents travail ovins bovins, nés le 13/02/12 (140B)
✆ **06 78 70 08 41**

58 - VENDS chiots Border Collie nés 14/02, mère 2GNA373, pure race, parents visibles, prix : 150 euros (réf. 16VB2)
✆ **03 86 22 63 25**

71 - Vds chiots beaucerons souche travail gros gabarits, m. 250.3490, nés le 06/01/2012.
✆ **06 28 02 40 31**

Chasse-Gibier

01 - Cse cess vds plusieurs couples de pigeons en rapports issus de races diff. 15 euros le couple et pigeonneaux 7 euros le couple + pigeons de réforme 2 euros/pièce
✆ **03 85 51 82 38 hr**

07 - Spécialiste lapin Garenne repris en parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

26 - Belle chasse 90 hectares à louer entre amis
✆ **04 75 76 02 34**

Abonnement

Terres de Bourgogne

Chaque vendredi dans votre boîte à lettre

☐ **Je m'abonne pour 1 an**

à Terres de Bourgogne **95 €**

◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **30 €**

Total

☐ **Je m'abonne pour 2 ans**

à Terres de Bourgogne **185 €**

◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **60 €**

Total

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom:Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit:CP: Ville:
Tél:.....
Fax:.....
Mobile:
Email:@

Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

ABO2010-1058

☐ **Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne**
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ **Je demande une facture** Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES — 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE** - **3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE** - **10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑ 1 parution **17 €** ❑ 2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

Le 30/12/2011 les associés de la SARL ICP INTERNATIONAL CONSULTING ET PROCESS, au capital de 10.000 €, dont le siège social est Dijon 21000, 71 rue de bel air, immatriculée 501.000.194 RCS Dijon, ont décidé de poursuivre de l'activité.
Les gérants

AL21168669

LEADER DISTRIBUTION FONTAINE

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : Rue des Prés Potets
21121 Fontaine les Dijon
480 230 416 RCS Dijon

L'associé unique en date du 8 mars 2012, a décidé de nommer, à compter du même jour:
- en qualité de Gérant pour une durée d'un an, Monsieur Gérard Koenigheit, né le 10 septembre 1949 à Paris 13e, domicilié 47 rue Boullainvilliers, 75016 Paris, en remplacement de Monsieur Didier Barat, démissionnaire.
- En qualité de Commissaire aux comptes titulaire : pour six exercices
- ERNST AND YOUNG et AUTRES : 1-2, place des Saisons, 92400 Courbevoie, Paris La Défense 1, immatriculé au registre du commerce et des sociétés sous le numéro : 438 476 913 RCS Nanterre.
- En qualité de Commissaire aux comptes suppléant : pour six exercices
- AUDITEX : Faubourg de l'Arche, 11, allée de l'Arche, 92400 Courbevoie, immatriculé au registre du commerce et des sociétés sous le numéro : 377 652 938 RCS Nanterre.
Pour avis

AL21168677

MALICETEO

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7 700 €
Siège social : Centre commercial St Jacques
40 et 42, rue du Faubourg Saint Jacques
et 9, avenue du Général De Gaulle
478 385 800 RCS Dijon
Beaune

Aux termes d'une décision, en date du 31 mars 2012, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social à titre principal à l'activité consistant à l'exploitation d'un restaurant traditionnel. L'article 2 des statuts est modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de Dijon.

AL21168651

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

**SCP «Didier NOURISSAT, Hugues MISSEREY, Ivan STRIFFLING et Maël VIARD»
Notaires associés
23 rue Buffon, 21000 Dijon**

Suivant acte reçu par Me Maël Viard, notaire à Dijon, le 6 avril 2012, Monsieur Claude, Maurice Yves Morfaux, pharmacien biologiste, et Madame Jacqueline, Simone Vallagas, pharmacien biologiste, son épouse, demeurant ensemble à Dijon (21000), 22 rue Théodore de Bèze.
Nés savoir :
- Monsieur à Dijon (21000), le 24 février 1950.
- Madame à Dijon (21000), le 13 décembre 1951.
Tous deux de nationalité Française.
Mariés sous le régime légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de Dijon (21000), le 8 août 1975, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté au conjoint survivant.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois, à compter de la date de parution du présent avis, et devront être notifiées par lettre recommandée avec
demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Maël Viard, 23 Buffon, 21000 Dijon.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.
Pour avis et mention
Me Maël VIARD

AL21168668

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Guillaume Lorisson , Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Pascal Massip, Marc Prieur, David Belou, Véronique Varlet, et Guillaume Lorisson notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à Dijon (Côte d'Or) Rond Point de l'Europe, le 5 avril 2012, enregistré à Dijon, le 13 avril 2012, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question
Dénomination : SCI WALMS
Siège social : Agencourt (21700), 49 rue de Citeaux.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.
Capital social : MILLE EUROS (1.000,00 EUR)
Cessions de parts : les cessions entre associés et leurs descendants ou ascendants, ainsi qu'au bénéfice du conjoint d'un associé, sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément de l'uninimité des associés.
L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.
Les co-gérants de la société sont Mr et Mme Brujère.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Pour avis
Le Notaire

AL21168684

Suivant acte reçu par Maître Guillaume Lorisson , Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Pascal Massip, Marc Prieur, David Belou, Véronique Varlet, et Guillaume Lorisson notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à Dijon (Côte d'Or) Rond Point de l'Europe, le 5 avril 2012, enregistré à Dijon, le 13 avril 2012 a été constituée une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :
Objet : Hôtellerie - restauration
Dénomination : SARL LE CLOS BADAN BRUJERE
Siège social : Agencourt(21700), 49 route de Citeaux.
Capital : quatorze mille euros
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.
Cessions de parts : les cessions entre associés et leurs descendants sont libres.
Les autres sont soumises à l'agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.
L'exercice social commence le premier novembre et se termine le trente et un octobre de chaque année.
Les co-gérants de la société sont Mr et Mme Brujère, co-gérants.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Pour avis
Le Notaire.

AL21168685

Dénomination sociale : EARL DE FROIDEVILLE
Siège : hameau de Froideville, 3 rue du Castel, 21440 Saint Martin du Mont
Forme : Société civile
Capital : 595 500 €
Objet : Gestion et exploitation de biens agricoles
Durée : 99 ans
Apports : des biens mobiliers pour un montant net de 595 400 € et du numéraire pour 100 €
Gérant : M. Duthu Robert, demeurant hameau de Froideville, 3 rue du Castel, 21440 St Martin du Mont.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au greffe du tribunal de Commerce de Dijon.
Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessionnaires de parts sociales. En cas de pluralité d'associés, l'agrément est donné par les associés.
Pour avis, La gérance

AL21168644

CONVOCATION

ARCHIPEL SAS

Siège social
27, rue Buffon
21200 Beaune
523 606 119 R.C.S. Dijon

Les actionnaires sont convoqués à l'Assemblée générale qui se tiendra le dimanche treize mai 2012, au Pullman Paris Bercy 1 rue de Libourne 75012 Paris, à partir de 11 heures afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
Ordre du jour de l'assemblée générale mixte :
Résolutions de la compétence de l'assemblée générale ordinaire
- Rapport du conseil d'administration sur la marche de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ;
- Quitus aux membres du conseil d'administration ;
- Affectation du résultat ;
- Rapports des commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission et sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de Commerce ;
- Approbation des comptes sociaux ;
Résolutions de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire
- Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue de procéder à une augmentation de capital de société ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

AL21168680

DISSOLUTION LIQUIDATION

SEDGE

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000,00 euros
Siège social : 40 rue de la Préfecture,
21000 Dijon
R.C.S. Dijon 398 488 395

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15 mars 2012 il résulte que:
Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation à compter du 15 mars 2012.
L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Monsieur Jean-Marc Ravier, demeurant 40 rue de la Préfecture 21000 Dijon, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Il a été mis fin à ses fonctions de gérant.
Le siège de la liquidation est fixé 40 rue de la Préfecture 21000 Dijon, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon
Mention sera faite au RCS de Dijon.
Pour avis,

AL21168660

SEDGE

Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 8 000,00 euros
Siège social : 40 rue de la Préfecture
21000 Dijon
R.C.S. Dijon 398 488 395

L'Assemblée Générale réunie le 15 mars 2012 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jean-Marc Ravier de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL21168661

SCI LA BECASSE

Société civile immobilière
au capital de 54.000 euros
Siège social : Petite Rue de Jossigny
21820 Labergement les Seurre
RCS Dijon D 445272636

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 09 décembre 2011 : il a été décidé de dissoudre la société par anticipation, à compter du 09 décembre 2011.
Elle a nommé en qualité de liquidateur Monsieur Gilbert Jacquier, demeurant : 21820 Labergement les Seurre, rue du Pont Barnier.
Le siège de la liquidation a été fixé à Labergement les Seurre 21820, Petite Rue de Jossigny.
L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.
Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 09 décembre 2011, il a été constaté la clôture de la liquidation et la répartition du compte de liquidation.
Les opérations se sont trouvées terminées et la société se trouve définitivement dissoute et liquidée depuis le 09 décembre 2011.
Le liquidateur.

AL21168674

COTE D'OR RECYCLAGE

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 euros
Siège social : petite rue de Jossigny
21820 Labergement les Seurre
RCS Dijon B 451 282 230

Aux termes d'une décision en date du 23 janvier 2012, la société «COTRA», société à responsabilité limitée au capital de 40.000 euros ayant son siège social Petite rue de Jossigny 21820 Labergement les Seurre, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon sous le numéro B 401 733 340, a en sa qualité d'associé unique de la société «COTE D'OR RECYCLAGE» sus désignée, décidé la dissolution anticipée de ladite société.
Conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3 du code civil et de l'article 8, alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société «COTE D'OR RECYCALGE» peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de Dijon.

AL21168596

MODIFICATION DE CAPITAL

**SCP «Christine SEGUIN-VOYE»
Notaire Associée à Vitteaux (21350)
Tél : 03.80.49.60.44**

EARL GARROT STEPHANE

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Capital : 7.800,00 €
Siège Social : La Chesnoie
21540 Sombernon
RCS Dijon n° SIREN 489 942 789

Aux termes d'un acte reçu par Me Christine SEGUIN-VOYE, Notaire Associée à Vitteaux(Côte d'Or), le 29 Mars 2012, Monsieur Stéphane Garrot, Agriculteur, demeurant à Sombernon (Côte d'Or), La Chesnoie, a fait apport à l'EARL GARROT STEPHANE, de divers biens et droits immobiliers situés sur la Commune de Sombernon (Côte d'Or) et de divers biens et droits mobiliers.
En conséquence le capital a été augmenté et porté à la somme de 29.700,00 € par création de 219 parts nouvelles de 100,00 € chacune, numérotées de 79 à 297.
Ancienne mention : 7.800,00 €
Nouvelle mention : 29.700,00 €
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.
Pour avis
Me C. SEGUIN-VOYE
Notaire

AL21168673

TRANSFERT DE SIÈGE

KADESS

SAS au capital de 37000 euros
Siège social
Les Fourches 01090 Montceaux
482 027 802 RCS Bourg en Bresse

L'AGE du 20/02/2012 a décidé de transférer le siège social à 7 Ch de Combe Aulogne 21120 Moloy à compter du 20/02/2012.
Président: M. Sugier Sébastien, 7 Ch de Combe Aulogne 21120 Moloy
Radiation au RCS de Bourg en Bresse et réimmatriculation au RCS de Dijon

AL21168682

NOMINATION

EIFFAGE ENERGIE BOURGOGNE CHAMPAGNE

SAS au capital de 2.045.717,10 euros
Siège social : 4 rue Lavoisier
21600 Longvic
388 773 772 RCS Dijon

Lors de l'assemblée générale ordinaire du 15 mars 2012, il a été décidé de nommer en qualité de président, à compter de ce jour, la société EIFFAGE ENERGIE SAS au capital de 92.616.272 euros dont le siège est au 117 rue du Landy 93200 St Denis, 775 673 031 RCS Bobigny en remplacement de Monsieur François Masse.

AL21168670

**ROUGIER CONSEILS
Murielle ROUGIER, Pascal LAMBERT, Laurence DOPPLER, Elodie SCHMITT
Société d'avocats au barreau de Mulhouse
64, rue Jacques Mugnier,
68200 Mulhouse
Tél : 03.89.33.44.44**

ESPACE PREMIUM

Société par actions simplifiée
au capital de 120 000 euros
Siège social : 21300 Chenôve
7, rue Paul Langevin
337 709 307 RCS Dijon

Aux termes de ses délibérations en date du 29 juin 2011, l'associée unique a nommé à compter du même jour :
- en qualité de commissaire aux comptes titulaire, la société ENERYS, société de commissaires aux comptes inscrites près la Cour d'appel de Nancy, dont le siège est à 54000 Nancy, 109, boulevard d'Haussonville, en remplacement de Monsieur Pierre Dorier dont le mandat venait à échéance
- en qualité de commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Yann Ollivier, commissaire aux comptes inscrit près la Cour d'Appel de Nancy, établi à 54000 Nancy, 109, boulevard d'Haussonville, en remplacement de la SCP ANDRE BORRAT et Associés dont le mandat venait à échéance.
D'où les modifications suivantes apportée aux mentions antérieurement publiées :
Anciennes mentions :
Commissaire aux comptes titulaire
Monsieur Pierre Dorier
Zone verte
71880 Châtenoy le Royal
Commissaire aux comptes suppléant
La SCP ANDRE BORRAT et Associés
14 et 16 place Madeleine
21200 Beaune
Nouvelles mentions :
Commissaire aux comptes titulaire
La société ENERYS
109, boulevard d'Haussonville
54000 Nancy
Commissaire aux comptes suppléant
Monsieur Yann OLLIVIER
109, boulevard d'Haussonville
54000 Nancy
Pour avis
Murielle ROUGIER
Avocat
Conseil en droit des Sociétés
et en droit fiscal

AL21168679

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de CLENAY:
51 a 34 ca - Champ au valet: A-12-13-17
Cmne de EPAGNY:
7 ha 62 a 30 ca - Le dessus de la corvee d a: ZE-29-
Cmne de FLACEY:
2 ha 57 a 90 ca - Le neuzy: ZC-46 - Le pont de gueux: A-776 - Le semaphore: ZA-14
Cmne de GEMEAUX:
8 ha 46 a 00 ca - En gueux: ZA-17-18 - La renouillere: ZK-32(A)-32(B) - Sous la combe de marsannay: ZA-3-4(A)-4(B)-4(C)-27[4]-28[4]
Cmne de MARSANNAY-LE-BOIS:
2 ha 14 a 39 ca - En la lavande: ZB-52(A)-52(B)-52(C) - La goutte: ZK-116 - Les herbues du defoy: ZK-29-72-73-74-92
72 ha 45 a 85 ca - Au bas de chene: ZH-3 - Aux noyers au chat: ZA-15 - Aux terres noires: ZA-33 - Derriere le defoy: ZL-23 - En la fougere: ZB-38(A)-38(B) - En la voie d epagny: ZA-5 - La combe bons enfants: ZM-4(J)-4(K)
- La corvee: AD-84(J)-84(K) - La corvee d ane: ZM-6-8 - La fenotte: ZD-16 - La melatiere: AC-122 - Le haut des bordes: ZH-64[56]-67[56]-141 - Le poirier michotte: ZL-14(A)-14(B)-14(C)-14(D)-14(E)-18-29[11]
- Les chenieres: ZE-148 - Les essarts sur le defoy: ZL-21(A)-21(B)-21(C)-21(D) - Les essertaux: ZD-14(A)-14(B)-34 - Les herbues du defoy: ZK-80 - Les herbues franches: ZC-66 - Les pres du pasquier: ZE-12
Cmne de NORGES-LA-VILLE:
9 ha 34 a 20 ca - La belle epine: ZE-11(J)-11(K) - La renarde: ZE-9 Pour l'ensemble des communes ci-dessus , priorité sera donnée aux candidatures associées au projet d'aménagement de la commune de Marsannay le Bois.
Parcelles en nature de terres, bois et landes
Cmne de MONTHELIE:
3 ha 05 a 19 ca - La combe danay: B-568-569-570-571-572-573-574-575-578-580-581-582-583-598-599 - Le chagnot: A-531-532-533-534 - Les champs ronds: B-508 - Les plantes: A-540-541-651[541]-955[542] - Patassot: B-828[697]
Vignes AOC Monthelie rouge, terres à vigne AOC Hautes Côtes de Beaune, terre céréalière.
Cmne de POMMARD:
11 a 53 ca - Les tavannes: AL-30
Vigne AOC Pommard
Cmne de PREMEAUX-PRISSEY:
2 ha 19 a 53 ca - Les grandes vignes: AL-37[P1]-37[P2]-37[P3]
Vigne AOC Nuits Saint Georges 1er cru Monopole
Cmne de SAINT-ROMAIN:
46 a 85 ca - Sous roche: D-17-2013[18]-2030[19]-2031[20]
Vigne AOC Saint Romain blanc
Cmne de GEVREY-CHAMBERTIN:
6 a 95 ca - Aquatique: AC-266[51]
Parcelle de vigne située en aire AOC Gevrey Chambertin
Cmne de LA ROCHE-EN-BRENIL:
6 ha 61 a 67 ca - La chetite comme: Q-65 - Les buissons catiches: Q-1-2-3 - Les champs dessous: L-109-110-112-113-209[113] - Pres praillons: Q-4(
Parcelles en nature de Terres, Prés, Lande et Bois.
Cmne de COLLONGES-LES-PREMIERES:
37 ha 01 a 00 ca - Bois le duc: B-18 - La taille giroux larsingue: C-8-9
Propriété boisée : taillis sous futais
Cmne de VOULAINES-LES-TEMPLIERS:
3 ha 40 a 68 ca - Au trouleau: ZC-25
Parcelle en nature de terre et bois taillis
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 07/05/2012 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21168683

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL SAULGEOT JEAN-LOUIS

21 320 Marcilly Ogny
Société civile au capital de 7 500.00 euros
448 609 198 RCS Dijon

Par une assemblée générale extraordinaire en date du 4 avril 2012, la collectivité des associés a autorisé Saulgeot Jean-Louis à démissionner de ses fonctions de gérant à compter rétroactivement du 31/03/2012. Pour avis la gérance.

AL21168653

CESSION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Dijon du 15 mars 2012, enregistré à la Recette de Dijon Nord, le 5 avril 2012, Bordereau n°2012/811, Case n°2, Ext. 3635, Monsieur Ali Eddine Mami demeurant 8 allée des Celtes, 21 000 Dijon, a vendu à Monsieur Abdellah Hamel demeurant 9 allée du Lac, 21 000 Dijon, le fonds de commerce de prêt-à-porter, accessoires et chaussures, sis et exploité 33 et 35 rue des Godrans, 21 000 Dijon, sous l'enseigne Giulietta pour lequel le Vendeur est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 499 267 185 RCS Dijon comprenant : l'enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage y attachés ; le fichier de la clientèle ; le droit au bail des locaux dans lesquels il est exploité ci-après énoncé, pour le temps restant à courir, ainsi que le droit au renouvellement dudit bail ; le matériel et le mobilier commercial, les agencements et installations nécessaires à l'exploitation du fonds de commerce ; et plus généralement, tous les éléments corporels et incorporels composant ledit fonds et nécessaires à son exploitation. L'entrée en jouissance a été fixée au 15 mars 2012. La cession a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de Sept Mille (7.000) euros s'appliquant : aux éléments incorporels pour 3.335 euros (trois mille trois cent trente cinq euros) ; aux éléments corporels pour 3.665 euros (trois mille six cent soixante cinq euros). Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les Dix (10) jours suivant la dernière en date des publications légales au siège du fonds pour la validité et pour la correspondance à Monsieur Abdellah Hamel demeurant 9 allée du Lac, 21 000 Dijon.

AL21168659

SCP Gacon-Cartier et Camuset
Notaires Associés
3, place Général de Gaulle
71100 Chalon sur Saône

Suivant acte reçu par Me Camuset, Notaire à Chalon sur Saône, 3 place Général De Gaulle, le 12 avril 2012, enregistré à Chalon sur Saône, le 16 avril 2012, Bordereau n° : 611, case n° 1, extrait : 1602, a été cédé par :
La Société ATHENAEUM DE LA VIGNE ET DU VIN, Société par actions simplifiée au capital de 2.100.000,00 €, dont le siège est à Beaune (21200), 5, rue de l'Hôtel Dieu, identifiée au Siren sous le numéro 440009371 RCS Dijon.
A :
La Société A.V.V., Société à responsabilité limitée au capital de 150.000,00 €, dont le siège est à Chalon-sur-Saône (71100), 43, rue Fructidor, identifiée au Siren sous le numéro 538365198 RCS Chalon-sur-Saône
Un fonds de commerce de vins, spiritueux et alcools, commerce d'articles liés au vin et dérivés, articles de bazar et librairie exploité à Beaune (21200), 5, rue de l'Hôtel Dieu, lui appartenant, connu sous le nom commercial ATHENAEUM DE LA VIGNE ET DU VIN, et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Dijon, sous le numéro 440009371.
Entrée en jouissance : 1er avril 2012.
Moyennant le prix principal de 268.272,42 EUR s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour 254.454,94 EUR,
- au matériel pour 13.817,48 EUR.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'étude de Me Convers, Notaire à Dijon (21000), 7, boulevard de Brosses.
Pour insertion
Le Notaire.

AL21168686

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément
Renseignez-vous au 03 80 78 90 42

NIÈVRE

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

CABINET de la
SELARL AGIN - PREPOIGNOT
Anciennement François Milcent
Société d'Avocats au Barreau de Nevers
6 square de la Résistance, Nevers
(Nièvre)
Tél. : 03.86.57.05.00.

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Palais de Justice à Nevers (Nièvre), Place du Palais,
Le Mardi 29 Mai 2012 à 10 Heures 30
En un lot unique :
Commune de **Saint Léger des Vignes** (Nièvre), un ensemble immobilier sis 67 route nationale, et lieu-dit La Charbonnière, composé de :
1 - un immeuble comprenant sept logements de types F2 à F4 à usage d'habitation, terrain, cave et petits cabanons
2 - une maison individuelle composée au rez-de-chaussée d'une salle à manger, salon, cuisine, salle de bains, buanderie, water, et au 1er étage d'un bureau et de deux chambres - cour ouverte
3 - pré, jardinet, cours
Le tout cadastré : cadastré section AK n° 54 - 55 - 56 - 57 - 59 - 60 - 63 - 69 - 72 - 73 - 74 - 75.
Bien occupé.
Outre les charges, clauses et conditions stipulées au cahier des charges déposé au Greffe, les enchères seront ouvertes sur la mise à prix suivante :
Soixante Mille Euros (60 000,00 €)
fait et rédigé par l'avocat soussigné
A Nevers, le 11 avril 2012
Pour extrait
Myriam PREPOIGNOT
S'adresser pour les renseignements à:
-la SELARL AGIN - PREPOIGNOT, Société d'Avocats, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente, demeurant 6 square de la Résistance, Nevers Tél. 03 86 57 05 00
- au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance de Nevers où le cahier des conditions de vente est déposé et où quiconque peut en prendre connaissance sans frais.
Visites :
- SELARL L.G.W., Huissier de justice, 2 avenue Saint Just, 58000 Nevers Tél. : 03 86 59 73 40

AL58169004

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 02/04/2012, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : KAPS FRANCE
Objet social : Le conditionnement, reconditionnement, négoce en gros, demi-gros et détail de tous consommables d'impression de marques, compatibles et/ou recyclées, et tous produits dérivés et accessoires.
Siège social : 24 Rue du 4 Septembre, 58600 Fourchambault
Capital : 20 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers
Gérance : M. Bruno Dubreuil demeurant 25 Rue d'Estutt de Tracy, 58000 Nevers.
Clause d'agrément : Cession libre entre associés. Soumise à agrément dans les autres cas.
La société sera immatriculée au RCS de Nevers.
Pour avis et mention, la gérance.

AL58168994

Par acte SSP du 11/04/2012, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : ID LAVAGE AUTO
Objet social : Lavage automatique de tous types de véhicules automobiles, et laverie automatique pour le linge, vente de produits d'entretien pour véhicules et de produits liés à l'activité de laverie pour le linge.
Siège social : 15 Boulevard du Grand Pré des Bordes, 58000 Nevers
Capital : 5 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers
Gérance : M. Bouguin David demeurant 37 Rue de la Croix Saint Etienne, 58180 Marzy.
Clause d'agrément : Cession libre entre associés. Soumise à agrément dans les autres cas.
La société sera immatriculée au RCS de Nevers.
Pour avis et mention, la gérance.

AL58168999

Frédéric FAUVERGUE
3, avenue de Genève,
74160 Saint Julien en Genevois
Tél : 04.50.49.27.08
Email : saint-julien@legithem.com

Aux termes d'un acte sous Seing privé en date du 17 mars 2012, enregistré à la recette des impôts de Nevers le 20 mars 2012 sous le bordereau n° 2012/411 case n) 3, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont le suivantes :
Dénomination sociale :LA BELLE CATHERINE
Adresse :14, rue Claude Monet 58660 Coulanges les Nevers
Forme : Société civile Immobilière
Capital social :100 €
Objet social :l'acquisition et la gestion de biens immobiliers.
Durée :99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Gérance :Madame Sylvie Guyard épouse Vicquenault demeurant 14 rue Claude Monet 58660 Coulanges les Nevers
Cession de parts :soumise à agrément
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers
La gérante.

AL58169000

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît Marty
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles

LE CARNOT

Société à responsabilité limitée
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 12, Place Carnot
58000 Nevers

Par acte SSP en date du 21 mars 2012, il a été constitué une SARL dénommée: LE CARNOT
Objet social : l'exploitation du commerce de restaurant, brasserie, café, glacier et cocktails
Siège social : 12 Place Carnot à Nevers (Nièvre)
Capital : 5 000 euros
Gérance : Monsieur Jean-Luc Georges demeurant Urzy (Nièvre), Domaine Jeunot
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL58169002

Par acte sous seing privé du 1er avril 2012, il a été constitué un GAEC sous la dénomination de Groupement Agricole d'Exploitation en Commun MICHEL, dont le siège social est fixé « Les Renauds » 58360 Semelay.
Le groupement a été reconnu par le Comité d'Agrément des GAEC le 13 janvier 2012.
Le GAEC sera immatriculé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, les fondateurs

AL58169009

FIDAL
Société d'Avocats
BP 90281
71107 CHALON SUR SAONE CEDEX

Avis est donné de la constitution,, pour une durée de 99 années, d'une S.A.R.L, immatriculée au RCS de Chalon sur Saône, dénommée CYRUS PARTICIPATIONS, au capital de 125.000 €, ayant pour objet l'acquisition, la gestion,la détention de tous titres de participations et plus généralement, la prise de participations dans d'autres sociétés, la réalisation de prestations de services, de direction et de management au profit de toutes sociétés et notamment des sociétés filiales, l'acquisition, la gestion, la détention de tous biens et droits mobiliers et/ou immobiliers, ainsi que la création, la gestion et la détention de tous droits incorporels, dont le siège est 16 bis rue des Chaumettes, 58660 Coulanges les Nevers. Le gérant est Monsieur Stanislas de Pommereau demeurant 29, rue Pierre Bridet, 71100 Chalon sur Saône.
Pour avis.

AL58169010

SCP J.P JACOB et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur loire

Suivant acte reçu par Me Jean-Paul JACOB, Notaire Associé à Cosne Cours sur loire, le 10 avril 2012,
Il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : EARL présentement créée à la forme d'une société civile
Dénomination : EARL DES GRAVOTS
Siège social : Saint Amand en Puisaye (Nièvre) «Les Gravots»
Objet : l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'art L 311-1 du code rural. Toutes opérations propres à favoriser l'accomplissement ou le développement dudit objet sous réserve qu'elles s'y rattachent directement ou indirectement et qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société, en particulier la société peut notamment procéder à l'acquisition de tous éléments d'exploitation agricole, prendre à bail tous biens ruraux, exploiter les biens dont les associés sont locataires ou propriétaires, vendre directement les produits d'exploitation avant ou après leur transformation mais sous réserve de respecter les usages agricoles.
Durée : 99 années à compter du 1/1/2012.
Apport en nature : une propriété rurale située à Saint Amand en Puisaye «champ du vivier», d'une valeur nette de 11.000 euros, compte tenu de la prise en charge d'un passif par la société, Ainsi que du cheptel et des éléments mobiliers, le tout évalué à 116.000 Euros.
Capital social : fixé à 127.000 Euros, correspondant au montant total des apports nets effectués, divisé en 127.000 parts de UN euro chacune numérotées de 1 à 127.000.
Gérance : Est nommé comme unique gérant de ladite société : Mr Rollet Philippe, époux de Mme Hurtault Marie-Christine, dt à Saint Amand en Puisaye (Nièvre) «Les Gravots», pour une durée illimitée.
Ladite société sera immatriculée au RCS de Nevers.
Pour avis
Me JACOB, Notaire.

AL58169011

EARL DE CHAUME PANIER

Au capital de 368.000 €
Chaume Panier
58150 St Quentin sur Nohain

Par acte sous seing privé, il a été procédé à la création de la société EARL de Chaume Panier prenant effet au 1er avril 2012 et disposant des caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile à responsabilité limitée
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination sociale : EARL de Chaume Panier
Siège social: Chaume Panier 58150 St Quentin sur Nohain
Associés : M. Seigne Jean-Guy et Mme Courant Martine Chaume Panier 58150 St Quentin sur Nohain
Gérant : M. Seigne Jean-Guy
Capital social : 368.000 € divisé en 3.680 parts de 100 € représentant de biens mobiliers agricoles et de numéraires
Durée : 99 ans
Immatriculation : La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, les fondateurs

AL58169015

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er avril 2012, il a été constitué une exploitation agricole à responsabilité limitée:
Dénomination sociale :EARL MANGET.
Forme : Exploitation agricole à responsabilité limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles 11 à 16 modifiés de la loi
85-697 du 11 juillet 1985 et par les décrets pris pour leur application.
Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural.
Capital social :138 000 euros.
Siège social : Le Feslot, 58310 Bouhy.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports en nature :Matériels agricoles et autres biens meubles pour un montant net de 137 388,72 euros.
Apports en numéraire :611,28 euros.
Gérant : M. Franck Manget, demeurant à Bouhy (Nièvre), Vauvrille.
Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés lorsque la société n'a que deux associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Nevers (Nièvre).
Pour avis et mention, le fondateur.

AL58168942

MODIFICATION DE CAPITAL

FORESTA

Société par actions simplifiée
au capital de 600 000 € porté à 720 000 €
Siège social : 199 ter, route de Lyon,
58000 Challuy
411 012 107 RCS Nevers

Aux termes de l'AGE du 23 février 2012 et des décisions du président du 30 mars 2012, le capital social a été augmenté en numéraire de 120 000 € par émission de 30 actions nouvelles de 4 000 € chacune.
Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

AL58169007

CESSION DE PARTS

SCEA DES «3 CHARDONS»

7, Le Magny, 58150 Suilly la Tour
RCS Nevers : 750 089 989
Capital social : 284 180 euros

Cession de parts sociales
Comme suite au procès-verbal l'assemblée générale extraordinaire du 26 mars 2012 constatant la cession de parts avec dispense d'agrément, la répartition du capital est la suivante:
M. Ravery Patrick, 14209 parts de 10 euros et Mme Ravery Evelyne, née Pannetier, 14209 parts de 10 euros.
Pour avis, la gérance

AL58168993

NOMINATION

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

ETABLISSEMENTS LOMBART & LEFEBVRE

SA au capital de 47 564,09 euros
3 et 5 rue des Docks
58000 Nevers
Nevers 561 880 014

Délibération 30/03/2012, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé M. Pascal Resplandy, domicilié Le Carré d'Hort 62 Av. Jean Moulin 34500 Béziers, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, en remplacement de M. Robert Resplandy, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30/09/2017.
En application des dispositions des articles L. 233-8 et R. 233-2 du Code de commerce, soit dans les 15 jours qui suivent l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30/03/2012, il est indiqué que le nombre total de droits de vote existant au sein de la Société est de 520 pour un nombre total d'actions de 520.
Ce nombre n'a pas varié depuis la dernière information des actionnaires.
Pour avis
Le Conseil d'administration

AL58169008

TECHNOLOGY LUMINAIRES

Société par Actions Simplifiée
au capital de 80 000 euros
Siège social
58027 Nevers Cédex
Parc d'activités de Nevers
Saint-Eloi
58 Rue des Champs Pacaud, BP55
529 172 207 R.C.S. Nevers

Aux termes des Décisions de l'Associé unique en date du 30/03/2012, il a été décidé de nommer en qualité de Commissaires aux comptes :
- titulaire la société RSM-RSA, dont le siège social est situé 40 Avenue Hoche 75008 Paris, 381 199 215 RCS Paris, en remplacement de la société KPMG AUDIT ID démissionnaire au 23/03/2012,
- suppléant M. Jean-Louis Fourcade, domicilié 40 Avenue Hoche 75008 Paris, en remplacement de la société KPMG AUDIT IS démissionnaire au 23/03/2012.
Le dépôt légal sera effectué au R.C.S de Nevers.

AL58169014

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCEA PILLON

Pont, 58110 Alluy
Capital social : 256.266,80 euros
RCS Nevers : 421.691.114

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire à effet du 22 mars 2012, il a été procédé à l'entrée de deux associés cogérants, M. Roucou Hilaire, Le Bourg, 58110 Biches et M. Roucou Jean Noël, Romenay, 58110 Biches et au retrait de l'apporteur de capital, M. Pillon Dominique.
Pour avis, la gérance

AL58169003

CESSION

SCP J.P Jacob et C.Théveny
Notaires associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Me Denis Bloin, Notaire au sein de la SCP J.P Jacob et C.Théveny, à Cosne Cours sur Loire, le 10/4/2012 enregistré à Nevers le 13/4/2012 Bord n° 2012/535 Case n° 1, extrait n° 1176, Mr Maria Alain, et Mme Matéos Martine, son épouse, dt à Corvol l'Orgueilleux(Nièvre) 32 grande rue,
Ont vendu a :
Mme Adam Michèle ,épouse de Mr Kardacz Dominique, dt à Correns(83570) 26 rue Olivier de Serre,
Un fonds de commerce d'épicerie en magasin et en tournées, exploité à Corvol l'Orgueilleux (Nièvre) 32 grande rue, lui appartenant connu sous le nom commercial Maria Martine, et pour lequel Mme Maria est immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 480 864 123,
Moyennant le prix ppal de 40.000 Euros.
Ensemble tous les éléments corporels et

incorporels en dépendant.
L'entrée en jouissance a été fixée à compter rétroactivement du 4 avril 2012.
Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues en la SCP J.P Jacob et C.Théveny, Notaires Associés à Cosne Cours sur Loire, 14 rue du Maréchal Leclerc, domicile élu, par acte extrajudiciaire, dans les 10 jours de la dernière en date des insertions légales.
Pour unique insertion
Me Bloin, Notaire. *AL58169013*

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

AFRIQUE TELECOM

Siège anonyme au capital de 56 260 euros
Siège social : 7, rue Plaine des Isles
89000 Auxerre
480.305.630 RCS Auxerre

Conseil d'administration du 15 mars 2012:
Nouveau capital social après augmentation: 58.760 euros
A.G.Mixte du 30 mars 2012 :
Nouveau capital social après augmentation : 235.040 euros
Nomination en qualité d'administrateurs :
TMM Consulting sas, siège social 9, rue Chanzy 75011, Paris 481.296.986. RCS Paris), représentée par Mr Martin Martin Téodoro, demeurant9, rue de Chanzy 75011, Paris. Mr Marc Reeb, demeurant 13, rue de Bruxelles 75009, Paris.
Conseil d'administration du 30 mars 2012, et attestation bancaire du 3 avril 2012 :
Nouveau capital social après augmentation : 286.702 euros, divisé en 716.755 actions de 0.40 euro de valeur nominale chacune, entièrement libérées, toutes égales et de même rang, (décidée par A.G Mixte du 30/03/2012.
Mention sera faite au RCS d'Auxerre.
AL89168971

LEADER DISTRIBUTION YONNE

Société à responsabilité limitée
au capital de 7500 euros
Siège social : 6 et 8 avenue de St Georges
89000 Auxerre
419655956 RCS Auxerre

L'associé unique en date du 8 mars 2012, a décidé de nommer, à compter du même jour:
- en qualité de Gérant pour une durée d'un an, Monsieur Gérard Koenigheit, né le 10 septembre 1949 à Paris 13e, domicilié 47 rue Boullainvilliers, 75016 Paris, en remplacement de Monsieur Didier Barat, démissionnaire.
- En qualité de Commissaire aux comptes titulaire : pour six exercices
- ERNST AND YOUNG et AUTRES : 1-2, place des Saisons, 92400 Courbevoie, Paris La Défense 1, immatriculé au registre du commerce et des sociétés sous le numéro : 438 476 913 RCS Nanterre.
- En qualité de Commissaire aux comptes suppléant : pour six exercices
- AUDITEX : Faubourg de l'Arche, 11, allée de l'Arche, 92400 Courbevoie, immatriculé au registre du commerce et des sociétés sous le numéro : 377 652 938 RCS Nanterre.
Pour avis *AL89168678*

LEADER DISTRIBUTION BOURGOGNE

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : quartier des Clairions,
5 rue des Fourneaux
89000 Auxerre
389 566 167 RCS Auxerre

L'associé unique en date du 8 mars 2012, a décidé de nommer, à compter du même jour:
- en qualité de Gérant pour une durée d'un an, Monsieur Gérard Koenigheit, né le 10 septembre 1949 à Paris 13e, domicilié 47 rue Boullainvilliers, 75016 Paris, en remplacement de Monsieur Didier Barat, démissionnaire.
- En qualité de Commissaire aux comptes titulaire : pour six exercices
- ERNST AND YOUNG et AUTRES : 1-2, place des Saisons, 92400 Courbevoie, Paris La Défense 1, immatriculé au registre du commerce et des sociétés sous le numéro : 438 476 913 RCS Nanterre.
- En qualité de Commissaire aux comptes suppléant : pour six exercices
- AUDITEX : Faubourg de l'Arche, 11, allée de l'Arche, 92400 Courbevoie, immatriculé au registre du commerce et des sociétés sous le numéro : 377 652 938 RCS Nanterre.
Pour avis *AL89168974*

ROMABELLE

Société anonyme à Conseil d'administration
au capital de 40 000 euros
Siège social
6-10 avenue Jean Jaurès
Lieudit «Les Ecoles»
89400 Migennes
424 314 029 Sens

L'assemblée générale extraordinaire en date du 8 mars 2012, a décidé :
1. de réduire le capital social à zéro sous la condition suspensive d'une nouvelle augmentation de capital, et a constaté l'annulation des 2.500 actions de 16 euros de valeur nominale composant le capital social de la société;
- d'augmenter le capital social d'une somme de deux millions quatre vingt dix sept mille quatre cent quarante euros (2.097.440 euros) par émission de cent trente et un mille quatre vingt dix (131.090) actions nouvelles de 16 euros de valeur nominale ;
- de réduire le capital social à concurrence d'une quote part des pertes restant à apurer s'élevant à 1.409.216 euros et d'annuler 88.076 actions nouvelles de 16 euros ;
- et constate en outre qu'à l'issue de cette réduction, le capital social de la société s'élève à 688.224 euros, divisé en 43.014 actions de 16 euros de valeur nominale chacune ;
2. de transformer la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau,
3. a pris acte, de l'expiration des mandats d'administrateurs du fait de la décision de transformation de la société en société par actions simplifiée, de :
- Monsieur Romain Guias,
- Madame Jocelyne Manche
- Monsieur Didier Barat (la fin de ce mandat entraînant pour Monsieur Didier Barat l'expiration anticipée de son mandat de président directeur général),
4. De nommer en qualité de Président, pour une durée d'un an : La société DBMH, société par actions simplifiée au capital de 11.621.220 euros, ayant son siège social 5/7, avenue de la Courtillière, 77400 Saint Thibault des Vignes, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Meaux sous le numéro 433 591 575, représentée par SOFIDIS SAS, 9, rue du Colonel de Rochebrune 92500 Rueil Malmaison immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 344 969 050 RCS Nanterre.
5. De nommer à compter du même jour :
- En qualité de Commissaire aux comptes titulaire : pour six exercices
• ERNST AND YOUNG et AUTRES : SAS, 1-2, place des Saisons - 92400-Courbevoie - Paris La Défense 1 - immatriculé au registre du commerce et des sociétés sous le numéro : 438 476 913 RCS Nanterre.
- En qualité de Commissaire aux comptes suppléant : pour six exercices
• AUDITEX : SAS, Faubourg de l'Arche - 11, allée de l'Arche 92400 Courbevoie, immatriculé au registre du commerce et des sociétés sous le numéro : 377 652 938 RCS Nanterre.
L'objet, la durée, le siège social et la dénomination demeurent inchangés.
Accès aux assemblées et vote : Chaque associé a le droit de participer aux décisions par lui-même ou par mandataire. Chaque action donne droit à une voix.
TRANSMISSION DES ACTIONS :
Les actions émises par la société ont obligatoirement la forme nominative.
La propriété des actions résulte de leur inscription au nom du ou des titulaires sur des comptes tenus à cet effet par la société dans les conditions et selon les modalités fixées par la loi et les règlements en vigueur. Elles sont inscrites en comptes individuels.
La Cession des Actions de la société est libre en cas de transmission d'Actions de la société entre associés quelle qu'en soit la cause.
Toute autre Cession, quelle qu'en soit la forme, soit à titre gratuit, soit à titre onéreux, alors même que la Cession aurait lieu par voie d'adjudication publique en vertu d'une décision de justice, est soumise à agrément de la société
Mention sera faite au greffe du Tribunal de commerce de Sens.
Pour avis,
Le Président *AL89168977*

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

BURGUNDY CRUISERS

Société à responsabilité limitée
au capital de 38 112,25 euros
Siège social : Chemin Vicinal n°9
89270 Vermenton
RCS Auxerre 315 361 303

Aux termes d'une délibération en date du 29 mars 2012, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social aux activités de la gérance de tous ports de Plaisance, les prestations de toutes sortes relatives à la navigation fluviale, la garde, le stationnement, l'entretien, la réparation de tous bateaux, la fourniture de pièces de toutes natures, de carburant, l'affrètement, l'entretien et la fabrication d'aménagements intérieurs de bateaux et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
Pour avis La Gérance *AL89168940*

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

A vendre par adjudication amiable
Le mercredi 25 avril 2012 à 14h 30

Au siège de l'Office Notarial
Marc Gandré, Anne Régnier-Gandré,
Alexandre Guilpain
Notaire associés
6 rue Saint Nicolas - 89700 Tonnerre
Tél : 03 86 54 40 26

67ha 87a 96ca de terres occupées sur les communes de Champlay, Joigny, Hauterive, Mont Saint-Sulpice, Ormoy
Mise à prix : 3.500,00 € l'hectare en un seul lot
Enchères : minimum 500,00 € l'hectare
Pour enchérir : dépôt d'un chèque certifié : 10.000,00 €
Cahier des charges consultable en l'office notarial *AL89168915*

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 1 avril 2012 il a été constitué une société
Dénomination sociale : TRANSFER
Siège social : 9 rue des Gasteliers, 89130 Villiers Saint Benoit
Forme : SARL Unipersonnelle
Capital : 10000 €
Objet social : Conception, création et production de métallerie, serrurerie, ,chaudronnerie, tuyauterie, mécanique, maintenance industrielle.
Gérant : Monsieur Fabien Pacot, 9 rue des Gasteliers, 89130 Villiers Saint Benoit
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre *AL89168955*

Par acte SSP du 10/04/2012, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : ARCANES DIFFUSION
Objet social : Courtages en assurances et réassurances
Siège social :Village d'entreprises du Sénonais, Zac des Vauguillettes, 1 bld des Noyers Pompons, 89100 Sens
Capital : 2000 €
Durée : 99 ans
Gérance : M Gérald Guillaume demeurant 17 rue de la Marne-95150 Taverny et M Vantieghem Stéfan demeurant 3 bis rue du rêve, 77500 Chelles
Immatriculation au RCS de Sens
AL89168961

Il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : FERRASSE
Capital : 2 000 euros
Siège : 8 av de la Marne 89100 Sens
Objet : bardeur, couvreur
Durée : 99 ans
Président : Mlle Ferrasse Françoise 8 av de la Marne 89100 Sens.
Immatriculation au RCS de Sens.
AL89168976

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er avril 2012, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée:
Dénomination sociale :EARL CHRISTOPHE MOIRON.
Forme : Exploitation agricole à responsabilité limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles 11 à 16 modifiés de la loi 85-697 du 11 juillet 1985 et par les décrets pris pour leur application.
Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural.
Capital social : 198 000 euros.
Siège social :1 place des Souillats, 89420 Bierry les Belles Fontaines.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports en nature : Matériels agricoles et autres biens meubles pour un montant net de 198 000 euros.
Gérant : M. Christophe Moiron, demeurant à Bierry Les Belles Fontaines (Yonne), 1 place des Souillats.
Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés lorsque la société n'a que deux associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis et mention, le fondateur.
AL89168937

SARL BD ASSOCIES

Le 04/04/2012 à Sens, il a été créé la société suivante :
Nom : BD ASSOCIES
Forme : SARL
Siège social : 12 Boulevard du Mail à Sens (89100)
Objet social : L'exploitation d'un restaurant, pizzeria, ventes à emporter, et toutes opérations et toutes activités se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes.
Durée : 99 ans
Capital social : 1 000 € divisé en 100 parts
Gérance : Monsieur Démirel Serdal, demeurant 8 rue des chênes Bertin à Sens (89100).
Dépôt légal RCS Sens
La gérance *AL89168941*

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce publiée dans Terres de Bourgogne du 06/04/2012 concernant la société FROGSHIP. Il fallait lire : Directeur Général : Frédéric Loison, demeurant 83 rue de Charenton 75012 Paris et Directeur Général Délégué : Mme Denise Loison, née Calmus, demeurant 5 rue de la Graüche 89100 Villeroy
AL89168970

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément



DISSOLUTION LIQUIDATION

SCI SENS GDG 1

Au capital de 1527 €
Siège 3 rue du Général de Gaulle
89100 Sens
RCS n° Sens D 382 198 315

PV en date du 30 mars 2012 a décidé la dissolution anticipée et sa mise en liquidation volontaire à compter de ce jour.
Mr Ledoyen Michel, demeurant 19 route de Meaux, 77700 Serris est nommé en qualité de liquidateur et fixe le siège de la liquidation au 3 rue du Général de Gaulle, 89100 Sens

AL89168967

MONDIALPASS SARL au capital variable de 8000 euros, 14 boulevard du 14 juillet 89100 Sens. RCS Sens 502082753. Suite A.G.E du 01-03-2012 et à compter du 01-01-2010: Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire. Liquidateur durée liquidation: Boumekpo Vignon, 12 rue Sadi Carnot, 92120 Montrouge. Siège liquidation: S/C Vignon Boumekpo, 12 Rue Sadi Carnot 92120 Montrouge. Mention au RCS Sens. *AL89168969*

MODIFICATION DE CAPITAL

J.P.S.V.

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 700 euros
porté à 55 286 euros
Siège social : 18, rue de Paris, 89200 Avallon
439 709 619 RCS Auxerre

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 12 Mars 2012 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 47 586 euros par apports en numéraire, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à sept mille sept cents euros (7 700 euros)
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à cinquante-cinq mille deux cent quatre-vingt-six euros (55 286 euros)
Pour avis
La Gérance

AL89168963

TRANSFERT DE SIÈGE

SCP «LENDAIS & Associé»
Notaires à Villeneuve sur Yonne(89500),
8 Quai du Commerce,

SCI DU 64 RUE CARNOT

Société civile immobilière
Au capital de 762,25 Euros
Siège social : 64 rue Carnot
89500 Villeneuve sur Yonne
378.820.849 RCS Sens

Par décision prise en assemblée générale extraordinaire du 11 avril 2012, les associés ont décidé de transférer le siège de la société sis à Villeneuve sur Yonne (89500), 64 rue Carnot, à Villeneuve sur Yonne (89500), 25 rue du Collège, et ce à compter du même jour.
Et décidé en conséquence la modification de l'article 4 des statuts.
Mention sera portée au RCS de Sens.
Pour avis et mention.
Me LENDAIS

AL89168966

AJ ELECTROMENAGER

SARL au capital de 100 000 €
Siège social : Place de la Fraternité
89100 Paron
532 034 576 RCS Sens

Aux termes de l'AGE du 10 avril 2012, les associés ont décidé de transférer le siège social de Paron (89100), Place de la Fraternité à Sens (89100), 9 à 13 rue Paul Malluile, à compter dudit jour. L'article 4 des statuts est modifié en conséquence. *AL89168973*

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SARL AHF 89

Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 700 Euros
Siège social: 7 Bd du Pont Neuf
ZI Les Sablons - 89100 Sens
RCS Sens 453 504 847

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire 07 mars 2012 Monsieur Santini Gaëtan 62, route de Savigny 45320 Courtenay a été nommé en qualité de co-gérant en date du 08 mars 2012.
Pour Avis.

AL89168978

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

AQUARELLE

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : Quai Saint Martin Les Saints Mariens Port de Plaisance
89000 Auxerre
RCS Auxerre 327 412 060

Aux termes d'une délibération en date du 30 mars 2012, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Madame Dominique Van Der Mije et de Monsieur Paulus Van Der Mije et a nommé en qualité de nouveaux gérants pour une durée illimitée :
Monsieur Michael Gardner-Roberts demeurant 5 Place de la Fontaine89270 Vermenton
Et
Monsieur Stephen Adams demeurant 15 Rue d'Orléans 89460 Cravant.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Les noms de Michael Gardner-Roberts et Stephen Adams ont été ajoutés dans les statuts.
Pour avis La Gérance

AL89168962

CESSION

Avis de Cession
Suivant acte sous seing privé en date à Auxerre (Yonne) du 2
avril 2012, enregistré à Auxerre (Yonne), le 4 avril 2012,
Bordereau n°2012/382, Case n°8, Extrait 1417.
- Monsieur Gérard Philippot
Demeurant 4 Rue Gérot, 89000 Auxerre
A vendu à
- La Société PHARMACIE DE L'ARQUEBUSE
Société à Responsabilité Limitée au capital de 240 000 euros
dont le siège social est 17 Rue du 24 août - 89000 Auxerre
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le
numéro 539 448 340 RCS Auxerre, représentée par Monsieur
Alexandre Philippot, unique associé gérant,
Une officine de pharmacie sise et exploitée 17 Rue du 24
août à Auxerre (Yonne) pour lequel Monsieur Gérard
Philippot, cédant, est inscrit à titre principal au Registre
du Commerce et des Sociétés sous le numéro 317 250 660 RCS
Auxerre, SIRET 317 250 660 00014.
L'entrée en jouissance a été fixée au 1er avril 2012.
La cession a été consentie et acceptée moyennant un prix
total de 1 660 000 euros, s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour..... 1 623 000 euros
- aux éléments corporels pour..... 37 000 euros
Les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les 10
jours suivant la dernière en date des publications légales
au siège du fonds vendu, 17 Rue du 24 août, 89000 Auxerre,
pour la validité, au siège social de la Société S.J.B., 43
Rue du Clos - 89000 Auxerre, pour la correspondance.
Pour insertion.

AL89168952

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Ligny le Châtel du 31 mars 2012, enregistré à la Recette des impôts d'Auxerre le 5 avril 2012, bordereau 2012/383 case n°3,
Madame Isabelle Pasqualaggi
née le 27 novembre 1960 à Angoulême (F-16), demeurant à Branches (F-89) 14, route de Villemer, divorcée non remariée, non liée par un PACS,
Immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n° 421 798 778 et à l'INSEE sous le n° 421 798 778 00021 code APE 523A, inscrite au tableau (section A) du Conseil régional de l'Ordre des pharmaciens de Dijon sous le n° 89/070.
A vendu à :
La SELARL Variot Frères
Société d'exercice libéral à Responsabilité limitée
Au capital social de 30 000 euros
Ayant son siège social 9-11 Grande Rue, F-89144 Ligny le Châtel
Immatriculée au RCS d'Auxerre (F-89) sous le numéro 750 427 031
Inscrite au tableau annexe de la section A du Conseil de l'Ordre des pharmaciens sous le numéro 21345 à compter du 2 avril 2012.
Représentée par son gérant :
Monsieur Julien Variot,
né le 8 septembre 1978 à Dijon (F-89), inscrit au tableau de la section A de l'Ordre des pharmaciens sous le numéro d'identification RPPS 10100067429 pour exercer à compter du 2 avril 2012 en qualité de pharmacien titulaire d'officine.
Une officine de pharmacie, sise 9 et 11 Grande Rue F-89144 Ligny le Châtel, connue sous l'enseigne de Pharmacie du Serein, ouverte au public en vertu d'une licence d'exploitation délivrée par la Préfecture le 27 décembre 2004 sous le n°2004/0533 exploitée par Madame Isabelle Pasqualaggi en vertu de sa déclaration d'exploitation enregistrée à la sous le n° 428.

Telle que cette officine existe en son état actuel, avec tous ses éléments corporels et incorporels sans exception ni réserve.
L'entrée en jouissance a été fixée au 1er avril 2012.
La cession a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de Un Million Trois Cent Dix Huit Mille Cinq Cents Euros (1 318 500.00 €) s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour la somme de Un Million Trois Cent Neuf Mille Euros (1 309 000.00 €);
- aux éléments corporels pour la somme de Neuf Mille Cinq Cents Euros(9 500.00 €).
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales.
Pour la validité des oppositions, domicile est élu à l'adresse des locaux, objet de la cession 9 et 11 Grande Rue, Ligny le Châtel (F-89) et pour la réception des oppositions, à l'adresse du séquestre Maître Jean-François Fouqué, Avocat au Barreau de Nice, 21, Bd Dubouchage F-06000 Nice.
Pour insertion.

AL89168958

Aux termes d'un acte S.S.P. en date du 2/04/2012, enregistré le 2/04/2012 bordereau n°2012/272 case n°5, il a été cédé un fonds de Mme Céline Myriam Baptiste, veuve de M Victor Acacio Borges décédé le 25/05/2011, agissant en son nom personnel pour le compte de la succession, et en qualité de représentante légale des enfants mineurs ; au profit de monsieur Lamrani Jean-Luc, 13 Chapelle des Tuiliers à Passy 77710 Ville Béon, inscrit en qualité de profession libérale auprès du CFE de l'URSSAF, siret 540 076825 000012.
Ce fonds d'auto moto école était exploité sous l'enseigne « AUTO ECOLE FLASH », situé 23 rue d'Alsace Lorraine à Sens (89100), et immatriculé 510 378 706 00012.
Prix : dix-sept mille cinq cent euros (17 500 €), s'appliquant aux éléments incorporels pour 11 500 € et aux éléments corporels pour 6 000 €.
Transfert de propriété au 01/04/2012.
Il n'y a pas eu désignation de séquestre. Le vendeur s'engage à assurer le paiement intégral de toutes les créances certaines liquides et exigibles qui feraient l'objet d'une revendication par un créancier postérieurement à la publicité légale relative à la présente cession de fonds.
Pour insertion.

AL89168960

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément
Renseignez-vous au 03 80 78 90 42

Les offres d'emploi de l'APECITA

AM003746 - HAUT RHIN
CONSEILLER ECONOMIQUE H/F
Association de Gestion et Comptabilité spécialisée dans l'accompagnement comptable, fiscal et juridique auprès des professionnels et dirigeants de PME/TPE. Vous serez amené à : apporter un conseil économique approprié aux adhérents, présenter les résultats annuels, développer de nouvelles prestations et services, rédiger des articles techniques, former et informer les adhérents. Niveau licence minimum, maitrisant l'approche globale de l'entreprise. Doté d'un esprit d'initiative, d'un sens relationnel très développé et d'une capacité à s'imposer, vous devrez avoir une très bonne maîtrise : de l'économie d'entreprise en général, de l'organisation et du fonctionnement du milieu agricole, des outils de suivi, de développement et d'accompagnement. Entrée au plus tôt. CDI à temps complet. Salaire selon compétences.

AM001182 - LORRAINE
CHARGE DE PROMOTION ET AGROTOURISME H/F
OPA. Mettre en oeuvre la présence lorraine aux salons professionnels ou grand public. Animer les travaux des groupes de promotion et développement du tourisme rural en lien avec les collègues des OPA des autres départements. Assurer le suivi budgétaire de ces opérations. Ing. AGRI/AGRO ou BTS avec exp. en communication. Entrée dès que possible. CDD 7 mois (remplacement congés maternité). Salaire : selon grille.

AM003780 - COTE D'OR
TECHNICIEN CHARGE D'ASSISTANCE ET APPUI TECHNIQUE AUX CONSEILLERS H/F
OPA. Assistance aux conseillers : secrétariat, accueil, Phoning, courrier.... Appui technique aux conseillers : suivi de parcelles, suivi de dossiers thématiques. Compétences en informatique, secrétariat, ds la conduite des productions de céréales et oléagineux et en agronomie. Connaissance du milieu agricole. Permis B. CDI. Poste basé à Châtillon sur Seine. Entrée dès que possible.

AM003696 - HAUTE SAONE
ANIMATEUR H/F
OPA. Aura en charge pour 2/3 de son temps la rédaction d'articles pour un journal agricole départemental et pour 1/3 de son temps, l'animation d'une fédération professionnelle agricole. Ingénieur. Débutant accepté. Bonnes connaissances du milieu professionnel agricole. Bonne aptitude au travail en équipe. Qualités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse indispensables. Entrée dès que possible. CDI. Rémunération selon convention.

AM003645 - HAUT RHIN
SALARIE POUR TRANSFORMATION VIANDE H/F
Ferme auberge. Participer à la transformation de la viande produite sur l'exploitation en charcuterie et viandes fumées. (salaisons, fumage, production saucisses, ...). Evolution possible vers activité en autonomie. Débutant accepté. Diplôme indifférent. Maîtrise allemand ou dialecte requise. Entrée dès que possible. Contrat saisonnier 6/7 mois. Rémunération SMIC.

AM003661 - PICARDIE, ILE DE FRANCE, CHAMPAGNE ARDENNE, NORD PAS DE CALAIS, HAUTE NORMANDIE, ALSACE LORRAINE
MANAGER DE RAYON JARDIN H/F
Centre de formation continue recrute pour l'une de ses jardineries partenaires ses futurs Responsables de rayon en jardinerie. Responsabilité de gammes de produits, actions commerciales, négociations, encadrement d'une équipe, gestion des ventes. Vous avez moins de 26 ans, titulaire d'un BAC horticole/agricole. Contrat en alternance : 60 sem en entreprise, 40 au Centre. Hébergement et restauration sur place (aide du conseil régional).

AM003739 - ALSACE
3 CONTRÔLEURS TERRAIN H/F
Pour administration agricole qui gère et contrôle l'ensemble des aides du 1er et 2ème pilier de la PAC. Vérification des surfaces et des cultures déclarées. BAC/BAC+2. Connaissance du monde agricole/PAC. Bon relationnel. Dialecte apprécié. Permis B + véhicule personnel. Entrée : mi-juillet 2012. CDD 2 mois. Salaire SMIC environ. Matériel fourni. Déplacements sur toute l'Alsace.

AM003700 - JURA
ANIMATEUR SYNDICAL H/F
OPA. Animation réseau, suivi et coordination des structures cantonales, relais info. adhérents, suivi dossiers d'actualité et actions syndicales départ., organisation actions communication, rédaction articles, suivi dossiers financement, suivi financier et gestion administrative. BAC+2, capacités analyse, synthèse et rédaction. Autonomie, esprit initiative, disponibilité. Maîtrise outil informatique. Entrée dès que poss. CDI. 35H hebdo.

AM003742 - ALSACE
CONTRÔLEUR PHOTOINTERPRÈTE H/F
Pour administration agricole. Réalisation, via un logiciel de photointerprétation, d'analyses du parcellaire des exploitations agricoles dans le cadre des contrôles surfaces PAC. BAC/BAC+2. Bonnes connaissances du monde agricole. Connaissances informatiques souhaitées. CDD 1 mois du 9 ou 16 juillet 2012. Rémunération autour du SMIC.

AM003764 - MEURTHE ET MOSELLE, DEPLACEMENTS OCCASIONNELS A PREVOIR
NEGOCIATEUR PHYTOSANITAIRES SEMENCES ET FERTILISANTS H/F
Acteur reconnu dans la distribution d'agrofournitures depuis près de 20 ans, cette centrale travaille pour le compte de coopératives agricoles basées sur le grand quart Nord-Est de la France. Négocier les prix des intrants avec les firmes et piloter la gamme définie auprès des coopératives adhérentes. - Animer une équipe de collaborateurs. - Animer des comités commerciaux et gérer la relation adhérents. De formation supérieure. Bonne connaissance du milieu agricole, intégrité et qualités relationnelles sont des atouts indispensables pour réussir dans cette mission. Débutant accepté. Anglais écrit - parlé. CDI. Rémunération à débattre.

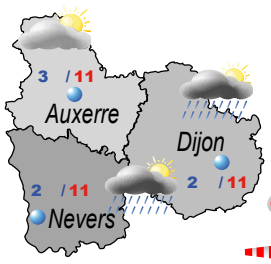
AM003793 - LORRAINE
AUDITEUR AGRICULTURE BIOLOGIQUE H/F
Organisme de controle et certification. Organiser vos plannings et plans de tournée auprès des opérateurs suite à la réception de vos mandatements annuels. Mener les contrôles et les prélèvements nécessaires. -Communiquer vos dossiers aux chargés de certification. Formation Bac+2/3 agriculture bio. CDI. 21.7K€/an pour 35h + bonus annuel sur objectifs + participation + intéressement + tél + ordi + voiture.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi



▶ Prévisions **météo** du 20 au 29 avril

Vendredi 20 Avril



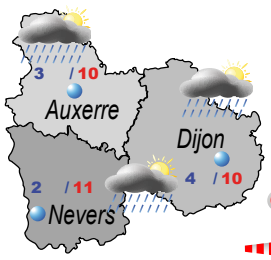
Mitigé
Le ciel sera mitigé sur l'ensemble du département et des averses s'inviteront de temps à autre.

T° mini : 1 à 3 °C
T° maxi : 10 à 12 °C

Vents : Sud-Sud-Ouest 20 km/h

Ste Odette
Soleil : 07:11 - 20:56
Lune : 06:29 - 20:29

Samedi 21 Avril



Instable
Le temps s'annonce instable sur le département avec de fréquentes ondées. Rafales jusqu'à 50km/h sous les averses.

T° mini : 1 à 3 °C
T° maxi : 10 à 12 °C

Vents : Sud-Ouest 20 km/h

St Anselme
Soleil : 07:09 - 20:57
Lune : 06:56 - 21:29

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 22 Avril



Variable
Nous retrouverons un ciel variable sur le département avec un risque d'averses, plus marqué à la mi-journée.

T° mini : 0 à 2 °C
T° maxi : 11 à 13 °C

Vents : Ouest-Sud-Ouest 20 km/h

St Alexandre
Soleil : 07:08 - 20:58
Lune : 07:27 - 22:28

Prévisions à 7 jours

Lundi 23 au Mercredi 25 Avril :

clair / nuageux / averses

Vents : Ouest-Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 2 à 6 °C T° maxi. : 12 à 14 °C

Jeudi 26 au Dimanche 29 Avril :

nuageux / averses / averses / averses

Vents : Ouest à 20 km/h
T° mini. : 3 à 6 °C T° maxi. : 12 à 14 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net

Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

▶ Sudoku

		2	9	8				
3								8
		5		4	2	1		
			8			2	5	7
	4						6	
2	5	7			6			
		1	4	6		8		
7								4
				1	9	3		

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

9	8	2	7	4	6	5	1	3
5	7	1	3	8	9	6	2	4
4	3	6	2	5	1	7	8	9
8	4	5	1	6	7	9	3	2
1	9	3	5	2	8	4	7	6
6	2	7	4	9	3	8	5	1
7	5	4	6	3	2	1	9	8
3	6	8	9	1	5	2	4	7
2	1	9	8	7	4	3	6	5

▶ **Télévision** Sélection du 21 au 27 avril

Samedi 21

TF1
20.50 The voice. Divertissement présenté par Nikos Aliagas, avec Jenifer, Louis Bertignac, Garou et Florent Pagny.
23.25 The voice, au cœur des coulisses.

FRANCE 2
20.35 Le plus grand cabaret du monde. Divertissement de P. Sébastien, avec Patrick Bruel, V. Genest, Valérie Benguigui, L. Thilleman, Jeane Manson, Tomer Sisley, M Pokora, Corneille, etc.
23.00 On n'est pas couché. Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.35 Le sang des Atrides ★★. Téléfilm avec Victor Lanoux, Thibault de Montalembert. *Pas mal.*
22.15 Louis la brocante «Louis remonte le temps» ★★. Téléfilm avec Victor Lanoux, Micheline Dax. *Sympathique et émouvant, mais long.*
00.25 Appassionata «Une journée avec Roberto Alagna».

ARTE
20.45 L'aventure humaine «Dans les glaces de l'Antarctique : Shackleton et son sauveur».
22.10 Britney «For the record».

M6
20.50 Hawaii 5-0. Série avec Alex O'Loughlin ⑩.

CANAL +
20.00 Football «Liga : Barcelone/Real Madrid.

Dimanche 22

TF1
19.25 Spécial présidentielles 2012. Soirée présentée par C. Chazal, L. Ferrari et J.-P. Pernaut.
22.35 Les experts, Manhattan ⑩.
02.00 48 heures par jour ★★. Comédie (2008) de C. Castel, avec Aure Atika (1h25). *Amusant.*

FRANCE 2
18.50 Élection présidentielle 2012. Soirée présentée par David Pujadas, Élise Lucet et Laurent Delahousse.

FRANCE 3
19.30 Édition spéciale «Élection présidentielle 2012». (et à 22h20)
21.00 Oscar ★★. Comédie (1967) de É. Molinaro, avec Louis de Funès (1h25). *Gros, mais amusant.*
00.00 La proie ★★. Policier en NB (1948) de Robert Siodmak, avec Victor Mature (1h28). *Excellent.*

ARTE
20.45 L'enfant lion ★★. Aventures (1993) de Patrick Grandperret, avec Mathurin Sinze (1h26). *Charmant.*
22.10 Le crépuscule des lions ★★. *Intéressant, mais trop long.*

M6
20.50 Men in black ★★. Science-fiction (1997) de B. Sonnenfeld, avec Tommy Lee Jones (1h34). *Loufoque.*
22.35 Enquête exclusive «Entre campings et palaces : Les coulisses de Deauville». Magazine.

CANAL +
21.00 Football «Lyon/Lorient».

Lundi 23

TF1
20.50 Vive la colo ! : «La grande randonnée», «Les Olympiades» ★. Série avec Virginie Hocq. *Moyen.*
22.40 Esprits criminels. Série ⑫.
01.20 Au Field de la nuit, avec A. Molas, Adrien Goetz, G. Musso, Maud Tabachnik, X. Couture, Thomas Dutronc, Valérie Benguigui.

FRANCE 2
20.35 Cold case, affaires classées. Série avec Katryn Morris ⑩.
23.00 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.

FRANCE 3
20.35 Flash-back : «L'incendie du tunnel du Mont-Blanc, un piège mortel», «Le drame de Furiani, une tribune à tout prix» ★★. (voir Sélection)
23.00 L'énigme René Bousquet.

ARTE
20.35 Rosemary's baby ★★★. Fantastique (1968) de R. Polanski, avec Mia Farrow (2h16) ⑫. *Très brillant, mais angoissant et érotique.*
22.50 Clara ★. Drame (2008) de He. Sanders-Brahms, avec Martina Gedeck (1h44). *Confus.*

M6
20.50 Spider-Man ★★. Fantastique (2002) de S. Raimi, avec Tobey Maguire (1h57). *Spectaculaire.*
23.00 À mourir de rire.

CANAL +
20.55 Luther (1 et 2/6)★★. Série avec Idris Elba, Ruth Wilson, S. Mackintosh ⑩. (voir Sélection)

Mardi 24

TF1
20.50 Dr. House ★★. Série avec Hugh Laurie ⑩. *Excellent.*
ou
20.35 Football «Ligue des Champions : (1/2 finale)».
22.50 Dr. House. Série ⑩.

FRANCE 2
20.35 Roméo et Juliette ★★. Magazine (2h). (voir Sélection)
22.50 Infrarouge «Sexe, amour et société». Documentaire ⑫.

FRANCE 3
20.35 Un village français (9 et 10/12) : «Baisers volés», «Des nouvelles d'Anna» ★★★. Série avec Robin Renucci. *Très bien fait.*
22.25 Un village français… Ils y étaient «L'invasion de la zone Sud».
23.00 Ce soir (ou jamais !).

ARTE
La pilule a 50 ans
20.40 La pilule et moi «Les filles, leur sexualité, leur contraception» ★. *Terrible !*
21.25 La pilule contre la misère ?
22.15 Le dessous des cartes.
22.30 Black heart, white men.

M6
20.50 Maison à vendre. Magazine.

CANAL +
20.45 Champions League «(1/2 finale)».
ou
20.55 Conviction ★★. Drame (2011) de Tony Goldwyn, avec Hilary Swank (1h43) ⑩. *Excellent.*

Mercredi 25

TF1
20.35 Football «Ligue des Champions : (1/2 finale)».
22.50 Les experts. Série ⑩.
23.40 New York, section criminelle. Série avec V. D'Onofrio ⑩.
ou
20.50 Les experts. Série ⑩.

FRANCE 2
20.50 La bonté des femmes ★★. Téléfilm avec André Dussollier, Caroline Silhol (1h23). (voir Sélection)
22.10 The closer, L.A. enquêtes prioritaires ★★. Série ⑩. *Prenant.*

FRANCE 3
20.35 Des racines et des ailes «Passion patrimoine : Les couleurs du Périgord» ★★. *Superbe !*
23.05 Enquêtes de régions.

ARTE
20.40 Mar adentro ★★★. Drame (2005) de A. Amenàbar, avec Javier Bardem (2h01). *Bouleversant.*
22.40 Le nouveau cinéma allemand «Les rebelles d'Oberhausen».
23.35 Anita G. ★. Drame en NB et VO (1966) de A. Kluge (1h28). *Moyen.*

M6
20.50 Pékin Express, le passager mystère.
22.55 Le chef en France. Magazine.

CANAL +
20.45 Champions League «(1/2 finale)».
ou
20.55 Conviction ★★. Drame ⑩. (voir au mardi)

Jeudi 26

TF1
20.50 Section de recherche : «Vacances mortelles», «À la dérive», «Une femme comme les autres». Série avec Xavier Deluc ⑩.
23.00 New York, unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⑫.

FRANCE 2
20.50 Envoyé spécial : «Très chère santé», «Crimes et sentiments : Une enquête au cœur du 36».
22.05 Complément d'enquête «Portés disparus». Magazine présenté par Benoît Duquesne.
23.20 Avant-premières. Magazine présenté par Élisabeth Tchoungui.

FRANCE 3
20.35 Un monde parfait ★★. Drame (1993) de et avec Clint Eastwood, et avec Kevin Costner (2h18) ⑩. *Prenant et émouvant.*
23.35 Jeux de guerre ★★. Aventures (1992) de Phillip Noyce, avec Harrison Ford, Anne Archer (1h52). *Excellent, mais violent.*

ARTE
20.35 East West 101 (3 et 4/6). Série avec Don Hany.
22.25 Fabriquer le vivant.

M6
20.50 La meilleure danse. Divertissement de Stéphane Rotenberg.
23.35 La belle et ses princes presque charmants.

CANAL +
20.55 Desperate housewives (6 et 7/23) ★★. Série. *Excellent.*

Vendredi 27

TF1
20.50 Koh-Lanta, la revanche des héros. Divertissement présenté par Denis Brogniart.
22.55 C'est quoi, l'amour ?

FRANCE 2
20.35 Boulevard du Palais «Destin 95C» ★★. Téléfilm avec Anne Richard, Jean-François Balmer (1h32). *Très bien fait.*
22.25 Cash investigation «Les vendeurs de maladie». Magazine présenté par Élise Lucet.
23.55 Mon Taratata à moi. Divertissement présenté par Nagui.

FRANCE 3
20.35 Thalassa. Magazine. En direct de La Seyne-sur-Mer.
23.25 Nous nous sommes tant aimés «Dalida, Joe, Mike et Claude».

ARTE
20.35 Le serment (3 et 4/4) ★★. Téléfilm avec Claire Foy, Christian Cooke, P. Weeks (2h49). *Poignant.*
23.50 Court-circuit «Spécial Oberhausen».

M6
20.50 NCIS : «Victimes de la soif», «Héros d'un jour», «L'esprit de famille», «Amnésie». Série avec Mark Harmon ⑩.

CANAL +
20.55 Pirates des Caraïbes «La fontaine de jouvence» ★★★. Aventures (2011) de Rob Marshall, avec Johnny Depp, Penélope Cruz (2h12) ⑩. (voir Sélection)

SÉLECTION


DR

Pirates des Caraïbes «La fontaine de jouvence» - Parti sur les traces de la fontaine de Jouvence, le capitaine Jack Sparrow, doit faire un détour par Londres, afin de faire évader son ami Gibbs. L'une des franchises cinématographiques les plus lucratives de tous les temps est, à l'origine, l'adaptation au cinéma d'une des attractions les plus populaires du parc Disneyland. Un coup de maître, dû en grande partie à Johnny Depp, acteur au talent hors normes devenu superstar mondiale grâce à son personnage de Jack Sparrow. La saga doit sa popularité à un mélange d'aventure, de merveilleux, d'horreur et d'humour. Après trois épisodes qui ont été trois succès, Gore Verbinski cède sa place à Rob Marshall pour ce quatrième opus qui reprend tous les ingrédients qui ont assuré le triomphe de la saga : scènes très spectaculaires, action, humour, émotion, romanesque et rythme trépidant. ***Vendredi 27, sur Canal +, à 20h55.***

Flash-back - Patrick Poivre d'Arvor revient sur des faits divers tragiques. Après la canicule de 2003 et la prise d'otages du vol Alger-Paris, ce sont les tragédies du tunnel du Mont-Blanc et de la tribune de Furiani qui sont étudiées. Les faits sont reconstitués, heure par heure, avec l'aide des survivants et des témoins, et les erreurs des uns et des autres bien relevées. On regrette que l'enquête sur la tribune de Furiani ne soit pas davantage approfondie. ***Lundi 23, sur France 3, à 20h35.***

Luther (1 et 2/6) - Suspendu après une arrestation qui a mal tourné, John Luther, un policier brillant, mais incontrôlable, reprend du service. Idris Elba, interprète du rôle-titre, impressionne par sa présence et son charisme. Il est l'atout majeur de cette série de la BBC, qui met en scène des histoires originales et prenantes, mais affreuses. Le héros doit faire face à une crise dans son couple, tandis qu'il traque les criminels. Excellent ! ***Lundi 23, sur Canal +, à 20h55.***

Roméo et Juliette - Sous la houlette d'Alain Sachs, un metteur en scène récompensé de sept molières, des élèves du lycée professionnel Abbé-Grégoire et du lycée Molière, se retrouvent pour préparer une unique représentation de «Roméo et Juliette» de Shakespeare. Ce passionnant magazine montre les répétitions des lycéens. En coulisse, ceux-ci se confient et parlent de leurs émois amoureux. C'est touchant et passionnant. ***Mardi 24, sur France 2, à 20h35.***

La bonté des femmes - Pour se protéger d'une épidémie, Paul s'installe avec sa femme et ses enfants dans sa maison de campagne. Il y fait venir sa maîtresse et leur fils, qu'il fait passer pour la famille d'un de ses amis. Marc Dugain a adapté son roman et l'a mis en scène. Les dialogues sont brillants, et les décors magnifiques. L'interprétation fait sortir du lot cette œuvre élégante, mais manquant de rythme. La fin est décevante. ***Mercredi 25, sur France 2, à 20h50.***

"Plum'laine"

Une ferme qui cultive sa différence

Sur la petite commune d'Arconcey, en Côte d'Or, la ferme Plum'laine a su concilier projet de vie et projet professionnel. Ferme pédagogique et ferme de production, c'est un lieu d'accueil et de partage pour Marie Billard, qui a réalisé là *«son rêve de fermière»*, tout en mettant en pratique ses convictions.



Marie et Didier Billard.

C'est une petite arche de Noé, dédiée à la plume, à la laine et aux enfants, qui s'est ancrée à Arconcey, petite commune de l'Auxois, à quelques encablures de Pouilly-en-Auxois. Ici parcours de vie, parcours pédagogique et productions agricoles sont indissociables. Produire c'est bien, c'est indispensable pour assurer le quotidien, mais donner un sens à son travail et à sa vie, c'est encore mieux. Quand on rencontre Marie Billard, fermière de cœur, formée à l'animation et venue à l'agriculture pour mieux soutenir un projet de vie qu'elle portait depuis longtemps avec son mari Didier, on comprend que toutes les activités se nourrissent et s'enrichissent des expériences vécues quotidiennement.

La ferme Plum'laine, ses activités et ses productions se sont adaptées aux circonstances, sans heurts, en suivant le fil du courant. Cette ferme de production accueille régulièrement un public de scolaires auxquels elle fait découvrir son travail, les animaux, la vie et les traditions rurales. Seul bémol, les possibilités d'augmentation des cheptels restent limitées, même si la ferme s'est un peu agrandie depuis son rachat en 2005. A cette époque Marie et Didier Billard assuraient une saison d'animation par an auprès des enfants pendant toutes les vacances scolaires. Il a fallu attendre 2007, l'arrêt des saisons et la formation agricole suivie par Marie (qui réalisait là *«son rêve de fermière»*) pour que le projet d'installation prenne forme. *«Il fallait aussi que nous prenions le temps de nous sentir bien dans ce lieu»*. Un petit groupe d'amis les a accompagnés dans ces premiers temps, car l'arche se veut ouverte et accueillante, attentive à tout ce qui peut enrichir et donner du sens à un choix de vie où le plaisir de travailler ensemble et de partager les mêmes valeurs, prime sur des contingences plus terre à terre.

Valoriser au mieux une chair de qualité

Pour la partie agricole, après avoir un temps rêver de maraîchage et de production laitière, les contraintes pratiques et techniques ont orienté Marie Billard vers la production de poulets, d'oeufs , d'agneaux, ainsi que quelques chevreaux. Les poulets sont élevés en plein air, dans de petits parcs aménagés et pourvus de maisonnettes en bois, les agneaux s'épanouissent tranquillement sur les coteaux de l'Auxois. Sans être labellisée bio, la ferme *«se veut respectueuse de l'environnement et du bien être animal, car nous avons à cœur dans travailler dans le sens du développement durable»* insiste Marie. Pas d'esprit de *«performance intensive»* donc, mais le souci de produire une chair de qualité.



Travaux pratiques d'écoliers inspirés par le décor, qui découvrent les animaux, la laine, l'environnement et la place de chacun dans la nature.

Faute de pouvoir augmenter les volumes, la ferme Plum'laine a choisi de valoriser au mieux ses produits. Dès le début, le choix de la vente directe et de la transformation sur la ferme s'est imposé. A production limitée, circuits raccourcis et recherche d'une meilleure valorisation. Sur les marchés locaux (pour la proximité), petit à petit une clientèle de fidèles a pris ses habitudes. Un réseau informel de jeunes agricultrices et agriculteurs du secteur partageant les mêmes valeurs de travail s'est constitué, qui permet aujourd'hui à la ferme Plum'laine d'assurer également des livraisons sur Paris et Dijon. Les volumes restent contraints par le manque de surface disponible : une dizaine de chevreaux à l'année, une trentaine de caissettes d'agneaux, entre 1200 et 1400 poulets et quelques volailles à Noël. Mais le travail ne manque pas pour assurer le gîte et le couvert le mieux adapté aux animaux et qui répondent aux exigences de ces agriculteurs d'adoption, qui ont su trouver leur place dans un environnement agricole plus conventionnel.

Pour la partie ferme pédagogique, Plum'laine accueille des classes à la journée ou à la demi-journée. De sept classes au début de l'activité en 2007, la ferme a vu 22 classes en 2011 et l'année 2012 continue sur la même lancée. Ici les enfants découvrent les animaux au plus près et participent à des ateliers pratiques travaillant sur l'éveil des sens. L'atelier laine se prête au toucher, à l'odorat et le goût est forcément flatté quand les enfants se régalent du *«quatre heures»* Plum'laine avec gâteaux maison 100% nature et sirops fermiers et aromatiques...

ANNE-MARIE KLEIN



La ferme privilégie les races rustiques et conserve également quelques races anciennes et rares, comme ce dindon rouge des Ardennes qui se pavane au milieu des poulets de la Flèche, des coucous de Rennes, des gauloises noires...

Rendez-vous

Marché d'exception le 22 avril



La formule avait *«cartonné»* l'an passé quand la première édition s'était déroulée chez Emilie Jeannin, à la ferme de Lignières à Beurizot (21). Près d'un millier de visiteurs étaient venus à la rencontre des jeunes producteurs et artisans locaux qui avaient fait partager leur passion, communiqué sur leurs pratiques et fait découvrir leur savoir-faire.

En 2012 une nouvelle édition posera ses tréteaux et déploiera ses étals à la ferme pédagogique Plum'laine à Arconcey le 22 avril. A la buvette, comme à l'heure du repas (formule restauration à 14 euros ou assiette à 10 euros) ne seront servis que des productions du *«cru»*, produites, transformées et commercialisées par des fermes locales.

Des artisans seront aussi au rendez-vous pour présenter leurs réalisations : poteries, sculptures sur bois, laine et mohair, bijoux, objets en cuir... Le tout dans une ambiance conviviale avec de nombreuses animations prévues sur les stands et dans la ferme.